

LA NOUVELLE DEVALUATION DU DOLLAR AUX ETATS-UNIS

Le bloc monétaire du Sénat, encouragé par la décision de la Cour Suprême hier, veut émettre un nouveau papier-monnaie gagé sur l'argent-entier. — Dans le monde entier, on semble satisfait du jugement rendu par la Cour Suprême.

Washington, 19. — (Trad. de l'A. P.) — Encouragé par les décisions de la Cour Suprême, le bloc monétaire du Sénat s'est mis à l'oeuvre aujourd'hui pour amener une nouvelle dévaluation du dollar. Leurs desiderata s'expriment dans un amendement au Work and Relief Bill de \$4,800,000,000, d'après lequel la dévaluation s'opérerait par l'émission d'un nouveau papier-monnaie gagé sur l'argent-entier. Le sénateur Thomas, de l'Oklahoma, démocrate, a présenté cet amendement après le jugement de la Cour Suprême qui, selon lui, reconnaît sans équivoque au gouvernement fédéral le pouvoir de fixer la valeur du dollar.

Washington, 19. — (Trad. de l'A. P.) — Les décisions de la Cour Suprême des Etats-Unis au sujet de la clause de l'or sont aujourd'hui un sujet de commentaires dans le monde entier, et le sentiment généralement exprimé est celui de la satisfaction. C'est particulièrement le cas au Canada, où l'énorme dette contractée envers les Etats-Unis (\$2 milliards payables en or) pourra être acquittée avec la même somme en dollars-papier ordinaires. Sur ces \$2 milliards \$240 millions sont dus par le gouvernement d'Ottawa.

On se félicite aussi en d'autres pays débiteurs comme l'Italie, l'Argentine et autres républiques de l'Amérique du sud, enfin le Japon où le vice-ministre des finances, Juichi Tsushima, a exprimé l'opinion que l'emprunt contracté par le gouvernement japonais sur le marché américain entrerait dans la catégorie des "private bonds" et pouvait être remboursé avec la même somme en dollars dépréciés.

A Paris les décisions d'hier ont produit une impression de soulagement, vu que les monnaies-or, croix-rouges, seront pas affectées. Dans les milieux financiers, cependant, on craint qu'une baisse du dollar, si elle se produit, ne crée une situation fort difficile aux pays qui font partie du "bloc de l'or".

A Londres et à Bruxelles on exprime l'espoir que la stabilisation du dollar américain relativement aux autres devises, sera l'une des conséquences des décisions d'hier.

Un porte-parole du gouvernement américain a exprimé hier l'opinion que les porteurs d'obligations fédérales ne pourraient, sans l'assentiment du Congrès, avoir droit à des remboursements pour faire valoir le droit qui leur est reconnu par la Cour Suprême.

GESTE DE LA RUSSIE

Moscou, 19. — (Trad. de l'Ass'd Press.) — Tandis que tous les pays débiteurs des Etats-Unis se réjouissent de pouvoir acquitter leurs obligations-or avec la même somme en dollars dépréciés, les milieux soviétiques proclament avec orgueil que le jugement rendu hier par la Cour Suprême n'a pas d'intérêt pour eux, que la dette contractée par les Soviets aux Etats-Unis ne s'élève qu'à \$2 millions d'obligations-or, et que celle-ci sera payée "en or ou en équivalent de papier-monnaie", ce qui veut dire que, pour chaque obligation soviétique de mille dollars or, les porteurs recevront \$1,690 en dollars actuels.

N. D. R. — Si les Soviets font ce geste de grands débiteurs par rapport à la dette héritée des czars et de l'empire russe, ils n'ont pas à se plaindre de la dette héritée des czars et de l'empire russe qui leur succède.

UNE EXPLOSION

Londres, 19. (Trad. de C.P.-Havas) — Une explosion s'est produite hier dans une usine de pièces pyrotechniques à Decines, où un homme a été tué et deux autres blessés. Deux immeubles ont été détruits par l'incendie qui s'en est suivi.

McKENNA SURPRISE

New-York, 19. (P. C.) — Reginald McKenna, ancien chancelier de l'Echiquier anglais, actuellement président de la Midland Bank, s'est dit très surpris quand on lui a dit que son nom était mentionné en rapport avec le "Popper Pool" de Londres actuellement en faillite. Voilà ce que nous apprend une dépêche du correspondant du New-York Times au Cap. Le financier a dit qu'il n'avait que quatre actions dans une compagnie subsidiaire et qu'il n'avait pas été nié au lancement de l'affaire.

UN TOIT S'EFFONDRE

La Havane, 19 (P.A.) — Douze employés du théâtre "El Ambrosio", ont été blessés hier soir quand le toit de l'édifice s'est effondré. Le toit s'est effondré avec un bruit terrible quelques minutes après la représentation du soir, au moment où il n'y avait plus que des employés à l'intérieur. Quelques minutes après avoir été transporté à l'hôpital, l'un des blessés, Agretino Roque, âgé de 30 ans, succomba. Les autres en réchappèrent.

SOMMAIRE

- 1ère page. Nouvelles générales. 2e. Évaluation, nouvelles de Lévis, de nouvelles générales. 3e. Échos mondains. 4e. Nouvelles diverses. 5e. La vie universelle. 6e. Finance. 7e. Nouvelles diverses. 8e. 12e et 13e. Nouvelles sportives. 14e. Théâtres. 15e. Annonces classées. 16e. Naissances. 17e. Décès. 18e. Nouvelles générales.

LE BILL DE L'ASSURANCE-CHOMAGE EST ADOPTE

HAUPTMANN MECONTENT

Trenton, N.-J., 19. (P. A.) — L'appel de Bruno Hauptmann à ses avocats en faveur d'une action rapide pour soumettre à un jury supérieur le verdict qui a été rendu contre lui a causé une rupture ouverte entre le condamné et son avocat principal, Edward J. Reilly. Comme ce dernier ne semblait pas vouloir procéder tout de suite avec l'appel de la sentence rendue contre son client, Hauptmann demanda à C.-Floyd Fisher, avocat de Flemington, et l'un des conseils au procès, de commencer aujourd'hui les procédures et le condamné appela ensuite son "principal avocat".

Affreux accident dans un édifice montréalais

GROS INCENDIE

Rosario, 19. (Trad. de C.P.-Havas) — L'incendie a fait rage toute la nuit dans un grand édifice à grains, dans cette ville de l'Argentine, où 3 personnes ont été tuées et trois autres blessées. Le feu était maîtrisé aujourd'hui. Il commença par une explosion qui fit sauter le toit de l'édifice.

DUEL ENTRE JOURNALISTE ET CINEASTE

Bertrand de Jouvenel, journaliste, provoque en duel Julien Duvivier, qui filma l'an dernier "Maria Chapdelaine". — Est-ce de la réclame ?

Paris, 19. (Trad. de l'Ass'd Press.) — Un journaliste a défié un cinéaste en duel aujourd'hui pour revendiquer son droit de critique. Le défi a été relevé. Ces deux hommes sont Bertrand de Jouvenel, fils du sénateur Henri de Jouvenel, ancien ambassadeur à Rome, et Julien Duvivier, qui filma "Maria Chapdelaine" au Canada. Celui-ci a choisi pour témoins Harry Barr, acteur connu, et Charles Vidrac, écrivain.

C'est Jouvenel qui a annoncé qu'il envoyait ses témoins à Duvivier, la rencontre étant motivée par une lettre publique où le cinéaste répondait à une critique de Jouvenel. Celui-ci, après avoir visité un studio et regardé tourner une scène de film, avait écrit un article dans lequel l'autre vit une tentative de ridiculiser son oeuvre. Dans sa réponse il contesta au critique le droit de commenter une scène avant que le film ne fût terminé.

Jouvenel répliqua en se réclamant du droit du journaliste de décrire ce qu'il voit et envoya ses témoins à Duvivier. N. D. R. Cette affaire ne peut manquer d'intéresser les Canadiens, amateurs de cinéma français. On peut se demander, toutefois, si la publicité n'est pas le mobile déterminant de cette querelle.

TIM BUCK ATTAQUE L'HON R.-B. BENNETT

Ottawa, 19. (P. C.) — Au cours d'une assemblée qui réunissait environ 3,000 personnes au Collège, en cette ville, Tim Buck, communiste de Toronto a déclaré que le plan d'assurance-chômage du gouvernement visait à préserver le privilège des capitalistes d'exploiter la classe des travailleurs. "Ce plan", ajouta le leader communiste, "est une hypocrisie et une insulte à ceux qui sont actuellement sous les secours directs. L'autodétermination, paisible et attentif, écoute le communisme notoire critiquer le premier ministre du Canada, l'honorable R.-B. Bennett et l'accuser de semer des germes de fascisme dans le pays. Les dirigeants actuels de M. Bennett", dit-il, "présentent une ressemblance frappante avec ceux de Mussolini en 1920, d'Adolf Hitler en 1931 et aussi avec ceux de Sir Oswald Mosley qui est à la tête d'un mouvement fasciste dans le Royaume-Uni".

GREVE TERMINEE

New-York, 19. (P.A.) — Des concessions des deux côtés ont mis fin aujourd'hui à la grève des préposés aux ascenseurs dans les centaines de gratte-ciel de la cité métropolitaine. Ce matin, les ascenseurs fonctionnaient comme d'habitude au grand contentement de ceux qui avaient dû s'asseoir hier à monter des dizaines d'étages pour atteindre leurs bureaux. La grève a pris fin à la suite d'une conférence qui a duré 18 heures dans les bureaux du maire La Guardia.

FORBES NIE

Wellington, N.-Z., 19. (Trad. de C. P.-Havas) — M. Forbes, premier de Nouvelle-Zélande, a nié aujourd'hui que son pays fût prêt à laisser frapper d'un droit de douane ses exportations de bœuf, de mouton et d'agneau en Grande-Bretagne. Rien ne sera décidé, dit-il, avant la réunion d'un "round table conference" à Londres.

NOUVEAU PROCÉDE

New-York, 19. (P. A.) — La "bûche chaude" explose comme de la dynamite d'après un nouveau procédé que vient d'inventer le Dr R. S. Dean, ingénieur-métallurgiste du ministère des Mines. Les morceaux de minerai qui ont vu pulvériser sont placés dans des boîtes en acier, dans lesquels on pousse la vapeur à une pression de 200 livres le pouce carré, environ. Tout à coup, cette vapeur est retirée. La bûche subit alors une telle réaction qu'elle explose et pulvérise le minerai.

UNE BONNE NUIT

Pasadena, Calif., 19. — Lord Byng de Vimy, ancien gouverneur général du Canada, a passé une bonne nuit et on le croyait hors de danger aujourd'hui. Il souffre d'une maladie du coeur, qui faillit l'emporter ces jours derniers. Lord Byng fait un séjour en Californie tout entier à Paris.

UN ACCIDENT

Toul, France, 19. — Lord Edward Montagu, qui vient de s'engager dans la Légion étrangère, s'est démis un membre en roulant au bas d'un escalier à la caserne dimanche. Sa blessure n'a rien de grave et il pourra partir pour Bled Bel Abès, Algérie, où la Légion a son quartier général.

La mémoire de Pie X

Rome, 19. (C. P.-Havas) — Les cérémonies commémoratives du centenaire de la naissance du pape Pie X, dont les principales se dérouleront à Riese, son pays natal, ont commencé à Padoue où Giuseppe fut élève du Séminaire. Une manifestation a eu lieu dans la grande salle du Séminaire en présence du Nonce Apostolique, de Mgr Borgogini Duca, de Mgr Agostini, évêque de Padoue et des deux petits-neveux de Pie X. De nombreux membres du clergé étaient présents et le recteur du Séminaire prononça un discours suivi d'une partie musicale.

FATAL ACCIDENT

St-Sébastien, Beauce, 19. (Du correspondant du "Soleil") — Deux accidents, dont l'un a eu des suites fatales, viennent de se produire dans les chantiers de Beauséjour. M. Charles Tanguay a été broyé à mort alors qu'il tomba sous un lourd billot. M. Tanguay était occupé au déchargement d'une charge de billots lorsque, soudain, il perdit l'équilibre. Il tomba et un lourd billot vint s'abattre sur lui. Ses compagnons de travail s'empressèrent à le secourir et à le retirer de sa douloureuse position. La victime était frappée à mort. Un médecin et le curé furent aussitôt appelés, mais peu de temps après leur arrivée, M. Tanguay succomba à ses blessures.

Cette mort tragique a causé de vifs regrets aux compagnons de la victime car M. Tanguay était estimé de tous. C'est M. Arcadius Paradis qui fut victime de l'autre accident. Il fut frappé par un arbre que l'on venait de couper et cet accident provoqua chez la victime une paralysie des deux bras. On espère cependant que M. Paradis pourra recouvrir bientôt l'usage de ses membres paralysés.

Les Français étudient la réponse allemande

Le cabinet s'est réuni aujourd'hui à Paris pour examiner la réponse allemande aux propositions anglo-françaises touchant l'organisation de la paix de l'Europe.

Paris, 19. — (Traduit de C. P.-Havas) — Le cabinet français s'est réuni aujourd'hui pour examiner la réponse allemande aux propositions anglo-françaises touchant l'organisation de la paix en Europe et la conclusion d'un pacte aérien, mais faisait à peine allusion aux autres questions posées par le communiqué anglo-français. L'Allemagne a répondu qu'elle n'accepte pas l'indépendance autrichienne.

C'est sur ces deux points que les négociations vont vraisemblablement s'engager. Tout indique qu'elles seront laborieuses et prolongées. La prétention, prêté à Hitler, de faire de l'Europe un "canton" d'acier, pour le peuple autrichien lui-même, consulté au moyen du référendum, est une sur laquelle l'accord se fera difficilement.

Lord Stanhope et le plan de Washington

Lord Stanhope et les délégués anglais à Genève ont de nouveau critiqué aujourd'hui les propositions américaines touchant le contrôle des armements.

Genève, 19. (Trad. de l'A.P.) — A la commission spéciale du congrès de désarmement, qui siège à Genève aujourd'hui, les délégués anglais ont de nouveau critiqué les propositions américaines pour la réglementation du trafic des armes et munitions et pour le contrôle des budgets militaires dans les divers pays.

Lord Stanhope, qui avait déjà trouvé "trop ambitieuses" les propositions de Washington, aussi longtemps qu'elles limitent les armements n'ont été conclues, a exprimé aujourd'hui le désir de l'Angleterre qui voudrait que l'aviation civile fût soumise à un contrôle plus strict que celui prévu par Washington.

C'est son avis que, dans tout projet de limitation des armements aériens, il faudra mettre au même plan l'aviation civile et l'aviation militaire. A l'en croire, les pays européens ne demanderaient qu'à échanger leurs avions militaires pour des avions marchands américains du dernier modèle.

Hugh Wilson, délégué des Etats-Unis, a reconnu la difficulté de séparer l'aviation civile de l'aviation militaire, mais il a exprimé l'avis que cette distinction devrait être possible au moins dans les pays extra-européens.

LE COMMERCE AUGMENTE

Genève, 19. — Le secrétariat de la S. D. N. annonce aujourd'hui que, mesurée en termes de monnaies nationales, le commerce accuse une augmentation dans presque tous les pays à monnaie dépréciée. Le Canada est le troisième sur la liste. L'accroissement des exportations américaines et argentines est de l'ordre de 28 p.c. et celui des exportations canadiennes de 23, puis vient le Brésil avec 22 et le Japon avec 17 p.c. d'augmentation.

A DOWNING STREET

Londres, 19. (Trad. de C.P.-Havas) — Un comité du Cabinet s'est réuni aujourd'hui pour examiner la situation créée par la réponse d'Hitler aux propositions anglo-françaises. Durant ce temps-là le cabinet français siégeait tout entier à Paris.

UNE BONNE NUIT

Paris, 19. — Lord Byng de Vimy, ancien gouverneur général du Canada, a passé une bonne nuit et on le croyait hors de danger aujourd'hui. Il souffre d'une maladie du coeur, qui faillit l'emporter ces jours derniers. Lord Byng fait un séjour en Californie tout entier à Paris.

UN ACCIDENT

Toul, France, 19. — Lord Edward Montagu, qui vient de s'engager dans la Légion étrangère, s'est démis un membre en roulant au bas d'un escalier à la caserne dimanche. Sa blessure n'a rien de grave et il pourra partir pour Bled Bel Abès, Algérie, où la Légion a son quartier général.

HOMMAGE DELICAT

Olympia, 19. (P. C.) — Le lieutenant gouverneur Victor-A. Meyers a conduit aujourd'hui sa mère, âgée de 84 ans, dans la tribune du sénat de l'Etat de Washington, dont il est le président, puis, après avoir entouré madame Meyers de tout le confort voulu, il se tourna vers les sénateurs et déclara: "Etant l'avant dernier d'une famille de dix enfants, je ne serais pas ici aujourd'hui si mes parents avaient connu le système que nous discutons ici la semaine dernière." Le gouverneur faisait allusion au projet de loi pour le contrôle des naissances (birth control bill).

L. Trépanier dénonce l'assurance-chômage

L'ancien leader du conseil municipal de Montréal déclare que le plan d'assurance-chômage de Bennett est néfaste — Notre pays pas assez peuplé.

Montréal, 19. (D.N.C.) — L'échevin Léon Trépanier, ancien leader du conseil municipal de Montréal, dénonce l'attitude du gouvernement fédéral à propos de la question de l'assurance-chômage, disant que ce projet est le plus néfaste qu'un gouvernement canadien ait jamais pu inventer.

"Dans un pays comme le nôtre, dit M. Trépanier, où il y a à peine une population de dix millions sur une superficie pouvant en contenir 100,000,000, l'assurance-chômage est l'institution la plus néfaste." M. Trépanier rattache cette expression d'opinion à des observations sur le refus du gouvernement fédéral d'accepter l'offre de M. Taschereau touchant le "secours direct".

"L'assurance-chômage, continue le conseiller de Lafontaine, a peut-être sa place dans un pays comme l'Angleterre où il y a si peu de place que des millions de chômeurs ne peuvent espérer reprendre le travail, mais elle n'est pas nécessaire ici, car dans un pays tout aussi peuplé, dont la population s'augmente sans cesse d'immigrants de l'étranger, la France, le gouvernement de M. Flaminio vient de refuser l'assurance-chômage au nom d'un peuple industrieux, économe et laborieux."

"L'Angleterre en tout cas ne saurait plus faire de colonisation dans son propre territoire, elle n'a virtuellement plus de travaux publics à faire pour occuper ses chômeurs. Mais le (Suite à la page 9, 3e col.)

BENNETT RECOIT UNE DELEGATION DE SANS-TRAVAIL

Ottawa, 19. (P. C.) — Une centaine d'hommes et quelques femmes ont bloqué les corridors du bloc de l'est où se trouvent les bureaux du T. H. R.-B. Bennett, premier ministre du Canada, hier, quand une délégation des sans-travail a rencontré le chef du gouvernement fédéral. La plupart des délégués furent forcés de rester en bas de l'escalier à tapis rouge qui conduit au deuxième étage et une quinzaine des chefs furent admis dans le bureau du chef conservateur.

PRINCE ENNUYE

Vienne, 19. (P. A.) — De crainte que le prince de Galles n'abandonne sa visite ici, les journaux ont demandé au public de respecter son incognito durant son séjour dans la capitale de l'Autriche. Depuis son arrivée, la foule ne lui avait pas laissé un moment de libre. Hier on apprenait qu'il avait décidé de quitter Vienne. Deux avions britanniques sont à sa disposition. Il peut, à moins d'une heure d'avis, s'enlever où il lui plaira.

L'héritier de la couronne d'Angleterre visitait à pied le quartier commercial, hier, suivi d'une foule de femmes et d'enfants qui ne faisaient qu'augmenter. Il dut finalement se réfugier dans un taxi.

CONTRE LES "HOLDINGS"

Washington, 19. (P. A.) — Le Congrès s'est mis aujourd'hui au travail sur la législation visant à faire disparaître les "holding companies" dans le domaine des utilités publiques. Le Dr Walter-M. W. Spaw, dans un rapport présenté devant le Congrès, recommande ce qui suit: 1.—Une réglementation fédérale du commerce entre états relatifs au gaz naturel ou "pipe-lines". 2.—Une réglementation fédérale de la distribution de l'énergie électrique entre états.

3.—L'élimination des "holding companies" de l'industrie de l'énergie électrique et de celle du gaz. 4.—La désintégration des systèmes de "holdings" par le moyen d'une exception de taxes sur les échanges de titres qui favoriseraient la redistribution équitable de ces derniers parmi les détenteurs de titres des entreprises actuellement existantes.

FEMME REMPLACEE

Oklahoma City, 19. — Le shérif Fred Hunt, de Tishomingo, a été nommé aujourd'hui directeur du "Reformatory", maintenu par l'Etat à Granite, dans l'Oklahoma. Il remplace Mme George A. Waters, la seule femme à qui ait jamais été confiée la direction d'une maison de détention pour hommes aux Etats-Unis. Dimanche dernier 23 détenus se sont évadés de cette maison après avoir tué un garde posté sur une tour.

L'ETHIOPIE EXIGEANTE

Rome, 19. — Un porte-parole du gouvernement italien a accusé aujourd'hui l'Ethiopie de poser des conditions inacceptables à un accord préliminaire pour la création d'une zone neutre dans la région désertique, théâtre des récents engagements italo-éthiopiens.

Un vote unanime est enregistré à Ottawa

Les libéraux approuvent le principe de ce projet de loi mais se demandent comment le gouvernement pourra l'appliquer — Les Progressistes affirment que cette mesure ne pourra aider aux chômeurs — Une dépense de \$7,000,000 pour administrer cette loi.

Ottawa, 19. D. N. C.) — Le Parlement possède un vocabulaire spécial qui varie quelque peu des définitions du Larousse. On ne dit pas de son adversaire qu'il a menti, ce ne serait pas parlementaire. On dit qu'il s'agit d'un "mensonge". On ne dit pas qu'il a menti, ce ne serait pas parlementaire. On dit qu'il s'agit d'un "mensonge". On ne dit pas qu'il a menti, ce ne serait pas parlementaire. On dit qu'il s'agit d'un "mensonge".

IRLANDE ET BELGIQUE

Dublin, 19. (Trad. de C.P.-Havas) — La Belgique a convenu de quadrupler ses achats en Irlande. Elle importera, entre autres choses, du beurre et des produits agricoles. Cette nouvelle a été annoncée hier au retour de Bruxelles de la délégation de l'Etat Libre.

LES BARONNES NE SERAIENT PAS MORTES

Un écrivain américain accuse le gouvernement allemand d'avoir monté l'affaire pour raison de propagande — Les deux espionnes n'auraient pas été décapitées.

New-York, 19. (P. A.) — Un écrivain américain qui a connu la baronne Benita von Bismarck et Frau Renate von Natzen pour avoir été emprisonnées avec elles en Allemagne a accusé hier le gouvernement allemand d'avoir organisé toute l'affaire pour des raisons de propagande et que les deux femmes n'ont pas été décapitées comme on le prétendait.

"Je sais qu'elles ne sont pas mortes", a déclaré Lillian Isobel Steele, née à Toronto, et qui fut emprisonnée en Allemagne parce qu'elle connaissait les activités du baron Sosnowski, le chef des supposés espions. Le gouvernement d'Hitler a organisé cette affaire pour donner la frousse à ceux qui voudraient faire de l'espionnage en Allemagne.

Tout était arrangé en ce sens avant que Mlle Steele sorte de prison et elle a déclaré qu'elle connaissait tous les détails de l'affaire. On devait faire passer les deux femmes pour avoir été décapitées et le plan comportait un emprisonnement de 20 ans aux travaux forcés.

Mlle Steele a affirmé qu'elle n'a jamais soupçonné que le baron Sosnowski et ses deux alliées étaient des espions. "J'avais appris qu'ils venaient d'être arrêtés, dit-elle, et j'étais allée à leur aide." (Suite à la page 6, 3e col.)

MORT DE MADAME RENE TALBOT

Nous regrettons d'apprendre la mort de madame René Talbot, née Marie-Alma Mackenzie-Dumais, décédée ce matin, à sa résidence de la Grande-Allée, à l'âge de 55 ans. Elle était l'épouse de M. René Talbot, marchand bien connu de cette ville.

Malade depuis deux ans, madame Talbot semblait se rétablir, grâce aux soins attentifs dont on l'entourait. Elle s'est éteint brusquement, ce matin, entourée de ses parents, après avoir fait généreusement le sacrifice de sa vie.

En madame Talbot disparaît une femme de bien dont la mort sera vivement ressentie. Elle survivait son époux, Monsieur René Talbot, ses fils Paul, étudiants; sa mère, madame P.-T.-C. Dumais; sa soeur, madame Jean-Charles Dessaint, toutes deux de Hull; ses frères, M. Ernest et Mack Dumais; son cousin, M. le professeur Joseph Dumais, de Québec. Les funérailles auront lieu vendredi, le 22 février, à neuf heures, en l'église du Saint-Coeur de Marie.

UNE CONFERENCE

Londres, 19. (Trad. de C.P.-Havas) — La commission commerciale envoyée en Europe par le Brésil a conféré aujourd'hui avec Neville Chamberlain, chancelier de l'Echiquier, D.-J. Colville, sous-secrétaire parlementaire pour le commerce d'outre-mer, et d'autres personnages officiels. La conférence, qui avait rapport aux difficultés commerciales entre l'Angleterre et le Brésil, a eu lieu au Board of Trade.

UNE CHEMINEE S'ECROULE

Londres, 19. (Trad. de C.P.-Havas) — Sir Edward Hilton Young, ministre de la santé, assistait hier, avec lady Hilton à la démolition d'une maison de rapport sur l'emplacement desquels seront construits des logements sains lorsqu'une cheminée s'est effondrée soudain et vint s'abattre aux pieds du ministre qui l'échappa à peine.

TEMPERATURE

Toronto, 19. (P. C.) — Une dépression modérée traverse le nord-est de la vallée du St-Laurent et une autre est centralisée au nord-ouest de l'Ontario. La pression est élevée à l'ouest du continent. Il a neigé un peu en Ontario et dans certaines parties de la province de Québec et de la Nouvelle-Ecosse cependant qu'ailleurs il a fait généralement beau.

Bas St-Laurent: modérément froid avec neige occasionnelle. Mercredi: vents frais de l'ouest; généralement nuageux avec un peu de neige.

LES BONS RÉSULTATS DANS LA TEINTURE À LA MAISON DÉPENDENT DE LA QUALITÉ DES PRODUITS EMPLOYÉS



**TEINTURE
DYO-LA**

FUNERAILLES DE Mme ODILON FORTIN

Mardi, le 12 février, ont eu lieu à Montréal, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de madame Odilon Fortin, née Marie-Hélène Larue, décédée le 9 février. Précédée d'un laudan de fleurs, le convoi funéraire est parti de la demeure de son époux, No 5206, 8ème avenue, Rosemont, pour se rendre à l'église de Ste-Philomène. La levée du corps fut faite par M. l'abbé A. Chabouret. Le service fut chanté par le même, assisté des abbés G. Gouin et P.-P. Lacombe, comme diacre et sous-diacre.

La chorale complète de la paroisse sous la direction de M. J.-H. Provost, exécuta la messe de Yon. Accompagnée par M. l'abbé A. Chabouret.

PALE, AMAIGRIE, SANS FORCE

Peut-être considérez-vous ces maigres insignifiants. Ce sont pourtant des indices d'ANÉMIE, dont les symptômes ou conséquences sont : pâleur, faiblesse, manque d'appétit, fatigues, douleurs de dos, de reins, périodes douloureuses, irrégularités, troubles internes essentiellement féminins. Pour reprendre votre poids et votre vigueur



TONIFIEZ-VOUS

Faites usage des bonnes PILULES ROUGES, le grand remède à l'ANÉMIE ; elles ont toujours eu du succès ! "Depuis une couple d'années que je me sentais déprimée, j'étais faible et nerveuse, je n'avais pas d'appétit, je suis devenue si faible que je faisais mon ouvrage difficilement. Je lisais souvent dans les journaux que des femmes malades comme je l'étais s'étaient remises avec les PILULES ROUGES. J'en ai pris un traitement et j'en ai eu de si bons résultats que je tiens à les recommander aux personnes qui souffrent comme je l'ai fait de débilité générale. C'est un bon tonique et très économique."

(Signé) Mme M. H.,

Nicolet, P.Q.

Declaré devant moi à Nicolet.
(Signé) Henri-R. Dufresne, N.P.

Pilules Rouges, partout ou par la poste : 50c la boîte ou \$ 1,25.

**PRENEZ LES BONNES
PILULES ROUGES**

pour les Femmes Pâles et Faibles

Che Chimique FRANCO Américaine Lée, 1570, rue St-Denis, Montréal.

FRUITEUR DU "SOLEIL"

MAGDA

FILLE D'UNE DANSEUSE

par Margaret PEDLER

Adapté de l'opéra par Louis D'ARVENA

PREMIERE PARTIE

No. 21

Et quand elle avait cru en être quitte avec tant de choses ennuyeuses, voilà que Raynham trouvait bon de compliquer les choses et que la mère de ce jeune fou la rendait responsable de sa conduite !

C'en était trop !

Magda se sentait excédée par tant d'injustice !

Les remarques de Julianne et ses appréhensions, quant au manque total de nouvelles concernant le jeune Raynham, n'étaient pas faites pour remettre la jeune fille dans son état normal. Elle les accueillait mal.

— Dieu, Julianne, que vous êtes ennuyeuse, s'écria-t-elle, enervée à en pleurer. Je suis absolument sûre que ce garçon se porte le mieux du monde et que tout se bornera à une fugue.

— Non, Magda, ce n'est pas aussi simple. Personne n'a entendu parler de lui depuis deux jours et... on a drainé l'étang près de sa demeure. On craint, je crains moi-même qu'il se soit suicidé !

Magda éclata.

— De qui tenez-vous toutes ces imbécillités ? Vous ne m'en avez pas

parlé hier soir.

De lady Raynham elle-même. Elle a téléphoné il y a une demi-heure... Elle voulait savoir si par hasard nous savions quelque chose au sujet de son fils.

Magda repoussa son assiette. Elle ne pensait plus à déjeuner. Elle se mit à marcher dans la pièce de long en large, sans arrêt.

— En parle-t-on dans le journal de ce matin ? demanda-t-elle d'un voix soudain angoissée.

Les yeux de Julianne se remplirent de pitié.

— Oui, il y a un article... dit-elle, en pointant instinctivement la main sur le journal comme pour qu'elle ne le perde pas.

Mais Magda le lui arracha.

— Je vous en prie Magda, ne le lisez pas, ne regardez pas.

Magda ne daigna pas répondre. Délibérément elle suivit les colonnes du journal jusqu'à ce qu'elle eût trouvé tout en tête de colonne :

Disparition de l'honorable Sir Raynham.

Il n'y avait rien à objecter à l'en-tête en question ; tout d'abord il résumait brièvement la courte vie de Raynham jusqu'à ce jour, mentionnant la belle carrière qu'il avait faite à la scène. Mais très vite l'auteur de l'article lançait une flèche empoisonnée sur Magda.

Il insistait sur ce point que le disparu faisait partie des satellites formant la petite cour de la fameuse danseuse, et ajoutait que le malheureux jeune homme n'était pas de ceux qui peuvent vivre dans un tel

NOUVELLES DE LEVIS

Notes personnelles

M. et Mme Alphonse Boulanger, de La Durantaye, étaient dernièrement en promenade chez M. et Mme Hervey Ducloux, à Lévis.

M. et Mme Georges Boulet, de Lauzon, étaient récemment en promenade chez Mme Stanislas Boulet, à St-François de Montagny.

Mlle Claire Cloutier, de Beauce Jct, était en promenade, ces jours derniers, chez des parents, à Lévis.

Séance du conseil à Lévis vendredi soir

Deux séances du conseil de ville de Lévis, seront tenues vendredi soir prochain, à l'hôtel de ville.

La première, à 8 heures 30, sera une séance spéciale pour la révision des listes électorales municipales, puis suivra la séance ordinaire.

Elle se fracture un poignet en tombant sur la glace.

La Supérieure de l'école du Sacré-Cœur de Québec revenait hier après-midi, vers 3 heures, d'une visite dans la famille de M. St-Hilaire, rue Fréchet, à Lévis, lorsque elle fut victime d'un douloureux accident. En descendant de l'auto, se porta au secours de la religieuse et le Dr Charles Laflemme fut aussitôt demandé qui fit transporter la blessée à l'hôpital de Lévis où la fracture fut réduite. Elle fut ensuite transportée à la communauté de Québec.

Le "Montagnard" a été à l'honneur dans la course de dimanche dernier

Le club de ski de Lévis "Le Montagnard" a pris part dimanche dernier à un cross-country organisé par le club Lapointe au lac Beauport. Plus de 30 coureurs de 341 prirent part à cette course de 12 milles à laquelle un grand nombre de personnes de Lévis et Québec assistèrent.

M. Maurice Dorval, du club "Le Montagnard" dont il est trésorier, se classa quatrième et a remporté une belle coupe offerte par la Laurette Auto.

M. François Pichard, président du club de ski, se classa septième et les deux autres coureurs lévisiens qui représentaient eux aussi "Le Montagnard" se classèrent 8ème pour M. Roger Roberge et 13ème pour M. Gérard Demers.

La grande course pour le championnat de la rive sud, aura lieu au début de mars et le club lévisien qui ne compte que deux années d'existence, y prendra part.

Le second cours d'hygiène aux jeunes filles de Lévis

Demain après-midi, de 4 à 5 heures, au lieu ordinaire, aura lieu pour les jeunes filles de Lévis le second cours d'hygiène donné par M. le Dr A. Bélanger, officier médical de l'Unité Sanitaire du comté de Lévis. Il est important que l'on ne manque aucun de ces deux cours utiles et intéressants.

Le club "Bienville" a été victorieux

Le club de hockey "Bienville" a reçu dimanche après-midi dernier, sur sa patinoire, la visite du club "Boswell". Bien que la température ne fut pas très favorable, plusieurs centaines de personnes ont assisté à cette partie qui n'a pas manqué de l'intéresser. Le club "Bienville" fut victorieux au score de 3 à 2, ce qui indique que la partie fut très animée. La rondelle fut mise au jeu par M. Lucien Thivierge, représentant de la Brasserie Boswell, à Lévis. Maurice Lepage, compta le premier point. Dans la seconde période il compta un autre point sur une passe de Georges Girard. Antoine Gosselin compta le troisième point avec l'aide de Georges Girard. Marcel Cloutier défendait les filets du Bienville.

Le texte du bill de la cité de Lévis

Le bill de la cité de Lévis vient d'être présenté à la session de la Législature de Québec. Toutes les clauses de ce bill ont été adoptées moins deux, celle concernant les licences sur les compagnies d'assurances et celle demandant l'abolition de la rente foncière sur les terrains abandonnés à la ville par la vente du shérif.

M. Lavocat Arthur Bélanger, M. P. P., était le parrain de ce bill. Le défendeur par M. V.-A. de Billy, procureur de la Mre Mre Maurice Pelletier représentait M. le Dr Joseph Leblond et M. Emile Demers, ex-maire de la ville de Lévis et Mre J.-P.-A. Cravel représentait les communautés. Voici le texte de ce bill : Loi modifiant la charte de la cité de Lévis :

Attendu que la cité de Lévis a, par sa pétition, représenté qu'il est nécessaire, pour la bonne administration de ses affaires, que sa charte, la loi George V, chapitre III, telle que modifiée par la loi 22 George V, chapitre 131, soit modifiée et d'y ajouter de nouvelles dispositions, et attendu qu'il est à propos d'accéder à sa demande :

A ces causes, Sa Majesté, de l'avis du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit :

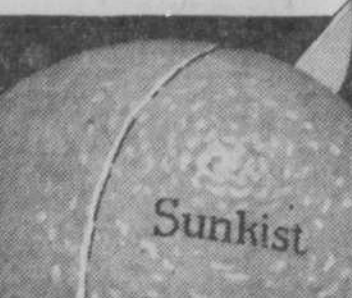
1—Le règlement No 320 (reproduit comme annexe de la présente loi).

2—La balance restant disponible sur ledit règlement qui se trouve d'environ huit mille dollars et qui avait été appliquée par le règlement au paiement des dépenses se rapportant à l'émission des obligations, ainsi qu'à l'exécution de la vente des obligations, pourra être employée par la cité à payer les dépenses se rapportant à l'adoption de la présente loi, au paiement d'une somme de \$3,035.53 due au Service Provincial d'Hygiène, ainsi qu'au remboursement de certaines avances faites par la Banque Canadienne Nationale. Adopté.

3—L'article suivant est ajouté, pour la cité de Lévis après l'article 120a de la loi des cités et villes :

"120a. Nonobstant toutes dispositions à ce contraire, les personnes ayant des obligations, promesses ou sous-promesses et b de l'article 128, ont deux votes pour l'élection

SUNKIST DES PLUS JUTEUSES



Demandez ces GROSSES
Oranges Navels sans
pépins de Californie!

Voyez les spéciaux
chez les marchands

C'EST l'année des oranges quand il y a une grosse récolte d'oranges, extra GROSSES, extra RICHES, extra JUTEUSES ! Pour en avoir demandez les Sunkist Navels de Californie. Pas de graines. Plus faciles à peler, segmenter, servir. Plus de chair soluble. Prix spéciaux maintenant chez les marchands. Achetez-en des douzaines, une demi-boîte ou une boîte. Vous économiserez davantage. Copr. 1935. California Fruit Growers Exchange.

pourvoyant à la consolidation de la dette flottante de la cité, et pour pouvoir à cette fin, à un emprunt de ou de réparation d'église, sacristie, presbytère ou cimetière. Mais les arrérages de rentes (seigneuriales) et les taxes et cotisations ci-dessus mentionnées, échues avant la vente, sont purgées par la vente, à moins qu'il ne soit produit au bureau du conseil, au moins huit jours avant la vente, un état certifié de ces arrérages, taxes ou cotisations. L'enregistrement de l'acte de vente opère la radiation de l'enregistrement des privilèges ou des hypothèques enregistrés sur l'immeuble et qui sont éteints par la vente. Biffo.

Le gouvernement, dit-on, se propose d'amender à la loi générale des cités et villes à la présente session. Remerciements pour le succès du bingo à Lévis

M. Lionel Roberge, Grand Chevalier du Conseil Notre-Dame 2651, des Chevaliers de Colomb ainsi que M. Alphonse Lecours, organisateur du récent bingo au profit de la Société St-Vincent de Paul de Lévis désirent remercier toutes les personnes qui ont contribué par leur générosité au succès de ce bingo pour les pauvres.

Dimanche dernier, au prône de la grand'messe, M. l'abbé Eugène Carrier, curé de Lévis, a remercié les Chevaliers de Colomb qui ont organisé le grand bingo pour les pauvres de Lévis et a aussi remercié toutes les personnes qui y ont assisté.

Aux funérailles de M. Napoléon

Aux imposantes funérailles de M. Napoléon Belleau, président de l'Union Canadienne des Raquetteurs qui ont eu lieu samedi matin dernier, à Québec, parmi les porteurs d'honneur on remarquait M. J.-A. Allaire, président du club de raquette de Lévis "Le Voltigeur" et M. Alphonse Dion, président du club de raquette de Lévis "Le Lévis".

Pratique pour la chorale des Enfants de Marie de Lévis

Il y aura pratique de chant pour les membres de la chorale des Enfants de Marie, ce soir, au lieu ordinaire, après les exercices de la neuvaïne à St-François Xavier.

Magda un regard accusateur.

— Qu'avez-vous fait de mon fils ?

— On est-il ? demanda ardemment la jeune fille, ne se rendant pas compte qu'elle répondait à une question par une autre question.

— Ne savez-vous donc pas ?

— Non.

La malheureuse mère se laissa retomber, ses jambes se dérobaient. Elle tremblait des pieds à la tête. Elle avait fait un effort pour se tenir debout au moment d'aborder la femme qu'elle considérait responsable du malheur de son fils. Mais son élan d'orgueil nerveuse était brisé.

— Hélas non, dit-elle la voix blanche, je ne sais même pas s'il est mort ou vivant.

Cherchant, d'une main tremblante, dans ses vides, elle en retira un feuillet de papier froissé qu'elle tendit à Magda. Celle-ci la prit machinalement.

En reconnaissant l'écriture du jeune homme, elle sentit sa gorge se serrer.

— Vous voulez que je lise ? demanda-t-elle à la pauvre mère éplorée.

— Il faut que vous lisiez. Ces lignes ont été écrites pour vous. Je les ai trouvées... après son départ.

Son regard s'attachait au visage de Magda et y resta fixé pendant que la jeune fille parcourait avec une angoisse croissante le billet écrit par le malheureux.

C'était l'épanchement incohérent et passionné, la confession d'un homme follement épris. Emouvant document pathétique, mélange de prière ardente et de renoncement juvénile. Le

magda un regard accusateur.

— Qu'avez-vous fait de mon fils ?

— On est-il ? demanda ardemment la jeune fille, ne se rendant pas compte qu'elle répondait à une question par une autre question.

— Ne savez-vous donc pas ?

— Non.

La malheureuse mère se laissa retomber, ses jambes se dérobaient. Elle tremblait des pieds à la tête. Elle avait fait un effort pour se tenir debout au moment d'aborder la femme qu'elle considérait responsable du malheur de son fils. Mais son élan d'orgueil nerveuse était brisé.

— Hélas non, dit-elle la voix blanche, je ne sais même pas s'il est mort ou vivant.

Cherchant, d'une main tremblante, dans ses vides, elle en retira un feuillet de papier froissé qu'elle tendit à Magda. Celle-ci la prit machinalement.

En reconnaissant l'écriture du jeune homme, elle sentit sa gorge se serrer.

— Vous voulez que je lise ? demanda-t-elle à la pauvre mère éplorée.

— Il faut que vous lisiez. Ces lignes ont été écrites pour vous. Je les ai trouvées... après son départ.

Son regard s'attachait au visage de Magda et y resta fixé pendant que la jeune fille parcourait avec une angoisse croissante le billet écrit par le malheureux.

C'était l'épanchement incohérent et passionné, la confession d'un homme follement épris. Emouvant document pathétique, mélange de prière ardente et de renoncement juvénile. Le

magda un regard accusateur.

— Qu'avez-vous fait de mon fils ?

— On est-il ? demanda ardemment la jeune fille, ne se rendant pas compte qu'elle répondait à une question par une autre question.

— Ne savez-vous donc pas ?

— Non.

La malheureuse mère se laissa retomber, ses jambes se dérobaient. Elle tremblait des pieds à la tête. Elle avait fait un effort pour se tenir debout au moment d'aborder la femme qu'elle considérait responsable du malheur de son fils. Mais son élan d'orgueil nerveuse était brisé.

— Hélas non, dit-elle la voix blanche, je ne sais même pas s'il est mort ou vivant.

Cherchant, d'une main tremblante, dans ses vides, elle en retira un feuillet de papier froissé qu'elle tendit à Magda. Celle-ci la prit machinalement.

En reconnaissant l'écriture du jeune homme, elle sentit sa gorge se serrer.

— Vous voulez que je lise ? demanda-t-elle à la pauvre mère éplorée.

— Il faut que vous lisiez. Ces lignes ont été écrites pour vous. Je les ai trouvées... après son départ.

Son regard s'attachait au visage de Magda et y resta fixé pendant que la jeune fille parcourait avec une angoisse croissante le billet écrit par le malheureux.

C'était l'épanchement incohérent et passionné, la confession d'un homme follement épris. Emouvant document pathétique, mélange de prière ardente et de renoncement juvénile. Le

magda un regard accusateur.

— Qu'avez-vous fait de mon fils ?

— On est-il ? demanda ardemment la jeune fille, ne se rendant pas compte qu'elle répondait à une question par une autre question.

— Ne savez-vous donc pas ?

— Non.

La malheureuse mère se laissa retomber, ses jambes se dérobaient. Elle tremblait des pieds à la tête. Elle avait fait un effort pour se tenir debout au moment d'aborder la femme qu'elle considérait responsable du malheur de son fils. Mais son élan d'orgueil nerveuse était brisé.

— Hélas non, dit-elle la voix blanche, je ne sais même pas s'il est mort ou vivant.

Cherchant, d'une main tremblante, dans ses vides, elle en retira un feuillet de papier froissé qu'elle tendit à Magda. Celle-ci la prit machinalement.

En reconnaissant l'écriture du jeune homme, elle sentit sa gorge se serrer.

— Vous voulez que je lise ? demanda-t-elle à la pauvre mère éplorée.

— Il faut que vous lisiez. Ces lignes ont été écrites pour vous. Je les ai trouvées... après son départ.

Son regard s'attachait au visage de Magda et y resta fixé pendant que la jeune fille parcourait avec une angoisse croissante le billet écrit par le malheureux.

C'était l'épanchement incohérent et passionné, la confession d'un homme follement épris. Emouvant document pathétique, mélange de prière ardente et de renoncement juvénile. Le

magda un regard accusateur.

— Qu'avez-vous fait de mon fils ?

— On est-il ? demanda ardemment la jeune fille, ne se rendant pas compte qu'elle répondait à une question par une autre question.

— Ne savez-vous donc pas ?

— Non.

La malheureuse mère se laissa retomber, ses jambes se dérobaient. Elle tremblait des pieds à la tête. Elle avait fait un effort pour se tenir debout au moment d'aborder la femme qu'elle considérait responsable du malheur de son fils. Mais son élan d'orgueil nerveuse était brisé.

— Hélas non, dit-elle la voix blanche, je ne sais même pas s'il est mort ou vivant.

Cherchant, d'une main tremblante, dans ses vides, elle en retira un feuillet de papier froissé qu'elle tendit à Magda. Celle-ci la prit machinalement.

En reconnaissant l'écriture du jeune homme, elle sentit sa gorge se serrer.

— Vous voulez que je lise ? demanda-t-elle à la pauvre mère éplorée.

— Il faut que vous lisiez. Ces lignes ont été écrites pour vous. Je les ai trouvées... après son départ.

Son regard s'attachait au visage de Magda et y resta fixé pendant que la jeune fille parcourait avec une angoisse croissante le billet écrit par le malheureux.

C'était l'épanchement incohérent et passionné, la confession d'un homme follement épris. Emouvant document pathétique, mélange de prière ardente et de renoncement juvénile. Le

du maire et des échevins. Dans le cas desdites personnes, le sous-officier-rapporteur leur remettra deux bulletins de vote au lieu d'un, et elles marqueront ainsi les deux bulletins, lesquels seront placés dans la boîte du scrutin. Dans le cas desdites personnes ayant deux votes, le greffier du bureau de votation inscrira dans le registre du scrutin que l'électeur a donné deux votes. Adopté.

4—Le paragraphe suivant est ajouté, pour la cité, après le paragraphe 4 de l'article 442 de la Loi des cités et villes, telle que remplacée, pour la dite cité, par la Loi 20 George V, chapitre III section 36 :

4a. Pour ordonner qu'il soit posé des compteurs qui seront posés dans les bâtiments où des paiements ou des conseils jugera qu'il sera une dépense considérable d'eau, fixer le prix de l'eau au mille gallons, ce prix ne devant pas être inférieur au coût de revient comprenant les charges fixes, entretien et dépenses d'administration.

Dans le cas où ces compteurs seront installés dans des institutions ou corporations religieuses, charitables ou d'éducation, le prix de revient ne devra pas excéder vingt-cinq centimes de mille gallons, et il sera accordé à ces institutions ou corporations un escompte de dix pour cent (10%) sur le prix fixé.

Les compteurs ainsi posés devront être achetés ou loués par les intéressés. Le prix de l'eau ainsi fixé sera considérable comme une taxe, avec les mêmes privilèges que toute autre taxe imposée sur la propriété foncière dans la cité et sera payable aux périodes et de la manière qui sera déterminée. Cette charge remplacera toutes taxes ou charges d'eau se rapportant aux immeubles sur lesquels se trouvent ces bâtiments ou établissements. Adopté.

L'article suivant est ajouté pour la cité, après l'article 526b, tel qu'édicte pour la cité par l'article 20 de la Loi George V, chapitre III :

(526c. Nonobstant l'article 7, de la Loi des exemptions de taxes municipales, chapitre 117, Statuts révisés de Québec, 1925, les taxes ou droits annuels prévus à l'article 526 de la Loi des cités et villes, tel que remplacé pour la cité, peuvent être imposés ou prélevés sur toute compagnie d'assurance faisant affaire dans la cité, soit en y sollicitant des risques par l'entremise d'un ou des agents, soit autrement. Le présent article n'autorise pas le conseil à imposer des droits ou taxes sur les agents ou représentants d'une telle compagnie d'assurance. Biffo.

7a—L'article 568 de la Loi des cités et villes est remplacé par la cité par le suivant :

563. Elle transfère à l'adjudicataire tous les droits du propriétaire primitif et purge l'immeuble de tout privilège et hypothèque dont il peut être grevé, sauf le droit aux taxes spéciales non échues imposées sur l'immeuble, le droit aux droits seigneuriaux et aux rentes qui leur sont substitués, aux taxes ou cotisations scolaires, et aussi le droit des syndics pour le montant de toute cotisation imposée sur cet immeuble pour défrayer les dépenses de construction ou de réparation d'église, sacristie, presbytère ou cimetière. Mais les arrérages de rentes (seigneuriales) et les taxes et cotisations ci-dessus mentionnées, échues avant la vente, sont purgées par la vente, à moins qu'il ne soit produit au bureau du conseil, au moins huit jours avant la vente, un état certifié de ces arrérages, taxes ou cotisations. L'enregistrement de l'acte de vente opère la radiation de l'enregistrement des privilèges ou des hypothèques enregistrés sur l'immeuble et qui sont éteints par la vente. Biffo.

Le gouvernement, dit-on, se propose d'amender à la loi générale des cités et villes à la présente session. Remerciements pour le succès du bingo à Lévis

M. Lionel Roberge, Grand Chevalier du Conseil Notre-Dame 2651, des Chevaliers de Colomb ainsi que M. Alphonse Lecours, organisateur du récent bingo au profit de la Société St-Vincent de Paul de Lévis désirent remercier toutes les personnes qui ont contribué par leur générosité au succès de ce bingo pour les pauvres.

Dimanche dernier, au prône de la grand'messe, M. l'abbé Eugène Carrier, curé de Lévis, a remercié les Chevaliers de Colomb qui ont organisé le grand bingo pour les pauvres de Lévis et a aussi remercié toutes les personnes qui y ont assisté.

Aux funérailles de M. Napoléon

Aux imposantes funérailles de M. Napoléon Belleau, président de l'Union Canadienne des Raquetteurs qui ont eu lieu samedi matin dernier, à Québec, parmi les porteurs d'honneur on remarquait M. J.-A. Allaire, président du club de raquette de Lévis "Le Voltigeur" et M. Alphonse Dion, président du club de raquette de Lévis "Le Lévis".

Pratique pour la chorale des Enfants de Marie de Lévis

Il

à apporter à la loi des conventions collectives de travail. Les Syndicats Catholiques et les Unions Internationales seront représentés à cette réunion convoquée par l'honorable C. J. Arcand.

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

Henri Gagnon, directeur-gérant J.-E. Barnard, rédacteur-en-chef

QUEBEC, 19 FEVRIER 1935

Véritable jugement politique

La Cour Suprême des Etats-Unis a rendu ce qu'on est convenu d'appeler un jugement politique, en décrétant, par une décision de cinq juges contre quatre, que les Chambres avaient le droit de relever le gouvernement de l'obligation de racheter au prix de l'or les bons vendus à ses administrés avec cette garantie.

Parmi les conséquences importantes de ce jugement, il y a la libération pour les compagnies et les individus de payer l'équivalent de l'or les obligations souscrites avant cette législation, soit en faveur de l'Etat, soit en faveur des banques, soit en faveur des particuliers. Sont également libérés les gouvernements ou les étrangers qui ont autrefois emprunté des fonds aux Etats-Unis, en souscrivant à cette condition dont l'effet est annulé.

C'est ainsi que le gouvernement canadien, les administrations provinciales ou municipales, les commissions scolaires qui ont des échéances à payer aux Etats-Unis pourront les acquitter avec des dollars américains ou leur équivalent. Mais le gouvernement américain lui-même ne saurait se libérer de la garantie qu'il a pu assumer, ou que ses administrés ont assumée, de payer en or des effets achetés à l'étranger, hormis dans les pays où, comme en Angleterre, la convention de l'or a été abolie.

Il y a de tels jugements politiques, où la règle d'équité ou même de droit est suspendue, parce que l'intérêt public exige qu'on lui sacrifie les intérêts particuliers. Et la justification de tels jugements est facile à établir par le droit naturel, même si ceux qui en sont accidentellement les victimes ne veulent pas en convenir.

Le temps détruit les sophismes

En 1917, lorsque le gouvernement Borden a institué sa politique d'étatisation des chemins de fer déficitaires, il a versé inutilement des indemnités aux maisons de crédit qui avaient imprudemment avancé des millions à ces entreprises privées, de même qu'il a assumé, parce qu'il le voulait bien, toutes leurs dettes hypothécaires. Plus tard, sous prétexte de mettre ces systèmes amalgamés en bonne voie d'opération, il leur a encore avancé des centaines de millions, auxquels se sont ajoutés forcément les déficits annuels que l'Etat devait absorber.

C'est ainsi qu'on en est arrivé à la capitalisation actuelle des Chemins de Fer Nationaux, qui est énorme, mais dont une partie représente ce qu'on a justement appelé le *brigandage*, soit ce que des politiciens ont payé à d'habiles metteurs en scène, sans y être obligés. Le service des intérêts annuels de la véritable dette obligatoire coûte près de soixante millions, et c'est le gouvernement qui en paie les cinq sixièmes, en attendant que ce système rapporte suffisamment pour honorer toutes ses charges.

Lorsque certains journaux parlent de cette dette obligatoire, ils assument que ce capital soufflé ne sera jamais réduit et que le surplus des opérations des "C. N. R." ne suffira jamais à en payer les intérêts annuels. Les événements ne tarderont pas à réfuter ce sophisme plus ou moins honnêtement présenté. Sous l'administration actuelle, même en temps de crise, les opérations annuelles de ce système marquent des profits qui tendent à augmenter. Ils ont été de plus de dix millions en 1934 ; et on espère qu'ils seront de près de quinze millions en 1935.

De plus, au fur et à mesure qu'il faudra payer les obligations hypothécaires à des échéances prochaines, le gouvernement pourra convertir cette dette ferroviaire en réalisant une économie de près de moitié dans le coût des intérêts annuels. Lorsque sera terminée la série des opérations nécessaires à cette conversion de dette, le service annuel de ces intérêts sera réduit de soixante à trente-cinq millions, soit à une charge fixe que le retour de la prospérité permettra probablement de payer à même les profits réels des opérations annuelles des "C. N. R."

Ces faits sont de nature à mieux faire comprendre un problème que trop de gens ont intérêt à embrouiller.

Autant de perdu pour les chômeurs

L'assurance-chômage votée hier par la Chambre des Communes exigera la création d'un nouvel organisme administratif, dont on suppose le coût à plus de sept millions par année. Plus de 4,000 fonctionnaires verront au fonctionnement normal de cette administration.

Or il est avéré, M. Bennett lui-même en a maintes fois convenu, que le problème national dont la solution presse le plus, c'est le chômage. Pour procéder logiquement, le gouvernement aurait dû rétablir les chômeurs dans la vie industrielle, en faisant exécuter des travaux publics, ou parer convenablement aux inconvénients graves de leur situation, par une forme de secours qui tienne compte de leur état moral et mental.

La loi de l'assurance-chômage comporte des risques nombreux. Il est douteux que les tribunaux reconnaissent sa validité. Il arrive que l'inconstitutionnalité d'une législation ne soit décelée que par le Conseil privé que de nombreuses années après son commencement d'application. A moins qu'on ne soumette immédiatement ce point de droit à la Cour Suprême, on risque donc de créer une machine administrative coûteuse qui ne fonctionnera jamais.

Et même si elle doit fonctionner régulièrement, combien faudra-t-il de temps avant qu'elle remplisse efficacement sa fonction ? L'assurance-chômage est obligatoire. Ouvriers et patrons verseront les contributions hebdomadaires exigées, mais en attendant qu'aucun accident n'interrompra pas ces paiements pendant une durée minima de trente-cinq semaines. Après cela seulement, advenant le chômage des travailleurs, auront-ils droit de toucher des indemnités régulières.

On estime à près de 2,500,000 personnes le nombre des administrés qui, de par leur état, auront à souscrire normalement aux obligations de l'assurance-chômage. De ce nombre, il y en a un tiers que le chômage actuel met dans l'impossibilité de payer les versements, partant qui ne peuvent rien attendre de cette administration. Parmi les autres, il y en a la moitié au moins qui ne travaillent pas assez régulièrement pour verser des contributions hebdomadaires pendant le laps de temps exigé. Ceux-ci ne bénéficieront pas davantage à un système qui ne comporte pour eux qu'une taxe personnelle aussi lourde qu'injuste.

Quant aux autres, ceux qui ont un emploi plus stable, ils contribueront au système plutôt qu'ils n'en profiteront. Pour eux au moins, si la loi opère, elle leur assurera une certaine tranquillité d'esprit, et, à l'occasion, une indemnité appréciable. Cependant, au mieux, une faible minorité d'ouvriers retiendront quelque chose d'une administration extrêmement coûteuse au pays. (N'oublions pas que le gouvernement entend immobiliser cinquante millions de dollars dans cette fondation.)

Tout ce que nous disons là tend à démontrer que cette législation, dont le principe nous paraît sage, n'a pas été votée au bon moment ni de façon constitutionnelle. C'est une addition coûteuse qu'on impose à la machine administrative, sans s'occuper des embarras, des retards, des accidents qu'elle provoquera. Pour l'instant, elle va fournir aux ministres l'occasion de nombreuses nominations. A la veille des élections, ce petit patronage réjouira quelques milliers de partisans. A moins que la Cour Suprême ne soit immédiatement appelée à se prononcer sur la validité de cette loi de l'assurance-chômage.

SOLARIUM GRATUIT

Rayons tamisés

La pratique du droit conserve.

Les sectaires aiment mieux le tapage que le bien.

Après le problème de l'or, il reste à régler celui du papier.

Avec cet argent dévalué en paie tout de même ses dettes.

Les espionnes tombent, mais les ex pions demeurent.

Les vieilles girouettes grincent plus que les autres.

Tout ce que touche M. Bennett tourne mal.

Il ne faut pas battre le fer lorsqu'il est froid.

Un parlementaire redoute les attaques de bile.

Donner à bon escient pour que le profit n'aille pas aux exploités.

L'importance d'une ville ne se mesure pas à l'insignifiance d'un ministre.

En somme, le jugement d'un tribunal tient parfois dans une seule tête.

En Turquie

La flotte sousmarine ottomane vient de s'enrichir d'une unité acquise en Espagne. Pour apprécier ce fait, minime en soi, il faut se reporter à quarante-huit ans en arrière.

En 1887, Abdul Hamid, grand amateur de bateaux, à condition qu'ils achetaient sur les conseils de Sir Basil Zaharoff, deux sous-marins Nordenfeld de 160 tonnes, les premiers à battre pavillon turc. Seulement, le sultan rouge se méfiait de ses matelots et non sans raison, puisque c'est par eux que commença la révolution de 1908.

De crainte qu'ils conspirassent à dix mètres sous l'eau, on ne désigna aucun équipage pour monter les submersibles qui se roulaient tout doucement jusqu'au triomphe des Jeunes-Turcs qui les mirent à la ferraille.

Inhumanité

Logique humaine : le marquis et la marquise de Londonbury réunissent leurs amis ; ils sortent la meute, se lèvent de grand matin, montent à cheval, partent à travers la forêt galopent toute la journée. Au prix de grandes fatigues et de risques parfois mortels, ils débouchent un cerf et le poursuivent. Hommes et chiens sont assoiffés de carnage. Mais le cerf tombe à la mer. Alors la face des choses change. Les chasseurs se transforment en pêcheurs. Les chiens en sauveteurs. Au prix de fatigues non moins grandes et sans crainte des risques, on repêche vivants le beau cerf, qui pleure à chaudes larmes. On l'enveloppe de couvertures, on le soigne, on y va tout doucement.

Pourquoi faire ? Le retour, pardieu ! Autre logique humaine : n'importe où, en prison, un condamné à mort tombe malade. De grands médecins viennent le voir : on prodigue l'attention et les soins. On fait une transfusion de sang. Il est sauvé. Tout le monde est bien content.

Pourquoi ? On va pouvoir le retourner.

Démolition

Après la démolition de l'hôpital de la Charité de Lyon, qui tombait en ruine, voici que l'on va démolir également l'hôpital de la Charité de Paris pour faire place à une annexe de la Faculté de Médecine.

Cet hôpital avait été fondé au début du XVII^e siècle. A cette époque l'on put y contempler, comme à l'école-Dieu du reste ou dans les autres hospices de la ville le petit joyeux tableau qu'offraient deux malades couchés dans le même lit. Pour réaliser cette sorte de défi aux lois de l'espace et de l'équilibre, on installait quatre ou cinq personnes dans un même lit, puis quatre autres dans une sorte de toit au-dessus du lit. Enfin, l'on trouvait en cas de besoin, dans l'hôpital encore quatre nouvelles places.

L'hôpital que l'on va démolir était, grâce à Dieu, bien moderne. Gagnon qui le confort de celui que l'on reconstruit fera dans l'au-delà tressaillir d'étonnement les pauvres diables qui, pour guérir plus vite, n'avaient à respirer que les miasmes exhalés par les onze poitrines de leurs compagnons de lit et d'infortune.

Feuilles Volantes

S'effacer, pour ne pas être éclipsé. Bossu ou non, il faut rouler sa bosse.

Où le châtiment pousse, n'espère pas de roses.

Les masques tombent, les visages à deux faces restent.

Zola est incapable d'admirer : le préjugé lui gâche l'entendement.

Il est très rare qu'un sorniois ne soit pas double d'un poltron.

Les esprits subtils savent fort bien dégager les nuances des différences.

Les girations de la pensée suivent difficilement les alternances de la raison.

Le typographe qui "mastique" les gros mots est presque toujours bien inspiré.

Les enfants précoces ne regrettent que davantage de voir leurs parents si vieux-jeu.

De bonne humeur comme le croque-mort qui lit son journal en commençant par les notes nécrologiques.

La jeunesse est heureuse de tout ce qu'elle ne sait pas, et la vieillesse est chagrine de tout ce qu'elle aimerait ignorer.

Les succès faciles sont éphémères ; il n'y a que ce que l'on acquiert avec peine, effort et patience qui dure. Et fort peu de temps encore.

TRISTAN

(La Tribune)

FRANCE ET GRANDE-BRETAGNE

L'excellent discours de M. Franklin-Bouillon, dont nous avons parlé hier, est de nature à éclairer nos amis anglais sur l'opinion française. Nous avons été et nous resterons des partisans résolus de l'entente franco-britannique qui, complétée par l'amitié franco-italienne et par les accords avec nos amis de l'Europe centrale, est la seule garantie de la paix.

Mais encore faut-il que les gouvernements britanniques se rendent compte de la situation créée par la politique allemande. Ils n'ont pas tous les jours paru avoir sur ce sujet des idées très nettes, et malheureusement perd, à long terme, ce n'est pas à Paris qu'ils ont trouvé les clartés qui leur manquaient.

Aujourd'hui, tout le monde serait inexcusable de se tromper. L'Allemagne se montre avec une franchise qui a sa brutalité et aussi sa farouche grandeur. Elle est pangermaniste, dominatrice et dévorante. M. Briand ne la pas cru, et toute sa politique s'est effondrée. M. MacDonald et Sir John Simon ne le croient pas davantage, et toute leur politique périclite de cette erreur. L'essentiel est qu'elle ne fasse pas périr en même temps d'autres choses beaucoup plus importantes, et notamment la paix européenne, et la civilisation occidentale.

Depuis quelques années, le "Times", qui n'est plus le "Times" de jadis, s'est montré très favorable à l'Allemagne et a soutenu un certain nombre d'opinions peu plaisantes. Tout récemment, il a exprimé des idées qui ont le défaut d'être peu conformes à la réalité et de présenter les questions diplomatiques sous un aspect qui ne nous semble pas clair.

C'est ainsi que le "Times" a parlé de la difficulté de concilier la thèse française et la thèse allemande, et de la possibilité de dépasser, dans les conversations diplomatiques, la question antique des relations franco-allemandes. Il est peut-être agréable au "Times" de considérer les problèmes en suspens comme exclusivement franco-allemands, et d'apparaître en arbitre entre deux plaideurs ennuyés. Ces deux plaideurs, confondus aujourd'hui, étaient naguère faciles à distinguer. L'un avait comme maxime il y a vingt ans :

"DEAR OLD ENGLAND"

Mon ami anglais tira lentement de sa bouche sa pipe, qui ne le quittait presque jamais, et il leva vers moi ses yeux bleus et candides.

"Je dois vous dire que mon ami anglais est catholique, et qu'il comprend donc mieux que la moyenne de ses compatriotes la mentalité de notre pays."

"Vos ministres sont à Londres, dit-il ; malgré les inévitables malentendus, l'amitié anglo-française est restée constante depuis la guerre. Avec l'Italie, dont vous êtes à tous points de vue plus près que de nous, vous venez seulement de renouer des liens brisés depuis des années."

"Que voulez-vous dire par là ?"

"Si je vous affirme que vous êtes, vous, Latins, des logiciens et des juristes, héritiers à Paris comme à Rome de la tradition de Gaius, d'Ulpien et de Papinien, j'émets un truisme d'une désespérante banalité. Mais le plus déconcertant — et je ne crois pas que l'on ait suffisamment insisté là-dessus — c'est qu'à votre rigide logique vous ajoutez un don d'imagination incontestable, en politique étrangère tout au moins."

"Je pensais que l'imagination était une qualité des peuples romantiques. Et vous me concédez que le romantisme fut chez nous d'importation anglaise et allemande."

"Le romantisme littéraire, oui. Mais en politique, c'est tout autre chose. Nous avons dans notre langue un verbe qui veut dire non pas "comprendre", mais — pardonnez-moi la trivialité de l'expression — "comprendre quand on a le nez sur la chose" : c'est réaliser. Sous peine de commettre un horrible anglicisme, ne traduisez pas : réaliser ; car il ne s'agit nullement de réaliser sa fortune, mais bien de s'apercevoir qu'une chose est réelle."

Or, une chose est moins aisément réelle à un pays isolé, ou qui se croit isolé, des autres, les contacts avec ceux-ci étant plus rares. Je m'explique."

Prenons la question du désarmement, qui a sans doute les honneurs des conversations londoniennes. Cette question est passée pour nous par deux phases : la phase imaginative et la phase réelle. Jusqu'à l'arrivée de Herr Hitler au pouvoir, le peuple anglais jugeait comme un effet de l'imagination française le réarmement du Reich. Comme nous n'en avions pas de preuves tangibles, nous restions sceptiques, sans même essayer d'éprouver l'exactitude de ce propos. Nous faisons donc confiance à l'Allemagne, et si vous parlez de sécurité, nous répondons que la meilleure garantie de sécurité était le désarmement. Dous lorsqu'en 1922 fut mis sur pied à Genève cet admirable projet de traité d'assistance mutuelle que vous préconisez, le Cabinet socialiste MacDonald le repoussa. Et pourtant le projet, après avoir défini l'agresseur — la nation dont les troupes franchiraient des zones préalablement délimitées entre les pays du continent, — stipulait les garanties

générales et spéciales que les membres de la Société des Nations s'engageraient mutuellement non seulement en cas de guerre, mais même dans l'éventualité d'une simple menace de guerre."

Ce fut également notre gouvernement qui fut écho, deux ans après, le fameux protocole de Genève, lequel protocole serait d'ailleurs plus près la définition de l'agresseur — celui-ci étant le pays qui se refusait de régler un différend par l'arbitrage, et les sanctions internationales étant automatiquement déclenchées contre lui."

Vous réalisez à l'avance, vous "flairiez", si j'ose dire, l'hitlérisme. Et vous le flairiez aussi lorsque, au cours des travaux de la Commission préparatoire du désarmement, qui dura de mai 1926 à décembre 1930 — avec des interruptions, — votre délégation réclamait un contrôle strict dans l'application de la future convention ; ou plus tard, en 1932 et 1933, lorsque la Conférence même vous mettez en avant un projet hardi d'internationalisation de l'aviation."

Ces deux projets, contrôle et internationalisation, furent également repoussés par vous. Mais vous oubliez que dès 1922 nous préconisions aussi à Genève la conclusion d'accords régionaux de garantie et d'assistance, qui n'étaient pas autre chose, appliqués à des régions déterminées, que le pacte de Locarno d'abord, signé par vous en 1925, et que le pacte oriental et le pacte danubien d'aujourd'hui."

— Oui je le sais, et je sais aussi que la ténacité du bouledogue est une qualité française. L'histoire admirera la continuité rare de votre politique internationale depuis la guerre."

Mais revenons chez nous. Aujourd'hui nous réalisons le réarmement allemand. Nous le réalisons d'autant plus que sa menace essentielle est d'ordre aérien, menace directe pour nous donc. Ici vous restez les esclaves de votre logique ; vous vous refusez en effet à conclure une convention de désarmement qui, tout en sanctionnant ce réarmement, restreindrait ses effets, le limiterait par contrat, et contrôlerait l'application de ce contrat. Car votre ténacité l'emporta : nous sommes devenus partisans du contrôle. Partisans aussi de la sécurité : le mot "Sécurité" apparaît comme fête de chapitre dans notre projet de convention de désarmement en date du 29 janvier 1934."

— Oui, mais vous ne donnez pas à la sécurité le même sens que nous. Vous estimez que notre sécurité est suffisamment garantie par les accords de Locarno — qu'il conviendrait d'ailleurs de préciser ; — nous, nous pensons à la sécurité générale, à l'orient et au centre de l'Europe comme à son occident ; car un conflit sur un point quelconque de notre continent s'étendrait bien vite au continent tout entier."

— C'est là la supériorité de votre imagination. Pour nous, nous ne réalisons que l'immédiat, qui est le réarmement allemand. Il s'a long

CHRONIQUE OUVRIERE

L'assurance-chômage

Les rapports des actuels sur l'établissement des primes de l'assurance-chômage et sur leur relation en ce qui concerne les indemnités aux assurés viennent d'être déposés à la Chambre des Communes. M. A.-D. Watson, actuel en chef du service des assurances, et M. Hugh Wolfenden en ont remis chacun un au premier ministre.

Dans les considérations qui précèdent son rapport, M. Watson indique que le danger de l'assurance-chômage consiste à diminuer le désir de l'assuré qui touche une indemnité à se chercher du travail. L'autre danger proviendrait, d'après M. Watson, du fait que le patron, en l'absence de contributions à une assurance, s'efforce, pendant les périodes de chômage, de conserver ses bons employés. Lorsqu'il versera des contributions pour ses ouvriers, il n'aura plus d'intérêt à les garder et l'assurance, de ce fait, tendra à accroître le nombre des chômeurs, à en faire porter le fardeau entier par l'assurance, alors qu'à l'heure présente le patron en porte une certaine partie.

D'autre part, dit-il, l'assurance-chômage tend à accroître le nombre des ouvriers dans les industries où ils sont assurés contre le chômage et à diminuer dans celles où ils ne le sont pas. En l'absence de l'assurance-maladie, les patrons seront peut-être tentés de mettre à pied les ouvriers dont l'état de santé n'est pas très bon.

M. Wolfenden adhère aux conclusions de M. Watson. Il demande en plus que le gouvernement institue une revue-analyse trimestrielle des conditions de travail qui serviront de guide du travail.

En plus d'être une constitutionnalité fort douteuse et de ne valoir absolument rien pour remédier à la crise actuelle, le projet d'assurance-chômage de l'honorable M. Bennett comporte, d'après les actuels, bien des dangers dont le moindre n'est pas l'accroissement du nombre des chômeurs. Les libéraux comme les conservateurs sont en faveur du principe de l'assurance-chômage et c'est pourquoi le bill a été adopté en deuxième lecture, hier, à la Chambre des Communes. Il semble bien qu'il sera modifié dans sa forme avant d'être appliqué.

Assemblées

Au Secrétariat
CE SOIR : Le Conseil Général des Syndicats Catholiques de Québec.

DEMAIN : L'Union Catholique des employés de gros. L'Union Provinciale des travailleurs en chaussures, section des monteurs et des tailleurs. Le Syndicat National des plâtriers de Québec. La Fraternité des plombiers électriciens de Québec, Inc.

Bourse du Travail
CE SOIR : La Fraternité des tailleurs de cuir de Québec, Inc.

Salle Club des Marchands
CE SOIR : Le comité exécutif du Conseil Fédéré des Métiers et du Travail de Québec et Lévis.

DEMAIN : La Fraternité Unie des charpentiers menuisiers d'Amérique, local 730. La Fraternité des wagonniers de chemins de fer, local 217.

LES ELECTRICIENS

Une réunion de tous les électriciens, licenciés seulement, sera tenue au numéro 184 rue Dorchester, ce soir, mardi 19 février, à 8 heures. D'intéressantes questions concernant ce métier seront étudiées. Que tous les électriciens se fassent un devoir d'être présents.

LES TAILLEURS DE PIERRE

Tous les tailleurs de pierre de Québec et du district sont convoqués à une importante assemblée qui aura lieu ce soir, mardi 19, à 8 heures, aux quartiers généraux des Unions Internationales, 356 boulevard Charest. On procédera à l'élection des officiers de l'union et d'intéressants renseignements seront donnés aux hommes de ce métier.

UNE CAUSERIE DE L'ABBE A. VACHON

A l'issue d'une assemblée mensuelle régulière de la Ligue des Femmes Catholiques tenue hier soir, M. l'abbé Alexandre Vachon, directeur de l'école de Chimie de l'Université Laval, fit aux membres de cette ligue une intéressante conférence au cours de laquelle il peignit pour ses auditrices le spectacle grandiose que présentait le récent Congrès Eucharistique international de Buenos-Ayres.

La soirée était sous la présidence de Mme M.-E. Murphy, qui dirige avec zèle et dévouement le travail de la Ligue des Femmes Catholiques. Le Révérend Père Keltz, curé de la paroisse St-Patrice, présenta le conférencier, tandis que M. le chanoine Pierre Casgrain, aumônier des émigrés catholiques le remercia.

way to... Russie, et cette longue route, nous ne l'avons pas encore franchie, mais cela viendra sans doute — plus tard.

Voyez-vous, avec nous il faut de la patience. Nous n'hésitons pas, comme je viens de vous le montrer, à adopter les thèses que nous avions d'abord rejetées, et cela dès que nous avons réalisé le danger. Notre conduite future dépendra de la maladresse allemande, qui peut nous faire aller plus loin encore dans le sens de vos thèses.

— Je souhaite que les Allemands continuent à être... maladroits."

J. CARET.

(La Croix)



ENO'S "FRUIT SALT"

Première chose le matin... dernière chose le soir

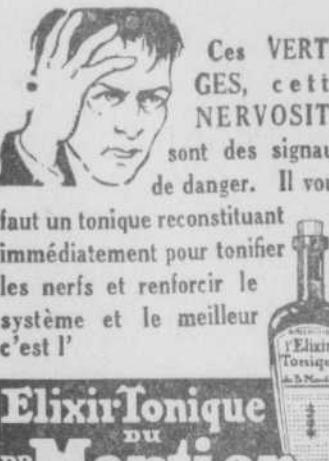
LA PORTE ST-LOUIS

En dépit des difficultés que rencontrent les ouvriers à effectuer un travail de maçonnerie durant la saison froide, les travaux de reconstruction et de transformation de la porte St-Louis avancent rapidement et le lt-colonel J.-P. Dubar, officier-ingénieur du district militaire No 5, pourra être déplacé de façon à permettre le passage des véhicules des deux côtés. La réfection du Bastion du Roi sera aussi terminée pour l'été prochain.

Cependant même quand ces travaux seront terminés, les chômeurs logés à la citadelle à raison de 30 sous par jour auront de quoi faire, car le lt-colonel Dubar a affirmé que la réfection complète des murailles de Québec, fournirait de l'ouvrage pour trois ans à venir.

M. E. COTE MALADE

M. Emile Côté, maire du village de Montmorency, malade depuis quelque temps, devra encore garder le lit pendant au moins une semaine.



Ces VERTI-GES, cette NERVOUSITE sont des signaux de danger. Il vous faut un tonique reconstituant immédiatement pour tonifier les nerfs et renforcer le système et le meilleur c'est l'Elixir Tonique de MONTIER.

LES CIGARETTES À FAÎCHEUR DE MENTHOL. Chez les bons marchands de tabac. Egalement en tabac haché fin pour les rouler soi-même, 10c le paquet.

FABRIQUÉES PAR ROCK CITY TOBACCO CO., LTD., QUÉBEC. 100% Canadienne et Indépendante.

Ligne Française ILE-DE-FRANCE

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Allez en Europe par Le Havre. Prix adaptés aux conditions actuelles. Service impeccable. Cuisine française. Confort sans égal.

DEPART 2 MARS

INFORMATIONS GRATUITES AUPRES DES AGENCES DE VOYAGES OU DE

A. LABELLE, 1196, PHILLIPS PLACE, MONTREAL, CAN., MARQUETTE 2081

Paris, dép. 9 km
Chantilly, dép. 16 km
Ile-de-France, dép. 23 km

Le M.S. Lafayette, de Québec, le 24 juin pour Plymouth et Le Havre.



Bonne lumière à bon marché

VERIFIEZ CETTE MARQUE

VOUS dépensez moins pour un meilleur éclairage quand vous utilisez des Lampes EDISON MAZDA. Elles vous évitent le gaspillage d'énergie électrique et vous assurent le maximum de rendement pour le courant consommé.

MEILLEUR ECLAIRAGE... MEILLEURE VUE

LAMPES EDISON MAZDA

CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO., Limited

QUEBEC POWER COMPANY

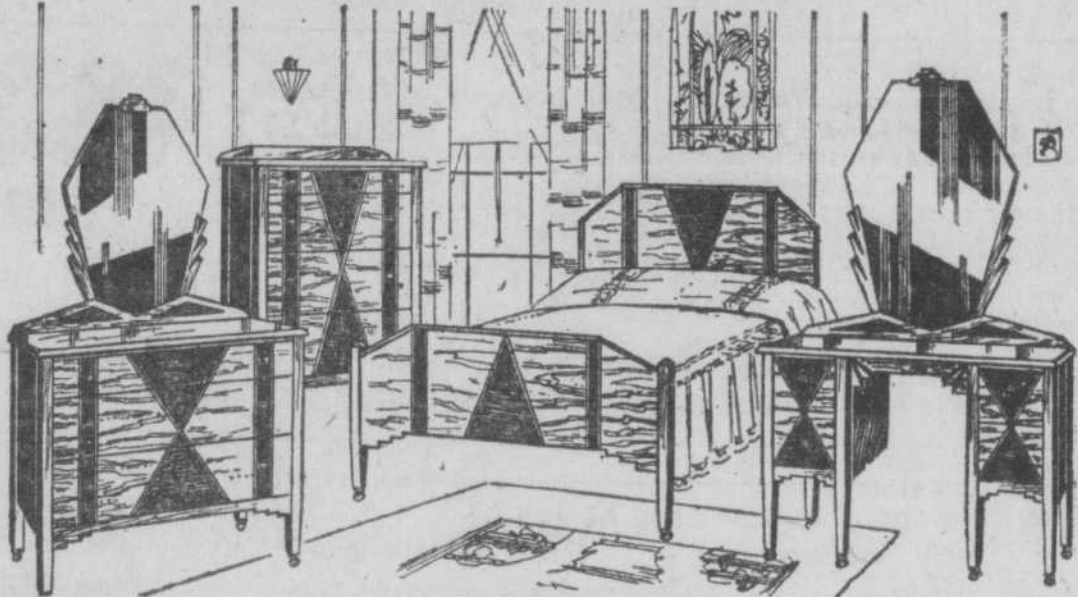
LA COMPAGNIE PAQUET

LE MAGASIN QUI BAT LA MARCHE AVEC LE TOUT NOUVEAU -- TOUJOURS

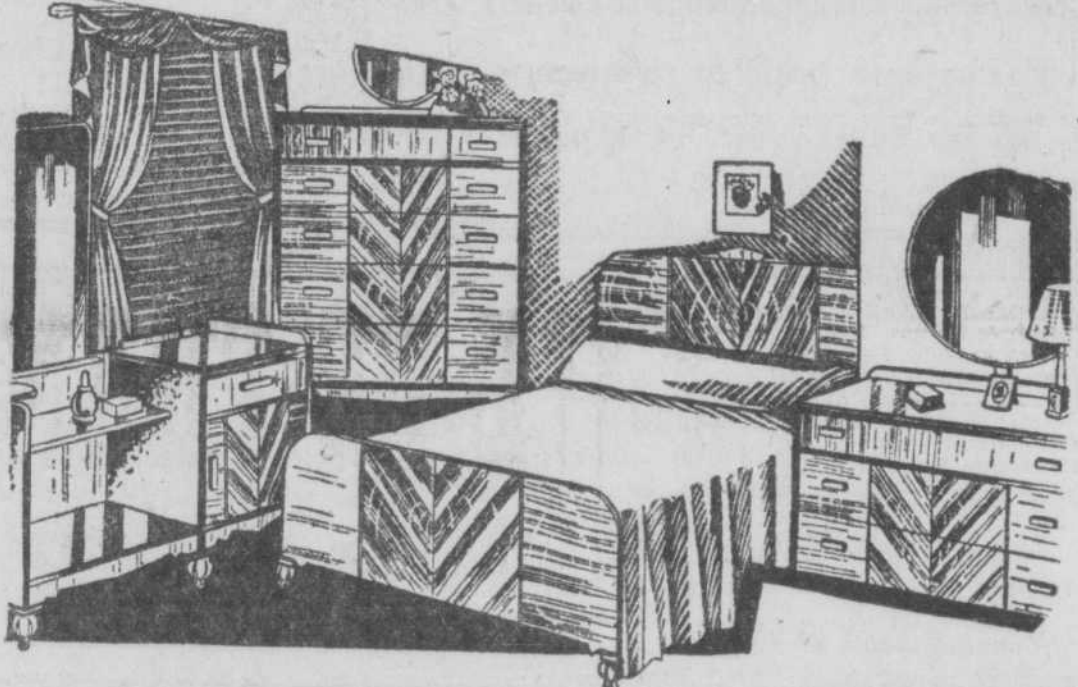
AU RAYON DES MEUBLES

DES AUBAINES DE FEVRIER

Qui devraient intéresser toutes les personnes qui désirent DU STYLE, DU MODERNE et DU BON tout en visant à l'économie.



MOBILIERS DE CHAMBRE A COUCHER \$39
— comme illustration —
Art Moderne, en merisier fini noyer, comprenant : Bureau, Vanité française ornementée de miroirs vénitiens, Commode et Lit double. — LES QUATRE PIÈCES.



MOBILIERS DE CHAMBRE A COUCHER \$89
— comme illustration —
Très belle apparence — construits pour durer toute une vie. — Noyer oriental, devant combinés de noyer madré, comprenant : Bureau avec miroir rond, chiffonnier avec miroir ajustable, Lit double, Coiffeuse et banc. — LES CINQ PIÈCES.

LE CORTEGE DES NOUVEAUTES PRINTANIERES POINTE A L'HORIZON...

LES PREMIERES LIGNES D'AVANT SONT DEJA
RENDUES AUX MAGASINS PAQUET



BLOUSES

Comme les costumes vont être beaucoup portés ce printemps, c'est dire que la demande pour les Blouses sera grande.

Nous nous sommes préparés en conséquence et déjà nous avons un choix immense de blouses, dans les styles les plus nouveaux, teintes charmantes, dans les tissus : Crêpe cascade, taffetas uni ou quadrillé, satin et crêpes divers.

SPECIAL 100

Jolies blouses, en un très beau choix de rayés ou quadrillés fins — diverses nuances sur fond blanc. Venez choisir pour...

\$1.99

TOILETTES! COSTUMES! MANTEAUX!

Les toutes dernières créations... Teintes dernier cri — de grande distinction...

Des toilettes qui feront ressortir votre type particulier dans toute sa perfection.

Nos prix sont des plus modérés — Venez le constater en nous honorant d'une visite.



OFFRE EPATANTE!

Magnifique groupe de
**ROBES D'APRES - MIDI
DE DINER ET DE SOIR**

Valeurs de \$13.75 à \$45.00

Moins **25% 33 1/3%**
et **50%**

Choix très varié de modèles et teintes — Tailles désassorties cependant — Il y a dans le lot de superbes robes de velours.

PRENEZ DONC LA PEINE DE VENIR LES VOIR. ELLES NE MANQUERONT PAS DE VOUS INTERESSER.

— Premier plancher —



Acheter chez
"PAQUET" c'est
faire preuve
de tact et de bon
goût.

Un hommage unanime à un brillant avocat

(Suite de la page 3)

Depuis plus de quarante ans, il a été l'avocat du gouvernement dans toutes ses causes importantes ou du droit constitutionnel. Il a plaidé pour nous devant tous les tribunaux du pays et, à plusieurs reprises, en Angleterre, devant le plus haut tribunal de l'Empire, le Conseil Privé. Il a pris une part active comme délégué à plusieurs conférences internationales. Sa carrière a été remarquable à tous les points de vue et les membres de la magistrature et du Barreau ont bien raison de ne pas vouloir laisser passer son jubilé inaperçu. La célébration aura lieu à Québec, le 23 mars et nous comptons qu'un grand nombre des amis de M. Lancôt, tant de la magistrature que du Barreau, tiendront à y assister.

Voici maintenant la résolution passée par les Barreaux de Montréal et de Québec:

Extrait des minutes d'une assemblée du Conseil du Barreau de Québec le 12 janvier 1935.

Le Barreau de Québec désire offrir ses félicitations les plus sincères en même temps que ses meilleurs vœux à M. Charles Lancôt, assistant-procureur général de la Province de Québec, à l'occasion du cinquantième anniversaire de son admission à la pratique du droit. Il désire se joindre aux nombreux amis de M. Lancôt

pour souligner très spécialement cet heureux événement.

Le Barreau de Québec a suivi avec attention les succès remportés par M. Charles Lancôt dans ses luttes constitutionnelles et dans la revendication des droits de sa province, devant les plus hauts tribunaux, et il en est fier. Cinquante ans d'une excellente et laborieuse pratique du droit dans des sphères élevées sont tout à la fois, du Barreau dont il est membre. Et si les ans ont mis quelque peu de neige sur sa tête, ses confrères constatent, avec plaisir que sa jeunesse de caractère et son ardeur n'en sont point altérées.

Le Barreau de Québec formait le souhait que M. Lancôt garde longtemps encore cette jeunesse et cette ardeur en même temps que les belles qualités qu'il possède du véritable avocat.

Copie conforme,
Le secrétaire,
(Signé) PAUL LESAGE.
CONSEIL DU BARREAU DE
MONTREAL

Extrait du procès-verbal de la séance du 4 février 1935

Sur proposition du Bâtonnier, l'honorable G.-A. Fauteux, C.R., appuyé par le trésorier, M. J.-A. Mann, C.R., le Conseil adopte, à l'unanimité la délibération suivante:

Le Barreau de Montréal est heureux d'offrir à M. Charles Lancôt, C.R., assistant-procureur général de la province de Québec, ses félicitations les meilleures à l'occasion du

cinquantième anniversaire de son admission à l'exercice du droit;

Depuis ses débuts dans la profession, M. Charles Lancôt, tant à Montréal qu'à Québec, n'a pas cessé d'honorer le Barreau par les belles qualités qui le caractérisent et qui sont l'apanage du grand avocat;

Le Barreau de Montréal exprime le vœu que de nombreuses années s'ajoutent encore à la carrière féconde du jubilaire dont le Barreau tout entier célèbre aujourd'hui les cinquante ans d'une activité professionnelle inlassable.

Copie conforme à l'original,
L'Ass.-Secrétaire,
(Signé) MARECHAL NANTÉL.

Après les écrivains ce sont les artistes

(Suite de la page 3)

campagne d'annonce et de propagande et que les élèves sous la direction des professeurs, feraient des portraits d'après des photos au préalable agrandies. Le témoin ne peut jurer qu'on lui ait spécifié qu'il s'agissait de l'Ecole des Beaux-Arts, mais il en a eu l'impression très nette. Les portraits à l'aquarelle coûtaient \$30, mais il y avait des primes de \$50 à \$500.

Pour celui qui serait le plus beau, sans doute, de dire le juge Roy. Après avoir livré un de ses portraits, le témoin n'en a plus eu de nouvelle. Alors, il s'est rendu à l'adresse indiquée sur son reçu, 31 1-2 rue St-Joseph, mais il n'a trouvé la personne. Et il n'a eu d'agrandissement de son portrait "ni en sole ni en satin". Mme Alphonse Grenier corrobore ensuite le témoignage de son mari. Pour l'aider à identifier les accusés, la Cour les fait lever. En autant qu'elle se souvienne, Mme Grenier assure qu'on lui a parlé d'une "Ecole des Beaux-Arts et des Lettres". Après avoir payé un acompte à l'un des accusés, elle n'a plus eu de nouvelle de son portrait. Quand finalement elle a vu un agrandissement, elle n'a pas trouvé ça de son goût.

Mme Arthur Lacasse a rendu un témoignage identique, ajoutant que des tableaux devaient être faits à la peinture d'après sa photo, mais qu'elle n'en a plus entendu parler, non plus que du concours et de ses chances de gagner après avoir payé un

acompte de \$195.

M. Romeo Landry a été pendant quelque temps vendeur pour les accusés, mais il lui était toujours impossible de satisfaire ses clients, parce que les commandes qu'il obtenait n'étaient pas exécutées. Au "Collège des Arts et Peintures", il n'y avait ni professeurs ni élèves quand il y est allé. En tout et par tout, M. Landry n'a sollicité que sept commandes, dont deux ont été exécutées. Une fois il a voulu obtenir qu'une fille exécutée pour Noël. On l'a remis au Jour de l'An, puis à Pâques.

Et ensuite à la Trinité, probablement? demande le juge. Et le témoin semble acquiescer d'un mouvement de la tête. Quand M. Landry ne pouvait obtenir que ses commandes fussent exécutées et qu'il demandait des explications, on lui disait que le "Collège" était en relations avec une maison de Toronto.

Et sur ce, la séance a été ajournée à ce matin.

La scène fédérale

(Suite de la dernière page)
rivières Yamaska et St-François par le département. Sur les travaux susmentionnés un total de 38 personnes sont employées avec un salaire collectif de \$178 par jour. Les personnes du comté d'Yamaska qui y sont employées ont été recommandées par M. Paul Comtois, candidat bleu défait. M. Georges Normandin est le contremaître des travaux.

Le député Young, de Weyburn, libéral, a demandé le nom des personnes qui ont envoyé une requête pour obtenir une protection spéciale, en vertu des dispositions de la loi du revenu national, sur la valeur imposable des poudres de bronze et d'aluminium importées d'Allemagne en Canada en décembre 1931. Le ministre intéressé n'a pas l'habitude de donner des renseignements sur ces questions. Il n'a pas été nécessaire de tenir une enquête pour en venir à cette décision.

Le bureau des douanes et de l'ac-

L'empire spirituel de la France s'agrandit

(Suite de la page 3)
Materlinck et des C.-F. Ramuz. Enfin les animateurs de l'Association viennent de concevoir un audacieux dessein: Ils convoqueront un vaste congrès dans la capitale, à l'occasion de l'exposition de 1937. Ces premières assises de la France spirituelle illustreront une formule de ralliement que Pierre Mille proposait aujourd'hui aux écrivains étrangers de langue française: "Qu'il y ait, comme au Paradis, plusieurs demeures dans la maison du Père."

Les fermes expérimentales du Canada ont rapporté, l'année dernière, la somme de \$177,720 et elles ont coûté \$1,354,388. Ces détails ont été fournis à M. W.-J. Weir, député libéral de MacDonald, par l'hon. M. Weir, ministre de l'Agriculture.

M. G.-F. Sanderson, libéral de Perth, demande un état de toutes les dépenses pour fins militaires et policières contractées par l'administration actuelle depuis qu'elle est entrée en fonction en août 1930, y compris les dépenses en cours et les déboursés projetés pour les mêmes fins en fait de construction d'ouvrages publics.

LES VARICES

diminuent promptement et sûrement, sans repos forcé. Les plaies et les vieux ulcères sont vite guéris et toutes les mauvaises odeurs sont bannies avec

MOONE'S EMERALD OIL
Vendue par tous les pharmaciens avec garantie d'argent remis.
L'Huile Emerald de Moone est 5 fois plus profitable que les liniments ordinaires. Elle est maintenant fabriquée au Canada. Prix: 90 cents.

**ACHETEZ LES MARCHANDISES
ANNONCES**
Soyez sûr d'être satisfait

UN CHEF: PAPINEAU

C'est là le titre de la prochaine conférence qui sera donnée devant les membres de la Société des Arts, Sciences et Lettres vendredi prochain, le 22 février. Le conférencier sera M. Wheeler Dupont, avocat de Québec.

LE "SABLE I"

La mauvaise température qui sévissait depuis quelques jours dans le bas du fleuve, rive nord, commence de diminuer. Le "Sable I" entre dans le port de Tadoussac vendredi dernier et a pu repartir hier après quelques difficultés pour reprendre son voyage vers l'estuaire du Saint-Laurent. Il s'est arrêté vers la fin de l'après-midi, lundi, à Portneuf.

AU ROYAL RIFLES

Une soixantaine de convives assistaient hier soir au dîner militaire donné au club de la Garnison, rue Saint-Louis. Le lieutenant-colonel C.A. Young, M.C., V.D., officier commandant les Royal Rifles du Canada, et les officiers de ce régiment avaient pris place dans la grande salle à manger de ce club.

de Léon Bloy, dont il fut l'ami intime, et de Huysmans, contre les ordonnances d'église de mauvais goût, et il pense qu'un grand pas vient d'être fait vers la résurrection du véritable art religieux.

DES SYMPATHIES

A une assemblée spéciale des membres de la Chambre de Commerce de Charny, tenue le 11 courant, il a été résolu à l'unanimité que les membres, ayant appris avec regret la mort de M. Roland Soucy, membre de cette organisation, offrent à sa famille leurs plus vives sympathies dans le deuil cruel qui vient de les frapper.

C'est la copie de cette résolution qui a été transmise aux journaux et que le "Soleil" s'empresse de reproduire avec l'expression de ses profondes condoléances.

LE CERCLE CARTIER

Gaspé, 19 (D.N.C.) — Le cercle régional Cartier, fondé au début de décembre 1934, par Mgr F.-X. Ross, évêque de Gaspé, dans le but de grouper les jeunes gens de cette ville et de les intéresser aux études religieuses, nationales et patriotiques, est d'une grande activité. Trois conférences viennent d'être données sous ses auspices par MM. A. Fradet, notaire, André Paris et J.-A. Bourget. MM. J.-E. Gagnon et Saint-Pierre ont également pris la parole. Le Père Rancourt, du Séminaire, est l'aumônier de ce cercle dont les officiers sont MM. André Paris, B.S.A., président, Dr L. Pelletier et A. Adam, vice-présidents, Eugène Gauthier, secrétaire, Louis Méthot, secrétaire-adjoint, J.-A. Banville, trésorier, Louis Méthot et J.-B.-E. Saint-Pierre, publicistes.

Grand soulagement pour les employées de bureau

Si le surmenage sape votre force... Si les crises de faiblesse, la pâleur des joues, les migraines, les nuits sans sommeil et les jours sans énergie assombrissent votre vie, commencez à refaire votre santé en prenant les Pilules Milburn pour la Santé et les Nerfs, comme en prennent tous les jours des milliers d'employées de bureau et de personnes âgées par tout le Canada. C'est un remède qui depuis 40 ans donne des preuves de son efficacité. Dans les pharmacies et magasins généraux.

The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.



pour personnes faibles et nerveuses

Pertussin

SUR

POUR LES TOUX D'ENFANTS

Prescrit par les médecins depuis plus de 20 ans. Vendu dans toutes les pharmacies.

POUR ECHANTILLON GRATUIT
Envoyez nom et adresse, avec 46 (en timbres), à Pertussin Ltd., ave. Atlantique, Montréal, P.Q.

Echos mondains

Madame Ernest Lapointe reçoit intimement à déjeuner, aujourd'hui, en l'honneur de madame Gaston Praté, à l'occasion de son prochain départ.

Demain soir, l'honorable Gordon Scott, C.L., de Montréal, recevra à dîner, au Québec Winter Club, pour quelques amis.

Madame Frank Clarke, "Thornhill", Chemin St-Louis, s'embarquera, samedi, le 23 courant, sur le "Champlain", à New-York, en route pour l'Europe, où elle passera quelque temps.

M. et madame Maurice Versailles qui s'étaient inscrits au Château Frontenac en fin de semaine, sont retournés dans la métropole.

Madame Ralph-S. Stockwell est arrivée à Québec, aujourd'hui, de Cowansville, pour passer quelque temps avec son époux, le colonel l'honorable M. Stockwell, au Château Frontenac.

Se sont inscrits au Château Frontenac en fin de semaine dernière : M. et madame G.-A.-C. Phillips, de Winnipeg; mesdemoiselles M.-C. Wilkins et W. Chapman, de Cleveland, Ohio.

Madame J.-S. Royer recevait à une porte de bridge et à l'heure du thé, jeudi dernier, à sa résidence de l'avenue de la Tour.

Mademoiselle Sheila Price fait un bref séjour à Shawinigan Falls, l'hôte du réverend et de madame Sydney Williams.

Mademoiselle Madeleine Bernard, de Montréal, était dans la vieille capitale en dernière fin de semaine, chez son frère, M. J. Bernard.

Mademoiselle Florence Baptist, des Trois-Rivières, fut en fin de semaine, l'hôte de mademoiselle Jean Gilmour, de cette ville, à la demeure des parents de celle-ci, M. et madame J.-G. Gilmour.

M. et madame Charles Coristine, ainsi que mademoiselle Allison Coristine, qui ont passé la fin de semaine à "Thornhill", Chemin St-Louis, les invités de M. et de madame Frank Clarke, sont retournés dans la métropole.

M. J.-M. Desjardins quittera Québec, ces jours-ci, pour se rendre à New-York, d'où il s'embarquera, samedi, le 23, sur le "Champlain", afin de faire un voyage en Europe.

Mademoiselle Marguerite Cauchon, recevait, dimanche à l'heure du thé, à la résidence de ses parents, M. et madame J.-A. Cauchon, Chemin St-Louis, en l'honneur de son invitée mademoiselle Jacqueline Lambert, de Montréal.

M. Edgar Rochette, M.P.P., et madame Rochette sont retournés en ville, après avoir passé la dernière fin de semaine dans la métropole.

Les québécois ci-dessous cités sont descendus à l'hôtel Windsor de Montréal, la semaine dernière : M. et madame J.-E. Blouin, M. et madame J.-R. Gerneau, M. et madame J.-R. Gobeil, M. et madame R. Dubréil, M. et madame P.-A. Labrecque, M. et madame J.-N. Miller ainsi que mademoiselle Miller, M. et madame C. Sanguin et M. et madame J. Pettitclerc.

Le docteur Charles-Basil-Gardner, de Montréal, a passé la fin de semaine à Québec, l'hôte de M. et de madame A.-H.-M. Hay, avenue du Parc.

M. et madame R.-H. Read qui étaient dans la vieille capitale pour le tournoi provincial de badminton, sont de retour dans la métropole.

Cet après-midi, madame Arthur Larue, Grande-Allee, recevra intimement à l'heure du thé.

Le docteur et madame Bertrand, de Lévis, se sont rendus à la fin de la semaine dernière en Floride, où ils feront un séjour.

Mademoiselle Yvette Thibault, de Montréal, fut l'invitée de M. et de madame J.-A. Tremblay, avenue Bourgoinville, en fin de semaine.

Mademoiselle Jean Stockton, de Montréal, était à Québec en fin de semaine, l'invitée de l'honorable Anna Bailey, à la demeure des parents de celle-ci, le baron et la baronne d'Arvey, Grande-Allee.

Mademoiselle Ernestine Ross partira prochainement pour la Floride, afin d'y passer quelques mois.

M. Sewell Hubbard est retourné à l'université McGill, après avoir passé la fin de semaine, chez ses parents, le docteur et madame A.-R.-F. Hubbard, rue Cook.

M. Arthur Dick, étudiants à l'université McGill, était à Québec pour la fin de semaine, chez ses parents, M. et madame A. Dick.

Mademoiselle Julia Hammond, de Montréal, a passé la fin de semaine en notre ville.

Madame Carlton Allen qui prit part au tournoi provincial de badminton, fut l'hôte de son époux, M. et de madame J.-V. Perrin, avenue Moncton.

Madame S.-L. de Carteret, de East Angus, passe quelque temps à Québec, l'hôte de M. et de madame John-Sheehy, de cette ville.

Mademoiselle Ruth Gilmour, est retournée dans la métropole pour recevoir ses études à l'université McGill, après avoir passé la fin de semaine en ville, chez ses parents, M. et madame J.-D. Gilmour.

M. Percy Scott, de Montréal, fait un court séjour en ville.

Ont aussi souscrit au bridge et thé, donné par la Société Protectrice des Animaux, section des Dames, lundi prochain, le 25 courant: madame Hector LaPerle, madame Desmond Clarke, mesdames C.-P. Delage, M.-P. Bancroft, John Sheehy, R.-A. Wallace, W.-H. Petry, Georges Paquet, H.-F. Milton, W.-P. Lindsay, George Mitchell, E. Joseph, W.-E. Campbell, mademoiselle Ivy Gibson, mesdames W. Champion, P. Drouin, W.-J. Darlington, madame Deniston, mesdames R.-P. Kernan, T.-J.-J. King, E.-G. Meredith, G.-B. Elwin, Ernest LaBrière, René Turcot, J.-M. Elliott, J.-H.-W. Bursell et mademoiselle Darlington.

Mademoiselle Mary Purne passe quelque temps dans la métropole, l'hôte de M. et de madame Bruce Taylor.

Mademoiselle Annette Tremblay est retournée dans la métropole, après avoir été en fin de semaine, l'invitée de madame J.-O. Roy, rue de Repentigny.

Mademoiselle Marthe Sansfaçon, de Montréal, fut en fin de semaine, l'hôte de mesdemoiselles Doyle, de cette ville.

Madame A.-A. Swan, de Montréal, est présente à Québec, en visite chez le major et madame L. Lucrot.

Madame Ferdinand Michaud, de la Rivière-du-Loup, est présente à Charny, l'hôte de madame Jos. Fournier.

M. et madame Lucien Roy, de Lévis, annoncent à leurs parents et amis la naissance d'une fille, née le 12 février et baptisée le lendemain sous le prénom de Louise. Les parrain et marraine furent M. et madame André Roy, oncle et tante de l'enfant. Porteuze, mademoiselle Marcelle Roy, tante de l'enfant.

A MONTREAL

Le baron et la baronne Kervyn de Meerendré sont partis, hier, pour Boston, d'où ils s'embarqueront pour Trieste. Après avoir séjourné pendant quelque temps dans le Midi de la France, ils se rendront en Belgique.

M. et madame Pierre Charton partiront jeudi soir pour New-York, d'où ils s'embarqueront sur le "Champlain" pour un voyage en Europe.

L'honorable Marguerite Shaughnessy reprendra ces jours-ci de New-York.

Mesdemoiselles Louise et Françoise Belleau, de Lévis, arrivées à Montréal, en fin de semaine, seront les invitées, pendant leur séjour en ville, de leur tante, madame Frank Power et de mademoiselle Claire Langlais.

Mademoiselle Dorval est revenue hier, de Québec, où elle s'était rendue pour assister au thé-dansant donné par madame Aimé Lantier. Pendant son séjour en cette ville, mademoiselle Dorval a été l'invitée du docteur et de madame Jean Dussault.

M. et madame René-Brunay Perreault sont de retour d'un séjour de quelques semaines, au Antilles.

Mademoiselle Corinne de Boucherville et mademoiselle Suzanne Mathieu, ont passé la fin de semaine au Club Seignette.

Madame Pierre-F. Caspary recevait intimement, à l'heure du thé, dimanche, en l'honneur de M. et de madame Pierre Charton, à l'occasion de leur départ prochain pour l'Europe, et de M. Jean Desj, de Paris.

Madame Ovide Taillefer donnait, dimanche, à l'hôtel Queen's, un thé-dansant pour ses filles, Magdelaine, Marthe et Marie-Paule. Le salon espagnol où avait lieu cette réception, était décoré de fleurs printanières et de verdure.

M. et madame Pierre-H. Racine, de passage à New-York, la semaine dernière, en route pour les Indes Occidentales, se sont inscrits au Waldorf-Astoria.

Mademoiselle Brenda Rowley a donné, hier soir, un show de toile, en l'honneur de mademoiselle Jeanne Guertin, de Ste-Madeleine, à l'occasion de son prochain mariage avec M. Joseph de Guise.

A OTTAWA

Leurs Excellences le gouverneur général et la comtesse de Beby, accompagnés de madame Mirabaud et de mademoiselle Mirabaud ainsi que de l'honorable madame Gordon Ives et du capitaine D. Fisher-Rowe, ont dîné, hier soir, avec le ministre de France au Canada et madame Raymond Bruggé.

Madame Perley Robertson recevait à dîner, demain soir, avant la soirée dansante, qui aura lieu à Rideau Hall.

Madame A.-C. Hill donnera un dîner, mercredi soir, demain, avant la soirée-dansante de Rideau Hall.

MESDAMES.
MADAMEISSELLE PAULE, experte coiffeuse de New-York et Montréal, ira à votre domicile vous donner l'ondulation à l'eau, au fer, coupe de cheveux, traitement du cuir chevelu, shampoo, massage de figure, manucure, taille des sourcils, etc.
TEL.: 4-1194

Les baronnes ne seraient pas mortes

(Suite de la 1ère page)
crisis un roman sur cette affaire, tout en changeant les noms des personnages en scène. C'est pour cela qu'on m'a incarcéré.

AUTRE VERSION

Londres, 19 (Trad. de CP-Havas). — Si l'on en croit le News-Chronicle, la raison pour laquelle Hitler refusait de commuer la sentence de mort portée contre la baronne Anita von Berg et Mlle Renate von Natzenmar serait que celles-ci divulguèrent le plan d'une invasion allemande en Pologne au pilis fort des propositions de paix faites par Berlin à Varsovie. Ce journal dit dans un article de fond:

"L'écœurante sauvagerie avec laquelle a été exécutée la sentence de mort portée contre deux misérables espionnes à Berlin nous donne probablement la mesure de la consternation créée dans le gouvernement nazi par les révélations qui leur furent imputées. S'il est de fait qu'elles révélèrent à la Pologne, au moment même où Hitler protestait de ses intentions pacifiques à l'égard de ce pays, le plan allemand d'une invasion allemande, on s'explique l'indignation du Führer."

Dit le Manchester Guardian: "L'espionnage en temps de guerre est puni de mort partout, mais non en temps de paix. Pourquoi donc l'est-il en Allemagne à l'heure actuelle? Parce que l'Allemagne vit dans une atmosphère de guerre internationale et de guerre de classes."

Berlin, 19 — Le bruit court d'une rencontre prochaine d'Hitler et de Pilsudski. Ce dernier, qui exerce en fait la dictature dans la République polonaise, doit prendre des vacances au Maroc, et on présume qu'il passera par Berlin.

FEU Mme LS GAGNON

Ste-Félicité, (D.N.C.). — Le 10 février, est décédée Dame Yvonne Blier, à l'âge de 35 ans, épouse de Louis Gagnon. Son service et sa sépulture eurent lieu le 12 février, à 9 heures. Le service fut célébré par M. l'abbé A. Gagnon, curé de la paroisse qui fut la levée du corps.

Les porteurs étaient: MM. Hormidas Harrison, Delphis Gagnon, David Gauthier, Charles Forbes. Portait la croix M. Camille Dion.

Elle laissa pour la veuve, outre son époux, Louis Gagnon; son père et sa mère, M. et Mme Pierre Blier, de l'ouest; trois frères: Donat Blier, des Etats-Unis; Alfred, du Nord-Ouest; Ovide Blier, de l'ouest; ses beaux-frères et belles-sœurs: MM. et Mme Delphis Gagnon, Zénon Truchon, MM. Alexandre Gagnon, Jos. Gagnon, Wilfrid et Herménégilde de Gagnon; ses oncles: MM. Joseph Fortin, Octave Blier, Octave Gagné, Emile Blier, François Tremblay.

Une foule considérable assistait aux obsèques. Nos sympathies.

FEU M. T. LABRANCHE

Thetford-Mines, (D.N.C.). — Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Thomas Labranche, époux de Dame Déla St-Laurent, décédé le 8 courant, l'âge de 67 ans et 8 mois. Ses funérailles ont eu lieu en l'église St-Alphonse, lundi matin, à 8 heures, au milieu d'une assistance considérable de parents et d'amis.

M. le curé G. Sauvageau a fait la levée du corps et chanta aussi le service.

MM. Ludger Gagné, Jos. Simo, Louis A. Lévesque et T. Poulin portaient la dépouille mortelle.

Le défunt faisait partie de la société de Tempérance et de la Garde d'Honneur du Sacré-Cœur.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, huit fils: M. Joseph Labranche, de Thetford-Mines; Albert Labranche, de Plessisville; Jeffrey Labranche, de Montréal; Adélard Alfred, Louis, Félix et Mathias Labranche, de Thetford-Mines; deux filles: Mme Joseph Royer, de Lévis, de St-Adrien d'Irlande et Mlle Eugénie Labranche, de Thetford-Mines; son gendre, M. Joseph Royer; ses belles-sœurs: Mmes Joseph et Adélard Labranche, de Thetford-Mines; Mme Jeffrey Labranche, de Montréal; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Ephrem St-Laurent, de St-Adrien d'Irlande; M. Jos. Desjardins, de Thetford-Mines; Mme Vve Charles Labranche, Mme Vve Honoré Labranche, de Thetford-Mines; M. et Mme Louis Amy, de Thetford-Mines; Mme Vve Pierre Labranche, de Plessisville; M. Charles St-Laurent, M. Delphis St-Laurent, M. et Mme Adélard St-Laurent, de Montréal et quelques autres dont les noms nous échappent.

A la famille en deuil, "Le Soleil" offre ses sincères sympathies.

"LA DANSE MACABRE"

Si passive qu'on la représente à tous genres d'autorité, l'Allemagne assemble, depuis quelque temps, les fils d'une conspiration contre la tyrannie économique dont le Dr Schacht est, à la fois, le ministre et le prophète.

Servi par les tristes de cette ironie froidement germanique dont Bis-marck fut l'impressionniste, les plaques sensitives de l'histoire, habiles à composer avec toute l'amertume que distille le Reich un breuvage toxique et anesthésiant pour les créanciers, Schacht fut longtemps l'objet d'une admiration sans bornes. On dit qu'il a conquis cette position morale auprès d'Hitler mais qu'elle ne le sauverait pas d'un sacrifice possible aux nécessités de l'opinion publique d'hiver.

En effet, comme ces larmes qu'on ne pleure pas et qui, sur le cœur retombent toutes l'année pessimisme de Schacht ne trouvant plus son issue vers l'étranger, retombe, en fait, sur l'Allemagne. Financier classique contraint à cultiver l'hérésie mais la jugeant, ivrogne mais de sang froid, Schacht est un éternel opaque, imperméable aux lumières de cette espérance qui est, pour tout régime, une nécessité politique. Les commerçants sans fenêtres sur l'extérieur, les banquiers sans affaires sous le fétiche du mark-or, les paysans catégorisés par Darré, les ou-

ST-FIDELE

Concours de violoncelle
Ce soir, mardi, à 8 h. 15, à la salle paroissiale, grande soirée et concours de violoncelle. Venez entendre les concurrents et voir couronner les vainqueurs. Il y aura aussi diverses autres attractions. Admission : 0.25.

Grand eucbre
Vendredi soir, à 8 h. 30, grand eucbre annuel de la Chorale des hommes. Les prix seront exposés au magasin "L'Economique", 3ème Avenue, Lamoignon. Voyez-les, ils sont de belle valeur et vous ne pourriez résister à leur attrait. Admission : 0.25.

Congrégation
Messieurs les Congréganistes sont priés de ne pas oublier que leur contribution est maintenant due.

LIS POUR PAQUES

Si vous désirez avoir des lis gigantesques ou longiflorus pour la fête de Pâques qui arrive en 1935, le 21 avril, il serait grand temps de faire la mise en pot.

Mettez un bulbe dans un pot de 6 pouces avec terre franche plutôt sablonneuse à laquelle on a mêlé un peu de fumier de vache bien pourri et un bon drainage. Il n'est pas nécessaire au début, des remplir les pots entièrement avec la terre, mais lorsque la croissance commence à se faire, on remplit le pot. Voyez à ne pas trop arroser avant que les racines et les pousses soient en bonne voie de croissance. Après cela, il y a peu de danger de trop arroser, si vous avez pris soin de mettre suffisamment de matériel de drainage dans chaque pot. Si la terre est modérément humide lors de l'empotage, il est mieux de ne pas faire d'arrosage jusqu'à ce que le sol devienne un peu sec. Plusieurs insectes, dans la culture des lis, sont attribuables à ce que l'on donne trop d'eau après l'empotage. Mettez les pots dans un appartement où la température le soir se maintient près de 52 à 56 degrés. Dès que les pousses apparaissent, il faut donner toute la lumière possible et monter la température graduellement jusqu'à 60 degrés. Les boutons à fleur devraient paraître 5 à 6 semaines avant Pâques. Ne forcez pas trop vite la croissance, car les fleurs que vous obtiendrez seront petites et les tiges seront courtes.

criers dont Ley ne contient l'impatience qu'en se compromettant lui-même, tout ce monde monte à l'assaut de la citadelle économique d'Obi, M. l'abbé A. Gagnon, curé de la paroisse qui fut la levée du corps.

Un conflit entre la hausse des prix provenant de la raréfaction des marchandises et la baisse des salaires, doivent être défrayés, doit être versé Schacht dans la dernière affaire qu'il monte autour des squelettes de l'Economie classique, animés par ses impressions et sarcasmes en un nouveau thème de la "Danse Macabre".

FRAMPTON

Fête des enfants
Comme d'habitude cette année M. le curé a tenu à réunir les enfants pour leur fête annuelle.

En effet, dimanche dernier, les enfants se rendaient en foule à l'église pour entendre un court sermon et recevoir la bénédiction du St-Sacrement.

Ensuite ils se dirigèrent tous vers la sacristie, accompagnés de leurs parents et là des jeunes filles du couvent leur distribuèrent à profusion des bonbons, faveur de notre bien aimé M. le curé P.-J. Boyd.

Merci à ce cher pasteur. Puissent ces fêtes continuer à faire beaucoup de bien dans l'âme candide de ces chers enfants.

Conférence du Tiers-Ordre
Il y a quelque temps, le révérend Père Simon des Pères Franciscains de Québec est venu enlever une soixantaine de membres dans la Conférence du Tiers-Ordre. Nous souhaitons persévérance à ces heureux novices et nous souhaitons de voir leur nombre par leur bon exemple le plus de bien possible autour d'eux.

Retraite fermée
M. le vicaire Emile Boutin nous est revenu après avoir goûté pendant 10 jours des douceurs d'une retraite fermée chez les révérends Pères Franciscains de Marie à Québec.

Nos malades
—Mme Arthur Allaire, épouse de notre estimé maire, se remet tranquillement de la cruelle maladie qui la terrassait pendant un quinzaine de jours.

—Mme Honoré Chevalier, mère de Mme Dr C. Hamel, garde la maison depuis le commencement de l'hiver, elle ne se remet pas vite d'une opération subie l'automne dernier.

—M. Edouard Duhaie est présentement gravement malade.

—Mme Dr C. Hamel, retenue depuis trois semaines à la maison par la maladie est maintenant en bonne voie de guérison.

A tous ces malades nous souhaitons prompt et complet rétablissement.

Naissances
—Marie-Isabelle, fille de M. et Mme James Jordan (Emma Le-cours), parrain et marraine, M. et Mme Michael Doyle.

—Marie-Bridget, fille de M. et Mme James Jordan, parrain et marraine, M. et Mme Adalbert Perreault.

Nos félicitations à M. et Mme Jordan, heureux parents de ces deux jumeaux.

Sépultures
—Le 6 février, fut inhumée, dans cette paroisse, Marie-Ethel-Doris, fille de M. et Mme Antonio Labbé, décédée le 5, à l'âge de 2 mois.

—Le 8 février fut inhumé le cultivateur de feu Hugh-Joseph Kelly, cultivateur de cette paroisse, époux de Dame Marie Jacques, décédée à Franquelin, âgée de 59 ans. Outre son épouse, il laisse pour le pleurer d garçons et 3 filles: Stephen, de Madison, Maine; Martin, des Etats-Unis; Raymond, Eileen, Johannan, Léonard, Francis, Thomas, Lorman.

Nos sympathies aux familles en deuil.

Divers
—M. Edouard Baillargeon a été nommé officier de la Ligue du Sacré-Cœur. Nos félicitations.

Maux de Gorge
Soulagés rapidement par friction de VICKS VAPORUB AGIT-DE 2 FAÇONS A LA FOIS



HOLT, RENSHAW & CO.

Suivez la Foule à la Vente D'altération

Nous sommes à faire un grand ménage... Tout le rez-de-chaussée est en frais d'être renouvelé et redécoré... ce sera comme un étage neuf, à la moderne... Pour faire de la place aux ouvriers, tous les assortiments possibles doivent être soldés QUELLE QUE SOIT LA PERTE POUR NOUS. Tous les rayons du magasin prennent part à ce soldé décisif... Plusieurs valeurs ne sont pas annoncées à cause de leur faible quantité. Nombre d'articles sont offerts au prix coûtant et même meilleur marché... NE MANQUEZ PAS CETTE VENTE.

7 Manteaux de Fourrure	Wombat, Lapin brun, Seal Chapal, Wallaby	Valeurs jusqu'à \$95	39 ⁵⁰
10 Manteaux de Fourrure	Chevreau caracul noir, Chevreau caracul brun, Seal Chapal, Broadtail beige, Broadtail gris, Chevreau indien noir, Opossum australien.	Valeurs jusqu'à \$165	98 ⁵⁰
5 Manteaux de Seal Hudson	Garnis en pareil	Valeurs jusqu'à \$210	149 ⁵⁰
44 Robes	Genres pour l'après-midi et les affaires	Valeurs jusqu'à \$25.00	9 ⁹⁵
34 Robes	Styles pour l'après-midi, le dîner et le soir. Imprimées et unies.	Valeurs jusqu'à \$34.50	12 ⁷⁵
6 Manteaux	Pesanteur pour le printemps. Pas garnis.	Valeurs jusqu'à \$16.95	5 ⁹⁵
12 Manteaux	Styles de printemps. Garnis de fourrure et unis, nouveaux modèles compris	Valeurs jusqu'à \$19.50	11 ⁹⁵
10 Costumes	Pesanteurs pour le printemps.	Valeurs jusqu'à \$24.00	5 ⁹⁵
20 Costumes	Styles "swagger" et types tailleur.	Valeurs jusqu'à \$39.50	14 ⁹⁵

Rayon des manteaux — au second étage

6 Costumes	Costumes tricotés pour dames. Deux et trois pièces.	Valeurs jusqu'à \$29.50.	9 ⁹⁵
25 Costumes	Costumes tricotés. Deux et trois pièces.	Valeurs jusqu'à \$35.00.	12 ⁰⁰
25 pièces de Lingerie	Pantalottes, "knickers", Camisoles.	Valeurs jusqu'à \$2.25.	.95
12 pièces de Lingerie	Pantalons et camisoles en crepe et soie à gants.	Valeurs jusqu'à \$4.75.	1 ²⁵
12 pièces de Lingerie	Camisoles en sole-rayon.	Valeurs jusqu'à \$1.00.	.50
10 pièces de Lingerie	Kimonos et pyjamas en crepe-sole et satin.	Valeurs jusqu'à \$6.50.	4 ⁹⁵
25 Sacs à Main	Cuir et tissu.	Valeurs jusqu'à \$5.50.	1 ⁹⁵
20 Sacs à Main	La plupart des genres pour le soir.	Valeurs jusqu'à \$3.75.	.95

Rayon des spécialités — rez-de-chaussée

Au Rayon des Hommes

25 Complets	Valeurs jusqu'à \$27.50	19 ⁹⁵
50 Complets	1 et 2 pantalons Valeurs jusqu'à \$35.	23 ⁵⁰
25 Complets	Worsted et tweeds foncés et nuances plus pâles pour porter maintenant et cet été. Valeurs jusqu'à \$40.	27 ⁵⁰
20 Paletots	Pesanteur pour le printemps. Gris et brun foncé. Valeurs jusqu'à \$35.00	19 ⁵⁰
20 Paletots	Valeurs jusqu'à \$35.00	23 ⁵⁰
36 Chapeaux	Feutres de fourrure, pas de laine.	1 ⁹⁵
24 Chapeaux	Valeurs jusqu'à \$5.00 Gris-perle et gris foncé. Valeurs jusqu'à \$7.00	2 ⁹⁵
144 paires Chaussettes	Laine et laine et soie, patrons de fantaisie et unis. Bon choix et valeurs dans les petits numéros. Pointures: 8 1/2 à 10.	.95

Tous les Pardessus réduits de 20%

Rayon des hommes — rez-de-chaussée

Corsets et Brassières	Valeurs jusqu'à \$1.50	.55
37 Brassières	Valeurs jusqu'à \$5.50	3.25
18 Corsets	Valeurs jusqu'à \$6.50	3.95

Rayon des corsets — second étage

Au rayon des jeunes	Valeurs jusqu'à \$14.50	9 ⁹⁵
17 Complets de garçons	Grandeurs : 28 à 32	12 ⁹⁵
14 Complets de garçons	Valeurs jusqu'à \$15.95	12 ⁹⁵
7 Pardessus de garçons	Valeur jusqu'à \$8.50	2 ⁹⁵
21 Pardessus de garçons	Valeurs jusqu'à \$12.50	6 ⁷⁵
55 paires bas de golf	Valeurs jusqu'à \$0.65	.20
47 Casquettes garçons	Valeurs jusqu'à \$1.25	.45
146 Chemisettes de garçons	Valeur jusqu'à \$0.85	.39
18 Casquettes de cuir	Valeurs jusqu'à \$1.00	.75
16 Robes de fillettes	Valeurs jusqu'à \$2.95	1 ⁹⁵
75 Robes à pantalottes	Valeurs jusqu'à \$1.25	.59
54 Chandails de fillettes	Valeurs jusqu'à \$1.65	.75

Rayon des jeunes — 3ième étage

SPECIAL en Février chez PEMBROKE'S
44 de la Fabrique, Tél: 2-4331

Coupe personnelle \$3
avec PERMANENT LA LUIE

10% et 15% de réduction sur PERRUQUES d'ici la fin du présent mois.

Vente-Record de 4 jours de TISSUS • SOIES • COTONS au Syndicat.

Cette vente est attendue avec impatience chaque année. Nous y revenons avec la régularité d'une pendule, car nous savons très bien que les dames sont anxieuses de se préparer pour paraître bientôt au Soleil printanier. Nous avons décidé de lancer cette vente de 4 jours à partir de demain, avec une multitude d'occasions incomparables, à des prix si alléchants que nos rayons seront assiégés de bonne heure.



Et en fait de Crêpes imprimés

Voici réunis, les plus nouveaux dessins de la saison dans un choix varié de nuances ainsi que noir et blanc. Ceci comprend une belle qualité de crêpe miami, crêpe romain, et crêpe rugueux qui se vend en temps régulier \$1.25 la verge.—DEMAIN...

94^c

Un beau satin brillant,



de qualité insurpassable. Souple, au duvet très ras. 40 pouces de largeur. Toutes les nuances pour robes du soir, blouses, garnitures et lingerie. Valeur régulière de \$1.29, pour...

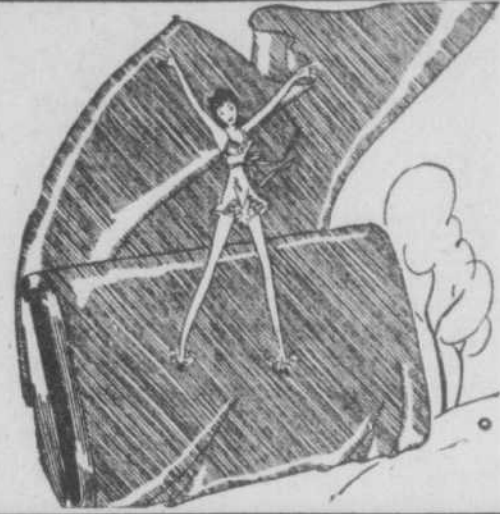
1.00



Un nouveau quadrillé

Marchandise de fil mercerisé et garanti lavable. 38 pouces de largeur. Couleurs de noir et blanc, brun et blanc. Faites-vous une jolie robe à peu de frais. Ce nouveau genre de quadrillé est très charmant dans sa fantaisie. Achetes-en plusieurs longueurs à notre bas prix de...

48^c



Tricolette indémaillable --

Vous chercheriez en vain cette qualité de tricolette, car seul, le Syndicat peut vous l'offrir. Nous en avons obtenu l'exclusivité pour Québec. 48 pouces de largeur circulaire; qualité parfaite et côtelé fin. Nuances de rose pâle, pêche, mauve, noire, blanche. Très convenable pour lingerie, robes, etc. Valeur de 75c. la verge, pour...

54^c

La Meilleure Soie Moirée

qu'il existe et de grande largeur: 46 pouces. Qualité absolument parfaite, et garantie ne pas s'effacer.

Nuances:

Bleu marin, brun, pêche, vert pâle, drab, prune, violet, vin, rouge clair, moutarde, bleu royal, bleu poudre, noir, blanc. Valeur régulière de \$1.25, pour

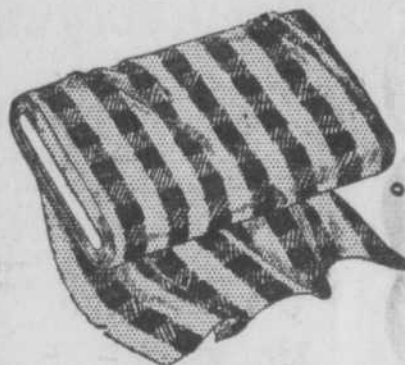
88^c



La fameuse Soie "Tokio"

Epaisseur très recherchée et d'un fini égal. Les dames économistes ne devraient pas oublier cette valeur sur leur liste d'achats, d'autant plus que nous la garantissons lavable

29^c



Plaid de laine

à grands carreaux nouveaux et aux couleurs plaisantes: brun, bleu cadet, cardinal, gris. Marchandise de 58 pouces de largeur et garantie pure laine botany. Valeur réelle de \$2.25, pour...

1.59

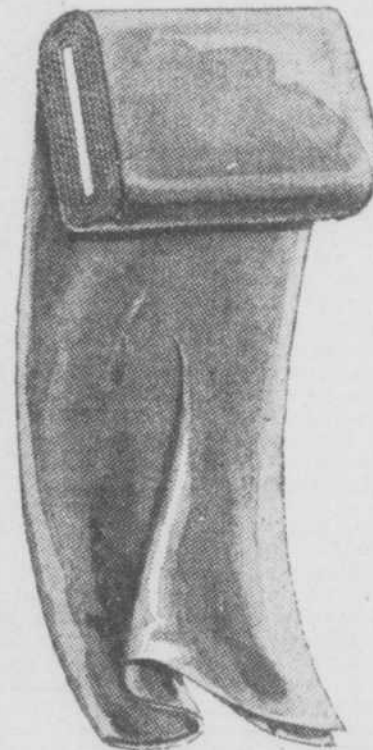
"Flanella" pour robes de chambre

Un tissu-union, mi-laine, à grands dessins quadrillés, rouge, brun, bleu, et vert. Qualité pesante. 54 pouces de largeur. Belle valeur à notre bas prix de vente...

88^c

Lisez ce que le Syndicat vous offre pour

68^c



Nous avons groupé à ce prix populaire, tous nos crêpes Marina, crêpe plat pure soie et soie taffetas de 40 pouces de largeur. Toutes les teintes dans le lot, y compris le noir.

Rien que des valeurs de \$1.00 et \$1.25.

Crêpe à bordure

Joli crêpe sable épais et garanti ne pas froisser. Fonds bleu, vert, brun, bleu marine, gros bleu, avec dessins fleuris ou diagonaux, et fini avec bordure de couleur différente au fond. Largeur de 38 pouces. Valeur de \$1.25 pour...

88^c

Velours transparent

de la plus belle qualité que l'on puisse rêver. En noir seulement. Marchandise de 36 pouces de largeur. Ce spécial ne "fera pas long feu" si l'on considère un instant son prix régulier de \$1.75 et le bas prix-record qui est offert durant cette vente spéciale..

1.00



Un tweed semi-worsted--

Un tissu idéal à petits dessins de quadrillés pour costumes. Ce tissu jouit depuis longtemps déjà d'une grande vogue et il sera le bienvenu encore pour le printemps. Couleurs: gris oxford, brun, drab, rouille, orange, chartreuse, jaune, bleu marine, vert. 56 pouces de largeur et remarquez que ce tissu est tout laine...

1.74



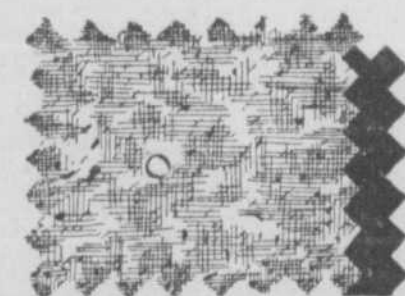
Pour Costumes ou Manteaux

Une "montagne" d'étoffes de toutes sortes: homespun, chevrons, chinées, ou unies, garanties pure laine et 56 pouces de largeur. Teintes de brun, gris fer, drab, vert pâle, vert olive, chartreuse, moutarde, bleu cadet, bleu royal, etc. Ce lot de tissus a été acheté spécialement pour cette vente.

1.38



Jolie Etoffe "nid d'abeilles"--



Nouveau tissu pour manteaux de printemps ou manteaux-sport. Epaisseur moyenne et pouvant très bien s'employer sans doublure. 58 pouces de largeur. Qualité pure laine et toutes les nuances nouvelles. Valeur de \$2.00, pour...

1.74

Etoffe "poil de lapin" réversible --

Une nouveauté de la saison. Tissu réversible, à long duvet blanc, dans les couleurs de bleu, poudre, gris pâle, coco, vert. 58 pouces de largeur. Ce tissu sera très montré dans les collections prochaines des grands couturiers.

1.74

- Cotonnades -

Coton jaune Wabasso, très fort et très large	12c
Coton blanc, à draps, bonne épaisseur. Grandeur 6-4	42c
7-4	45c
8-4	52c
9-4	57c
Coton à draps non blanchi:	
Grandeur: 68 pouces	42c
" 78 pouces	48c
" 87 pouces	54c
" 96 pouces	59c
Coton circulaire. 40 pouces	30c
42 pouces	32c
Coton blanc Wabasso, 36 pouces	15c
17c 18c 19c 21c	
Toile à rouleau. Qualité très forte. 16 pouces	14c
Qualité moyenne. 15 pouces	8c

Voiles et cotons à robes aux frais coloris --



Broadcloth "Patsy"

imprimé de jolis motifs pour robes d'enfants. 30 pouces de largeur. Une qualité valant de 24c. à 29c. Vendue à notre bas prix de...

16c

Imitation de toile

de couleurs unies et bien assorties, pouvant servir à différents usages tels que: robes, complets d'été garçonnets, etc. 36 pouces de largeur. Valeurs de 24c. et 29c. pour

21^c

Broadcloth "Bristol"

de couleurs de fantaisie pour robes d'intérieur. Un choix très varié de dessins nouveaux. 36 pouces de largeur. Valeurs de 24c. et 29c. pour

19^c

Voile imprimé

portant noms de "Brinkley" et "Twinkle". Différentes nuances au choix et d'une fraîcheur exquise. 36 pouces de largeur. Valeur régulière de 39c. et 59c. pour

24^c

Un lot de 2,500 verges

au moins, comprenant du broadcloth "Argyle", broadcloth à chemises et toile irlandaise. 36 pouces de largeur. Valeurs réelles de 39c. et 49c. pour

26^c

McCall, Butterick et Simplicity

sont les meilleurs patrons en qui vous pouvez poser votre confiance. Achetes-les au rayon voisin de celui des soies.

Aux Grands Magasins à Rayons du

SYNDICAT de QUEBEC LTEE

La vie universitaire

COURS PUBLIC DE M. DUFRENNE CE SOIR

M. Jean-Marc Dufrenne, professeur de littérature grecque à l'École Normale Supérieure, donnera son quatrième cours public sur la satire politique d'Aristophane, ce soir, à 8 heures 15, au grand amphithéâtre de la faculté de Médecine. M. Dufrenne continuera ce soir, l'étude des principales pièces du célèbre poète comique de la Grèce qui illustrent d'avantage les incartades du régime politique d'Athènes à cette époque. Aristophane maniait avec une rare habileté l'arme du ridicule et il s'en servait volontiers contre les administrateurs de la chose publique. L'auditoire des mardis universitaires apprécie hautement les cours de M. Dufrenne et l'assistance devient de plus en plus nombreuse.

LA JOURNEE UNIVERSITAIRE

Les carabins seront en liesse demain à l'occasion de la journée universitaire. Comme toutes leurs organisations, cette fête de nos étudiants sera un beau succès. On en prépare le programme depuis plusieurs semaines et rien n'a été négligé. La journée débutera, à 9 heures, par une messe solennelle en la chapelle extérieure à laquelle Mgr le Recteur officiera probablement lui-même. A dix heures, il y aura réunion au Cercle de la rue Couillard et à 11 heures, on fera une visite à Son Honneur le maire de Québec. A deux heures, les étudiants seront reçus au théâtre Capitol où la direction les convie à un grand spectacle. Puis la journée sera magnifiquement couronnée par un grand banquet au Château Frontenac auquel Son Eminence le Cardinal Villeneuve assistera de même que plusieurs personnalités ecclésiastiques et laïques. Le primat de l'Eglise canadienne qui porte le plus vif intérêt à la gent étudiante a bien voulu aussi accepter d'adresser la parole en cette circonstance. Mgr Camille Roy, P. A. V. G., Recteur de Laval, l'honorable Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts dans le cabinet provincial, M. Joseph Barbeau, directeur-en-chef au "Soleil", et M. Louis-Léon Doyon, E. G. F. A., président de l'Association Générale des Étudiants de Laval, qui souhaitera la bienvenue aux distingués visiteurs et parlera au nom des étudiants, sont sur la liste des orateurs. Les discours seront irradiés à partir de 9 heures par le poste CROCK.

LA CHORALE DE LAVAL

La grande chorale de Laval aura une répétition, ce soir, à 8 heures 15, en la salle des exercices de l'Université, sous la direction de M. Robert Talbot, de l'École de Musique. "L'on continuera la préparation des "Saisons d'Haydn" et l'on travaillera aussi sur un madrigal de Saint-Saëns.

LE "TAG-DAY" VA BIEN

Les membres du Grand Conseil de l'A. G. E. L., ont eu une réunion, dimanche matin, au bureau de M. l'abbé Arthur Maheux secrétaire général de Laval et Modérateur des Étudiants. Nos carabins sont enchantés de la façon dont les citoyens de la vieille capitale répondent à leur appel et de la bienveillance qu'ils accordent aux jeunes filles qui font la vente de cocardes. La plupart d'entre eux portent déjà le joli triangle jaune de l'A. G. E. L., et lorsque la vente se clôturera chacun aura souscrit en faveur des organisations étudiantes. Les étudiants apprécient beaucoup ce témoignage d'estime du public qui a bien voulu répondre si généreusement à leur appel.

AU COURS DE COMMERCE

M. Marius Laliberté, élève finissant du Cours Spécial de Commerce, a donné une intéressante causerie sur le "Libéralisme Économique", hier soir, à l'Académie Commerciale. M. Eugène L'Heureux, de l'Action Catholique, présidait cette séance d'ordre. Le R. Frère Palasis, principal du Cours, a souhaité la bienvenue au président qui a prononcé une brève allocution de remerciement. Le conférencier prit ensuite la parole. M. Laliberté a défini le "Libéralisme" une doctrine qui préconise avant tout la liberté, la réclamant sans entraves dans l'ordre économique et social aussi bien que dans l'ordre politique. Il a examiné les principes sur lesquels elle repose puis, s'inspirant de l'encyclique "Quadragesimo Anno", il a souligné les conséquences néfastes de ce système et les abus auxquels il entraîne. Dans la vie, il provoque l'individualisme et dans l'industrie et le commerce, il fait naître le désordre et les injustices sociales. Après la brillante causerie de M. Laliberté il y eut discussion, à laquelle participèrent les étudiants dont les noms suivent: St-Georges White, Guy Paquet, Odilon Couillard, Maurice DeCoster, Charles Robitaille, Lucien Laberge, Ferdinand Proulx, J.-E. Lavioie et E. A. Plante, C.G.A.

ST-GILLES

Service funéraire. Le 12 février a eu lieu le service anniversaire du feu dame Alice Aubert, épouse de sieur J.-Baptiste Montminy. Une foule de parents et d'amis y assistaient.

Traitez l'IMPURETÉ du SANG

DODD'S KIDNEY PILLS

ALL KIDNEY DISEASE

Pilules Dodd pour le Rein

PROGRAMME DES COURS

(SAMEDI)

Faculté de droit

Droit civil (1ère année) M. Roy; De l'interprétation des contrats. La lésion.—Droit civil (2e et 3e) M. Gagné; Du Cautionnement.—Droit romain (1ère année) M. DesRivières; Des contrats conventionnels.—Droit constitutionnel (1ère année) M. Sirot; Du Parlement.—Droit maritime (2e et 3e) M. Gravel; Les navires, enregistrement, transport, hypothèque.—Comptabilité (2e et 3e) M. Côté; Définition des comptes; livres de comptabilité.—Procédure notariale (3e année) M. Sirot; Radiation d'hypothèque; renouvellement d'enregistrement.

Faculté de Médecine

En 1ère année: Physiologie (Dr Blanchet); Les nerfs du rein; influences trophiques; vaso-motrices, secrétaires, sensitives et réflexes.—Anatomie et travaux pratiques (Dr P. Garneau).—En 2ème année: Physiologie (Dr Blanchet); Influences diverses des nerfs du rein.—Anatomie et travaux pratiques (Dr P. Garneau).—En 3ème année: Cliniques dans les hôpitaux.—Pathologie (Dr Fortier) interne; Congestions du rein.—En 4ème année: Cliniques dans les hôpitaux.—Pathologie interne (Dr Fortier); Le rein; congestions.—Anatomie pathologique (Dr Vallée); Tuberculoses pulmonaires aiguës.—En 5ème année: Cliniques dans les hôpitaux.—Hygiène (Dr Couillard); Hygiène urbaine.—Médecine légale (Dr Desrochers); Toxicologie; intoxication par les poisons corrosifs.—Leçons cliniques à l'Hôtel-Dieu; Helminthiase intestinale (Dr G. A. Racine);—Tuberculose pulmonaire (Dr J. Guérard).

Cours Supérieur de religion

Le R. Père Yves Gautier a donné cette semaine son quinzième cours. Après avoir résumé les conférences précédentes, il a abordé l'une des questions les plus attachantes de la Théologie, celle de la Vierge Marie; il a expliqué les trois principaux titres de gloire de Marie, la Mère de Dieu, la corédemptrice, la médiatrice.

Institut Supérieur de Philosophie

Morale Sociale. La politique chrétienne (R. Père Caron, O. M. I.); La science politique est une science pratique.—La philosophie d'Edmond (M. C. de Koninck); Le problème de l'indéterminisme. Les intersections des lignes d'univers de la relativité et le principe d'exclusion de Pauli. Solution de la difficulté par l'application de la définition de l'objet de la science expérimentale. Le déterminisme et l'indéterminisme comme principes méthodologiques.—Ontologie (M. l'abbé A. Hamel); Les transcendentes en général. Analyse du 1er article de la 1ère question du "De Veritate".—Psychologie dynamique (M. C. de Koninck); La solution bergsonienne du problème de la relation du corps à l'esprit.

Ecole Normale Supérieure et licence

ès lettres

Littérature française (M. A. Viatte); Explication d'un extrait du Génie du Christianisme de Chateaubriand: "Que la mythologie rappelle la nature (fin de l'introduction).—Littérature latine (M. J. Lechevalier); Correction d'un thème lauréat de la Lauréate. La maison paternelle (fin).—Littérature grecque (M. J.-M. Dufrenne); Explication de la préface de Thucydide.

Ecole d'Arpentage et de Génie Forestier

En 1ère année Chimie (M. l'abbé A. Vachon); Cuivre.—Mines de Noranda. Mercure et composés. Métaux précieux. Mines de Cobalt, Klondyke etc. Prix de l'or et du platine.—Algèbre élémentaire (M. F. Boutin); Examen final.—Dendrologie (M. A. Bédard); Monographie de l'érable blanc.—Géométrie analytique (M. A. Tremblay); Problèmes sur le cercle et la droite.—Calcul différentiel (M. A. Tremblay); Dérivées des fonctions logarithmiques, exponentielles, trigonométriques et trigonométriques inverses.—En 2ème année: Mathématiques appliquées (M. A. Tremblay); Examen final écrit.—Protection des forêts (M. Georges Maheux); Maladies particulières aux érables.—En 3ème année: Usines (M. Paul Joncas); Examen final écrit et oral.—Protection des forêts (M. Georges Maheux); Maladies particulières aux érables.—Industrie forestière (M. Marie-Albert Bourget); Utilité du séchage à l'air libre. Procédés et conditions du séchage à l'air libre.

Cours de langues modernes

Anglais (1ère année) Ponctuation. (M. J. Belleau) majuscules, abréviations, d'après English and Science de MacDonald.—(2ème année); Exemples de diffusion, extrait de MacDonald, English and Science.—Cours du Soir: Un passage de Dickens, David Copperfield; Premières tristesses.

PROGRAMME DES COURS

Lundi

Faculté de droit

Droit civil (1ère année) M. Roy; L'interprétation des contrats.—Droit civil (2e et 3e) M. Gagné; De l'effet du cautionnement entre le créancier et la caution.—Droit romain (1ère année) M. DesRivières; La vente.—Procédure civile pratique (3ème année) M. Baillargeon; Inscription pour jugement par défaut. Inscription ex parte. L'exception dilatoire.

Faculté de Médecine

En 1ère année: Chimie générale (M. Tremblay); Alcyoniques, coloration.—En 2ème année: Anatomie et travaux pratiques (Dr P. Garneau).—En 3ème année: Cliniques dans les hôpitaux.—En 4ème année: Cliniques dans les hôpitaux.—En 5ème année: Cliniques dans les hôpitaux.—Psychiatrie (Dr S. Caron); Démence précoce. Schizophrénie.

M. M. TURCOTTE, E.E.M., DANS LE DEUIL

Les Étudiants de Laval ont appris avec le plus vif regret la cruelle épreuve qui vient de s'abattre sur leur estimé confrère, M. Maurice Turcotte, E.E.M., par la mort de son père, M. Gustave Turcotte, assistant-greffier du Conseil Législatif. L'Université Laval s'honorait de compter au nombre de ses anciens ce citoyen distingué et sans reproche dont on a fait tant d'éloges. A l'Université comme dans toute la vieille capitale, on conservera toujours le souvenir ému de ce parfait gentilhomme. Le personnel de Laval et tous nos carabins sympathisent très vivement avec M. Maurice Turcotte et les membres de sa famille dans cette lourde épreuve.

Institut Supérieur de philosophie

Politique chrétienne (R. Père Caron, O. M. I.); Méthode et certitude de la Science Politique.

Ecole d'Arpentage et de Génie Forestier

En 1ère année: Botanique (M. L. Z. Rousseau); Structure interne de la racine. Zones corticale, stéliale. Ordre des éléments. Régions pilifères, tubéreuse, endoderme, pericycle, phloème, xylème-moelle. Différentiation histologique.—Dessin (M. Althod Tremblay); Plan topographique d'un village.—En 2ème année: Arpentage Supérieur (M. Paul Joncas); Examen périodique.—Calcul intégral (M. A. Tremblay); Surfaces et volumes, quadratures.—Dessin (M. Paul Joncas); Mise en plan du 3ème étage du pavillon des sciences.—En 3ème année: Dendrométrie (M. A. Bédard); Modes d'équarrissage des bois.—Travaux techniques: Plan d'inventaire; aménagement des rivières.

Ecole de Musique

Section grégorienne (M. le Chanoine J.-R. Pelletier); 4ème année: Éthique et pratique. Les dimanches de la Passion et des Rameaux; analyse et chant du Propre. Correction du devoir.

Cours de langues modernisées

Arabe (1ère année): Le passif.—Espagnol (M. J. Belleau) (1ère année); Verbes irréguliers, 2ème classe.

Intéressante causerie de Alp. Paradis

(Suite de la page 3)
ritables trains automobiles circulent maintenant sur les grandes routes et certains d'entre eux pèsent jusqu'à 60,000 livres. La construction des routes devait marcher de pair avec l'amélioration des véhicules et en Europe, comme en Amérique, les ingénieurs travaillent jour et nuit pour suivre les données les plus récentes de la science de la construction des routes. On marche si vite que les auteurs sont obligés de rééditer sans cesse leurs ouvrages et les législateurs doivent sans cesse amender les lois pour suivre le progrès moderne. M. Paradis a parlé des pays d'Europe où le progrès a été le plus sensible dans l'amélioration de la Voie, en Italie et en France. Les auto-roads italiennes sont fameuses et l'on se presse à Paris de mettre à exécution un vaste programme de construction d'auto-roads ultra modernes pour donner à la Ville-Lumière des sorties dignes de la plus belle ville du monde. Il en coûtera 500 millions de francs à la France pour se mettre à date dans Paris et pour de la Ville Lumière. Les Américains ne restent pas en arrière et ils sont en frais d'élever des monuments que l'on vient admirer de partout. Dans certains états il y a des routes de 204 pieds de largeur et aucune de ces grandes artères n'est traversée à niveau. On retrace toutes les grandes routes à neuf avec des profils améliorés et très modernes en ce qui concerne les pentes et les courbes. Dans la province de Québec on ne peut pas dépenser autant de millions et il faut se contenter de suivre d'aussi près que possible nos richesses voisines. L'important est de prévoir suffisamment les besoins futurs du trafic routier pour établir des plans et marcher sur des données qui ne nécessiteront pas de démolitions dans l'avenir. Notre réseau de grandes routes comprend 5085 milles et 103 milles ont été reconstruits selon les données modernes connues depuis quelques années.

M. Paradis a donné à ses confrères des détails techniques sur la construction des routes chez nous et il a terminé en déclarant qu'il espérait donner, dans un avenir rapproché, des routes propres et sans poussière.

Le sous-ministre de la Voie et des Mines, le Lt-colonel J.-L. Boulanger, assistait au déjeuner et on remarquait à la table d'honneur MM. A.-R. Décar, Ph. Méthé, R. McDonough, Olivier Desjardins, et A.-B. Normandin.

L. Trépanier dénonce l'assurance-chômage

(Suite de la 1ère page)
Canada, notre pays, n'est pas même développé dans sa dixième partie, et nous accepterions l'assurance-chômage? Admettons-nous qu'il doive éternellement y avoir chez nous une classe d'oisifs émergeant au budget de l'état? Allons nous pour ainsi dire, pousser vers l'oisiveté rémunérée la partie de la population la moins disposée à l'effort soutenu? Ne serait-ce pas injuste pour la majorité de la population, qui elle aussi, comme le peuple de France, est économe et laborieuse?

QUI VEUT L'ASSURANCE-CHÔMAGE?

"Qui prône au Canada l'institution de l'assurance-chômage? Un petit groupe de faiblesses à tendance communiste, qui a vécu de la "dole" anglaise. Ce sont des anglais, du "vieux pays", non pas des Anglo-Canadiens. Ils gagnent naturellement à leur cause les ouvriers qui n'ont pas songé qu'avec un bon gouvernement, ils ne pourraient pas y avoir de chômeurs dans notre pays.

LE BALAYEUR

chez POLLACK

"Achetez là où vous pouvez Economiser."
"Economisez sur tout ce que vous Achetez."
"Le Balayeur"

En Vente Mercredi à 9 heures A.M.

"Le Balayeur" fait le grand nettoyage au rayon des Merceries pour Garçons

300 Chandails en Laine pour Garçons
Prix régulier de \$1.69 et \$1.95
Prix du Balayeur



99c

Fabrication "Monarch", "Warren-knit" et "Jaydee", 100% pure laine, genre avec encolure en pointe, col roulé, devant avec fermoir "Zipper" ou boutonné, col châle ou sans collet. Toutes les couleurs dans le groupe, mais non dans chaque série.
Grandeurs : 22 à 34 dans le lot.

200 Pyjamas en Flanellette pour Garçons
Prix régulier \$1.00
Prix du Balayeur



69c

Faites-en provision maintenant car cette offre ne pourra se renouveler de sitôt. Pyjamas 2-pièces en flanellette rayée en couleurs variées, gilet orné de brandebourgs de soie.
Grandeurs : 24 à 34.

300 Combinaisons pour Garçons
Prix régulier de 89c et \$1.00
Prix du Balayeur



69c

Fabrication "Mercury", "Zimmer-knit" et autres, Coton Ouaté, Tricot Elastique blanc.
Merinos naturel, épaisseur moyenne, genre avec ou sans boutons, manches et jambes longues.
Grandeurs : 22 à 32.

Une Nouvelle Offre par "Le Balayeur"

1500 Robes

Styles avant-Coueurs du Printemps

Le prix annoncé deviendra une question secondaire lorsque vous aurez vu la qualité des tissus et la nouveauté des styles.

4³⁵

- Modèles pour dames et jeunes filles, pour les occasions d'après-midi, le dîner ou le soir.
- Nouveaux crêpes imprimés, crêpe rugueux, crêpe "Sheer" et Matelassé. Garnitures de plaids, organdi, métallique et perles.
- Nouvelles encolures, manches longues et bouffantes, teintes contrastantes.
- Couleurs: Framboise, Bleu Picot, Vert Pâle, Bleu Poudré, Saumon, gros Bleu, Marine et Noir.

Tailles: 14 à 20; 36 à 48; 16 1/2 à 24 1/2.

Chez Pollack — 3e Plancher

Le Rêve de la future Maman! Trousseau de Baptême

Manteaux de Baptême, en cachemire blanc, garniture broderies de soie. 3.95

Manteaux de Baptême, en crêpe de soie, modèle récent, broderies de soie. 4.95

Châles de tête appareillant chaque manteau avec broderies de soie. 1.69

Robes longues en voile blanc, manches bouffantes, garnitures de dentelles. 75c à 1.95

Jupons en voile appareillant les robes. 75c

Robes longues, en crêpe de soie, garnies de broderies faites à la main et dentelles, manches bouffantes. 79c à 2.95

Robes Courtes en voile blanc, col de fantaisie, broderies à la main. 69c

Jupons, en voile brodés à la main appareillant les robes. 39c

Châles en tricot laine et soie pour bébés, modèles fantaisie. 1.39 à 4.95

Grandeurs: 46 x 54. 1.39 à 4.95

Lingerie pour Bébé

Draps Flanellette blanche, bordure rose et bleu-pâle. Grandeurs: 33 x 45. La paire. 69c

Couvertures en édredon, avec dessins enfantins, en rose et bleu pâle. Grandeurs: 36 x 50. 79c

Taies d'Oreillers, brodées à la main avec appliqués en couleurs. Grandeurs 14 x 17 59c

Serviettes hygiéniques pour bébés, flanellette de belle qualité. 23 x 23, la doz 1.19

Camisoles pour bébés, tricot coton, manches courtes ou longues. 29c



Bébé 3e Plancher

M. LEGER MOURANT

Le "Soleil" annonçait, il y a quelques jours, que M. Maxime Léger,

qu'il d'organiser l'assurance-chômage, laquelle ne profiterait d'ailleurs pas aux chômeurs actuels. Par sa décision de vendredi dernier, le gouvernement fédéral impose à Montréal une dépense de \$6,000,000 par an, dont \$50,000 par mois payables à même les crédits ordinaires, pour l'administration de l'assistance aux chômeurs.

maître de poste de Ste-Bernadette, N. B., était gravement malade. Nous apprenons que l'état de M. Léger est devenu critique et que l'on n'ose plus espérer pour son rétablissement. Depuis déjà treize ans, M. Léger occupe les fonctions de maître de poste, et il est un des hommes les plus estimés de sa paroisse.

—Un nommé Armand Béland, accusé d'avoir été trouvé en possession d'alcool de fabrication illégale, subira son procès lundi. Il est en liberté provisoire moyennant un léger cautionnement.

MORT SUBITE DE

Mme A. CLOUTIER

St-Adelphe, 19. (D.N.C.) — Mme Alfred Cloutier, de St-Adelphe, est morte subitement en descendant du tramway, à la Tuque (Windsor) où elle allait rendre visite à sa fille, Mme Hervé Thifaut. Elle se sentait faiblir un peu avant d'arriver, et s'affaissa comme elle mettait le pied à terre à la gare. On se porta immédiatement à son secours, mais elle avait cessé de vivre. L'enquête du coronar a diagnostiqué une syncope de

coeur. Outre son époux, Mme Cloutier laisse dans le deuil, son père et quatre enfants, deux fils, Napoléon, Fernand; deux filles, Mme Johnny Perron (Cécile), Mme Hervé Thifaut (Lucienne). Ses funérailles auront lieu mercredi le 20.

Nos sympathies à la famille en deuil.

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCÉES Soyez sûr d'être satisfait

B. C. PACKERS

se finissant le 31 décembre
des profits consolidés de \$225,
sur ses opérations, à rapprocher
de \$290 durant la période préce-
dente, tous frais. Après la dédu-
ction des autres frais, la société
a subi un déficit de \$18,817 à
l'achèvement de \$94,817 l'année pré-
cédente. Les disponibilités courantes
s'élevaient à \$1,788,084 et les exigibilités
consolidées sont de \$1,794,253 ce
qui a entraîné un déficit au fonds
commun de \$6,000 au 31 décembre
précédent. Ce déficit était de plus
de \$1,000 au fin de 1933. L'inven-
taire augmenté de \$400,000 à la
fin de \$1,499,308.

PARKHILL GOLD

Minéral, (P. C.) — Parkhill
Léves Limited a produit pour

**scaines
e Marie**

mai 1936 à 1948

Il sera affecté de la même 929, au taux à 1940. Pour nous payons 2 et l'intérêt.

et couru

AVARD

71, rue St-Pierre
QUÉBEC



SALES

es, la Banque
partout où

aux grou-
les avantages
ilités et une
0 succursales
succursale est
es ressources
fait la répu-

à la dernière
Montréal s'ex-
par les mots:

VL

100

1

FESTIVAL ANNUEL DE PATINAGE DE FANTAISIE AU QUEBEC WINTER CLUB LES 22 ET 23 FEVRIER

Les meilleurs patineurs et patineuses de fantaisie de notre ville y participeront — Deux superbes numéros : "le jardin enchanté" et "une veillée du Nouvel An" — Les comités.

Grâce au dévouement de ses membres et au zèle des différents comités, le festival annuel de patinage de fantaisie du Québec Winter Club aura lieu les 22 et 23 février.

Ce festival auquel participeront les meilleurs patineurs et patineuses de fantaisie de notre ville, a toujours remporté un brillant succès et l'on a tenu, cette année, à rendre le programme encore plus captivant.

M. L.-J. Adjutor Amyot est en charge du comité du patinage. Il aura comme assistants, M. Robert-A. Lanctôt, président; Mlle Madeleine Hamel, secrétaire; M. R.-L. Smyth, qui s'occupe de la finance. Les autres membres des comités sont: Mlle Joyce Macbeth et M. Robert-A. Lanctôt, production; M. Jos.-A. Decosse et Mlle Molly Sewell, programmes; Mme R.-H. Price, Mlle Christine McLamont, Mlle Diana Perry, Mlle Joyce Macbeth et M. Robert-A. Lanctôt, costumes; Mlle W.-H. Delaney, Mlle Joyce Macbeth et M. Robert-A. Lanctôt, musique; Mlle Muriel McNaughton et M. Jos.-A. Decosse, publicité; Mme J. des R. Tessier et Mlle Lucille Tessier, en charge des figurants; M.

Harold Braff et M. F.-W. White, costumiers; M. Robert-A. Lanctôt, décorations; M. Louis Dowling, M. J.-C. Puddington et M. Miller Wallace, jeux de lumière; M. Harold Braff, directeur du carnaval; M. V.-Rees Hansen, directeur musical.

Le programme comprend deux superbes numéros: "le jardin enchanté" où différents corps de ballet, costumés en fleurs, viennent exécuter de gracieux pas de danse au son d'une musique féérique, et "une veillée du Nouvel An à l'hôtel Continental", scène exquise où figurent de jolies dames en brillantes toilettes, et leurs compagnons. A minuit sonnant, le groupe d'invités présentent leurs hommages et bons souhaits du Nouvel An au maître d'hôtel, et ce numéro se termine par diverses scènes de cabaret.

Au nombre des figurants, dont nous donnerons les noms demain, nous remercions de nos meilleurs patineurs et patineuses de fantaisie. Si l'on en juge par les décors élaborés de la patinoire du Québec Winter Club, ce festival donnera lieu à un succès sans précédent.

DOG-DERBY INTERNATIONAL

Les conducteurs et propriétaires d'équipes de chiens qui projettent de participer au grand dog-derby international, voudront noter qu'ils devront assister à l'assemblée de ce soir, à 8 heures 30, au Château Frontenac, afin de recevoir les instructions.

Il faudra voir à se procurer la carte de membre du club et verser le montant requis pour l'inscription. Une fois le tirage terminé, aucune autre inscription ne sera acceptée.

LA BOXE

Chicago. — Holman Williams, 137, Milwaukee, a knocké Bill Mack, 133 3-4, Akron, 0, (3).
Daytona Beach, Fla. — Tony Shucoco, Boston, a décroché la décision sur Joe Lipps, Charlotte, N.-C., (10).
Philadelphie. — Lew Massey, 136 Philadelphie, a obtenu la décision sur Leonard Del Genio, 133, New-York, (10).

Sammy Slaughter, 173 1-2, Terre-Haute, Ind., a décroché la décision sur Billy Ketchell, 173 1-2, Milville, N.-J., (10).

A CACOUNA

Dimanche, le 10 février avait lieu à la patinoire Aetna de Cacouna, une partie de hockey entre les clubs Maple Leaf Gold Leaf. La partie fut très contestée et se termina en faveur du Gold Leaf par le score de 3 à 1.

Nous lançons un défi au club Maple Leaf, pour la revanche, dimanche prochain.

DOG-DERBY

Dans une nouvelle parue dans notre édition d'hier, au sujet du dog-derby, une erreur nous a fait dire que M. G.-E. Létourneau était gérant de la compagnie Paquet. Nous nous excusons de cette erreur et nous remercions de la compagnie Paquet.

Maintenant réduit de prix...
mais la même qualité supérieure
inégalée depuis 30 ans



Toujours Loyal!

... Le même arôme unique...
Vos Rose Quesnel, favori incontesté de tous les tabacs à pipe.

En paquets de 5c et de 10c, ainsi qu'en boîtes métalliques de 1/2 lb.

Doux et Naturel
ROSE QUESNEL

Rock City Tobacco Company Ltd
Entièrement Canadienne et indépendante



LE HOCKEY

BONS SPORTS

Silver Granite, 3
Buanderie Lévis, 4
Roya 22, 4
Carignan, 3

CE SOIR

N. H. L.
Toronto à Maroons
Canadiens à Boston
St-Louis à Rangers

INTERNATIONALE

Buffalo à London
Windsor à Detroit

STANDINGS

N. H. L.

Section canadienne	P	G	P	N	P	P	P	P	P
Toronto	39	23	12	4	117	89	50		
Montreal	36	20	14	2	98	66	42		
Canadiens	34	14	15	5	73	91	33		
Americans	37	10	19	8	70	104	28		
St-Louis	38	8	24	6	67	109	22		

Section américaine	P	G	P	N	P	P	P	P	P
Rangers	37	20	13	115	105	44			
Chicago	37	19	14	4	81	65	42		
Boston	37	19	14	4	94	89	42		
Detroit	37	11	19	7	86	92	29		

INTERNATIONALE

Detroit	36	18	13	5	104	80	36
Buffalo	35	17	14	4	91	73	34
London	33	16	14	3	80	85	32
Cleveland	32	16	10	0	80	87	32
Syracuse	35	15	18	2	88	89	30
Windsor	37	12	19	6	72	91	24

LE DAUVERSIERE

L'école Dauversière de Québec a formé une équipe de hockey, sous la présidence de M. Emmanuel Boucher, professeur et propriétaire de cette école.

Le club a fait sa première pratique samedi, le 16, à la patinoire St-Roch. Le club semble assez fort pour qu'il puisse défier quelque club avant longtemps.

DOG-DERBY DE ST-EMILE

La course de chiens de dimanche dernier a remporté un succès au-delà de toute espérance. 15 équipes ont accepté le signal du départ. Malgré le mauvais état des chemins, les cinq milles ont été parcourus dans un temps record. Voici le rapport des juges:

1-Quide Guénard	25m.00s.
2-Arène Gagné fils	26m.29s.
3-Arthur Rhéaume	27m.24s.
4-Paul-Emile Beaulieu	27m.35s.
5-Lauréat Therrien	27m.42s.
6-Gérard Cloutier	28m.37s.
7-Lauréat Pagueau	29m.15s.
8-Albert Legaré	29m.24s.
9-Joseph Duchesneau	30m.27s.
10-Omer Bois	30m.57s.
11-Adrien Bédard	31m.14s.
12-Ernest Lafond	31m.20s.
13-Omer Savard	33m.35s.
14-Jean Talbot	42m.50s.
15-Eugène Verret	59m.50s.

Encouragé par le succès de cette première course, le comité d'organisation est mis à l'œuvre immédiatement pour organiser une autre course pour le dimanche 3 mars, à 2 heures. Le parcours sera de 15 milles et on devra avoir deux chiens à chaque traîneau. Cette course est ouverte à tous les amateurs de Québec et des environs. De très beaux prix seront distribués aux vainqueurs et le prix d'inscription sera de \$1.00 par attelage. Dans quelques jours nous donnerons l'itinéraire du parcours ainsi que la liste des prix.

Arthur DROUIN, Secrétaire

A LA SALLE LIMOILLOU

Ce soir, à 8 heures 30, à la salle paroissiale de Limoilou, on procédera à la remise des prix pour le tournoi de grosses quilles qui vient de se terminer. Tous ceux qui ont participé à ce tournoi sont invités à se rendre à la salle ce soir.

LA N. B. L. VISITE LA BRASSERIE BOSWELL



Les quilleurs de la National Breweries ont rendu leur visite annuelle à ceux de la Brasserie Boswell, samedi dernier. De gauche à droite, première rangée, MM. E. Marcoux, E. Lachance, J. Clark, A. Létourneau, A. Demers, gérant des ventes de la Brasserie Boswell, Jos. Devarenes, J. Vachon, G. Meck, L. Poliquin, G. Lacroix; 2e rangée: MM. O.-C. Falardeau, L.-P. Gouin, gérant N. B. L., Trois-Rivières, Ed. Ryan, gérant des magasins, Jos. Decosse, gérant N. B. L., Québec, P.-H. Pettford, surintendant Daves Brewery, N. Leriche, gérant des ventes et du dept. de l'exportation, A. Thompson, gérant des ventes Daves Brewery, O. Blais, J. Larivière, E. Labrie, A. Favreau; 3e rangée: H. Gelly, E. Petit, A. Lebel, A. Bédard, R. Rousseau, H. McCord, C. Doré, H. Franklin, M. Drapeau, E. Lachance, R. Carwell, R. Boucher, R. Copeman et L. Bélanger.

Pierre Lévesque du Q. A. S. C. décroche le trophée Laurentide

Ce jeune athlète gagne le 10 milles en 52 min. et 30 sec., au Lac Beauport — Duberger Simard, du Q. S. C., se classe deuxième — Classement des concurrents.

Malgré la tempête de dimanche dernier, Pierre Lévesque du Québec Athlétique Ski Club, parcourut le 10 milles pour la coupe Laurentide, Automobile Inc., en 52 minutes et 30 secondes suivi de près par D. Simard, du Q. S. C., qui se classa deuxième, 54 secondes après Lévesque, dimanche dernier, au lac Beauport.

Plusieurs prix furent distribués après la course. Donnèrent les coupes et prix, la Maison Laurentide Automobile Inc., MM. Edouard Lapointe, J.-B. Leprie, A. Boulanger, la Rhode Island Insurance Co., Fortin & Jobin, MM. Raymond Binet et J. P. Moreau, Imperial Tobacco Co., et le Café Cartier.

Voici le résultat de la course: 1-P.-G. Lévesque, Q. A. S. C., 52:30

2-D. Simard, Q. S. C.	53:24
3-M. Lavioie, Q. A. S. C.	53:36
4-R. Roberson, Mont. Lévis	57:20
5-M. Dorval	57:30
6-K. Carpenter, Q. A. S. C.	59:12
7-F. Richard, Mont. Lévis	59:30
8-R. Roy, Q. S. C.	1:02:12
9-J. Conway, Q. S. C.	1:02:14
10-L. Robert, Q. A. S. C.	1:02:33
11-G. Fleming, Q. S. C.	1:02:45
12-P. Bélanger, Q. S. C.	1:04:00
13-C. Delisle, Q. A. S. C.	1:05:40
14-J. Berryman, Q. S. C.	1:06:43
15-C. Côté, Q. A. S. C.	1:08:26
16-G. Demers, Mont. Lévis	1:11:39
17-P. Godin, Q. A. S. C.	1:13:26
18-J. Allaire, P. D.	1:35:50

Juges: — J.-P. Moreau, E. Lapointe, Yvan Turgeon, Jean-Y. Simard, Jean Fargues.

LE TOURNOI FYON

La compétition pour le trophée offert par M. C.-L. Fyon a commencé hier soir, quatre parties ayant été disputées comme suit:

AU JACQUES-CARTIER

Victoria (Sewell) 14 Québec (Rawland) 9

AU QUEBEC

J.-Cartier (Blanchet) 18 Victoria (Bignell)

AU VICTORIA

Québec (Thompson) 7 J.-Cartier (Talbot) 18

J.-Cartier (Samson) 12 Québec (Handley) 11

La cédule de demain soir est la suivante:

Glace

No 1-J.-Cartier (Chantal) vs Victoria (Ratray)
No 2-Québec (McManamy) vs Victoria (Petty)
No 3-J.-Cartier (Jeffrey) vs Québec (Clegg)
No 4-J.-Cartier (Pouliot) vs Québec (Clegg)
No 5-Victoria (Hay) vs Victoria (Brown)

LE CURLING A

GRAND'MERE

Le Dr Emile Vennes et son équipe ont remporté les honneurs du grand bospital annuel, dit du Vice-Président, alors qu'en finale on réussit à battre l'équipe de M. James McLeod par un score de 17 à 3.

Voici le résultat des différentes éliminations de ce bospital:

Première élimination: M. Georges Backey gagne contre Wm Leay; Oscar Robert gagne contre Emmanuel Boisvert; J.-A. Reed gagne contre le Dr J.-Ed. Guibord; Charles Ké gagne contre Omer Pronovost; Phil Bates gagne contre S.-E. Austin et M.-A. Williams gagne contre D.-B. Foss.

Dans la première élimination les équipes suivantes avaient gagné un "bye" qui leur évitait de prendre part à la première élimination, ce sont MM. Percy Blinco, Ernest Mercier, Frank Gauthier, Albert Thibault, J.-Henri Valiquette, Henry Simms, Dr Emile Vennes, Fred Hoffman, Roméo Ouellette et James McLeod.

Deuxième élimination: Ernest Mercier bat Percy Blinco; Albert Thibault bat Frank Gauthier; Henry Simms bat J.-H. Valiquette; Dr Emile Vennes bat Fred Hoffman; James McLeod bat Roméo Ouellette; Oscar Robert bat Geo. Backer; Chs Ké bat J.-A. Reed, et Phil.-W. Bates bat M. A. Williams.

Troisième élimination: Ernest Mercier bat Albert Thibault, Dr Emile

EN SEMI-FINALE

Dr Emile Vennes bat Ernest Mercier et James McLeod bat Ch. Ké.

En finale Dr Emile Vennes a raison de James McLeod par un score de 17 à 3, et remporte ainsi les honneurs de ce concours qui intéresse vivement tous les membres de notre club local de curling.

PICHENOLLES

Activités de la ligue Pich. Md. I.	P	G	P	N	P	P	P	P	P
Equipes:	F.	J.	P.	G.	P.	P.	P.	P.	P.
A. Saucier	6	6	0	12					
Cartier	6	4	2	8					
R. Proulx	6	4	2	8					
St-Louis	6	2	4	4					
Olympic	6	2	4	4					
Rocky	6	6	6	0					

SPORTS A SHAWINIGAN

Shawinigan, 14 (D. N. C.) — Les Canadiens de St-Marc ont fait un pas de plus dans leur tentative de se classer pour les séries éliminatoires de notre ligue de la Cité alors que, lundi soir dernier, ils réussirent à vaincre leurs dangereux adversaires du Canucks, dans une lutte de soixante-dix minutes.

LIGUE R. B. B. M.

Voici les derniers rapports de la cédule régulière de la ligue de hockey R. B. B. M., pour la saison 1934-35.

Les clubs Marquette et Dr Robert conservant la première et deuxième positions, se rencontreront dans une série de 3 dans 5 pour décider le championnat. La première devait être jouée le 15 dernier mais la mauvaise température fut remise, si le temps le permet mercredi le 20 courant le Marquette jouera contre le Dr Robert à la patinoire St-Sacrement.

POSITION DES CLUBS

	P	G	P	N	P	P	P	P	P
Marquette	12	8	4	0	35	27	16		
Dr Robert	12	6	4	2	39	32	14		
Bélvédère	12	6	5	1	34	31	13		
Bourgeois	12	2	9	1	20	38	5		

LA RAQUETTE

AU "LORETTEVILLE"
Mercredi soir, le 20 courant, il y aura sortie en raquette, avec dames. Tous les membres devront se faire un devoir de chasser la raquette et de profiter du plaisir que procure une bonne randonnée au clair de lune. Le départ s'effectuera au chalet, à 7 h. 45.

Au retour, MM. Paul Villeneuve, Dunn Lantier, Jules Verret et Alphonse Barbeau respectivement secrétaire, trésorier, capitaine et lieutenant recevront au chalet tous les membres du club. Il y aura goûter et divertissements. L'orchestre du club fera les frais de la musique. Allez-y gaiement, mes amis, en raquettes, quel sport charmant!

LA LUTTE

New-York. — Daniel O'Mahoney, 217, Irlande, a tombé Ray Steele, 215, Californie, une fois.

Wilmington, Del.: Joe Dasek, 212, Omaha, a gagné sur un "foul" contre Abe Coleman, 205, New-York, chacun ayant pris une chute.

Buffalo: Dick Shikat, 228, Philadelphie, a défait Nick Lutz, 216, Santa Monica, Calif., en prenant l'unique chute.

BILLARD RUSSE

Résultats des parties de concours de Billard Russe jouées le 16 et 17 courant à la Salle Olympique, 69 rue St-Jean.

Jos. Townsley 250 vs L. Verret 45.
L. Verret 250 vs P.-E. Loroche 193.
Eug. Brochu 250 vs Jos. Townsley 248.
E. Dumas 250 vs Jos. Townsley 224.
H. Lawlor 250 vs E. Dumas 18.
J. Masson 250 vs L. Verret 184.
L. Bernier 250 vs J. Masson 228.
L. Bernier 250 vs J.-E. Bouchard 231.
E. Dumas 250 vs L. Bernier 171.
G. Nadeau 250 vs L. Fleury 78.
M. Robitaille 250 vs C. Emond 147.
G. Nadeau 250 vs H. Perreault 199.
E. Dumas 250 vs L. Fleury 163.
G. Nadeau 250 vs C. Emond 229.
L. Verret 250 vs P. Gourdeau 132.
Eug. Brochu 250 vs R. Lamontagne 25.
J. Masson 250 vs N. Nadeau 199.
L. Bernier 250 vs L. Fleury 169.
G. Nadeau 250 vs O. Sylvain 123.
E. Dumas 250 vs R. Lamontagne 25.
L. Fleury 250 vs L. Verret 223.
O. Sylvain 250 vs J. Masson 175.
H. Lawlor 250 vs O. Sylvain 169.

PLACIERS DE L'ARENA

Tous ceux qui ont des prix en mains voudront bien les remettre sans faute pour mercredi dans la journée à H. Gagnon, 985 rue St-Vallier ou à H. Chouinard, 200 rue Marie de l'Incarnation, pour qu'ils soient exposés au "Salon Bleu", du 21 au 23 février. Tous les placiers se joignent à leur chef pour remercier Mlle L. Ouellet qui a bien voulu prêter son généreux concours en donnant ses deux vitrines pour l'exposition des prix. Au moins 300 prix seront distribués à ce grand échou du 23 février.

Le président compte sur la bonne obligeance des placiers pour remettre leurs prix en temps pour qu'ils soient exposés.

GARAGE TANGUAY

Le club de hockey "Garage Tanguay" lance un défi au club de hockey "Pointe au Pic" de La Malbaie pour jouer sur le terrain de ce dernier, samedi soir et dimanche après-midi le 23 et le 24 février. Une magnifique coupe gracieusement offerte par le Garage Tanguay serait à l'enjeu. Le club qui aurait le plus de points dans les deux parties qui seraient disputées, serait le vainqueur de la fameuse coupe. Pour informations communiquer avec Chs Villeneuve, prop. du Garage Tanguay, 78 1-2 d'Aiguillon, Québec.

AU QUEBEC WINTER CLUB



Miss JOYCE MACBETH, jeune et brillante patineuse de fantaisie, de Grand-Breton, participera au festival annuel du Québec Winter Club, les 22 et 23 février.

REVUE ANNUELLE DE PATINAGE QUEBEC WINTER CLUB OUVERTE AU PUBLIC

Joyce Macbeth, championne patineuse de fantaisie et un groupe nombreux des meilleurs patineurs du club dans deux magnifiques scènes: "Un Jardin Enchanté" et "Veille du Nouvel An à l'hôtel Continental".
Vendredi et Samedi, 22 et 23 février, 8:30 p.m., 75 cts, 50 cts. — Samedi matin, 3:00 p.m., 50 cts, 35 cts. Enfants: 25 cts.
BILLETS EN VENTE A LA PORTE DE LA PATINOIRE.

Le Comble du Bon Goût

GRADUEZ aux Cigarettes GRADS

L. O. GROTHE LIMITÉE
MAISON CANADIENNE ET INDÉPENDANTE
CONSERVEZ LES "MAINS DE BRIDGE"

Pour la Jeune Mère

Le Porter Champlain est la nourriture par excellence pour la jeune mère qui nourrit son bébé, car il contient, sous une forme agréable et parfaitement assimilable tous les éléments nécessaires pour soutenir ses forces.

Le Porter Champlain est agréable au goût et se digère sans effort: il est prescrit par les médecins et employé régulièrement dans les hôpitaux.

C'EST UN VRAI PAIN LIQUIDE

Porter Champlain

Fabrique par
LA BRASSERIE CHAMPLAIN Ltée
BRASSERIE INDEPENDANTE CANADIENNE-FRANÇAISE

Silver Granite et Carignan participeront à la semi-finale chez les Bons Sports

Le vainqueur de cette série se mesurera ensuite au Royal 22ième, pour le championnat de la ligue des Bons Sports — La Buanderie Lévis avait raison du Silver Granite, par 4-3, hier soir, tandis que le Royal 22ième l'emportait sur le Carignan, par un score identique.

Les deux dernières joutes au programme de la ligue des Bons Sports pour la saison 1934-35, se sont terminées à l'avantage de la Buanderie Lévis qui a eu raison du Silver Granite au score de 4 à 3, et du Royal 22ième qui a défait le Carignan par un score identique.

Malgré sa belle victoire, la Buanderie Lévis ne pourra participer à la série de détail pour le championnat du circuit Lachance, le Carignan ayant, malgré sa défaite, conservé la troisième position par une marge d'un point sur les Buandiers.

Lauréat Cantin se distinguera pour la Buanderie Lévis en sortant deux fois et en fournissant deux "assists". Fournier compte une fois et vit en aide à l'un de ses co-équipiers, J.-P. Cantin fournit deux "assists", Briand compte un point tandis que Graham et O'Doherty accordaient chacun une passe.

Chez les gilets argentés, Berthiaume accorda deux passes tandis que Poiré, Bastien et Blais sortaient pour leur club.

ALIGNEMENT

SILVER GRANITE — Buts: Laplante; défenses: Deltale, Trakas; centre: Blais; ailes: Carrette, Bastien; subs: O. Grenier, Poiré, Morin, L. Grenier, Poulet, Tessier, F. Grenier.

B. LEVIS — Buts: Cloutier; défenses: J. Graham, B. Graham; centre: O'Doherty; ailes: Drollet, J.-P. Cantin; subs: L. Cantin, Drollet.

BELLE VICTOIRE A LA COLONISATION

Plus de deux mille personnes ont assisté, samedi après-midi, à l'intéressant programme fourni par la Ligue Civile. Plusieurs directeurs de départements chez les employés civils assistaient à cette intéressante partie. Personne ne fut déçu, car les "Colons" donnèrent un spectacle d'ensemble et démontrèrent à leurs nombreux admirateurs la puissance de leur effectif. Ils déclenchèrent la "Voire" par le score de 7-3. Dubois fut sensationnel dans les filets de la Voire. Bien que la Colonisation fut privée de deux de ses meilleurs joueurs, Power et Gauthier, elle prouva quand même qu'elle avait, cette année, l'équipe pour conserver la coupe David.

Voici le sommaire de la partie: **SOMMAIRE**
1-Colonisation, 7-3
Grenier (Poulin, Talbot) 11-30
Poulin (Auclair) 15-00
Grenier (Talbot) 16-00
4-Voie, Latulippe 17-00
5-Voie, Pélouquin (Lapierre) 18-00
Poulin: Latulippe, Auclair.
Troisième période
6-Colonisation, 2-00
Lavoie Grenier, Poulin 2-00
7-Colonisation, Talbot 6-10
8-Voie, Latulippe 9-06
9-Colonisation, Poulin 10-00
10-Colonisation, Lalime, (Poulin, Grenier) 13-00
Poulin: Gingsras.
Arbitres: Gaudiose Gauthier et Lucien Lachance. Chronomètre: H. Allard.

ALIGNEMENT

CARIGNAN — Buts: Masson; défenses: Paquet, Pedault; centre: Guay; ailes: Lemieux, Dubé, Drouin, S. Beaulieu, Beaulieu, Bolduc, Coulombe, Lévesque, Lambert.

ROYAL 22e — Buts: Haché; défenses: Bédard, Tremblay; centre: Gaudreault; ailes: Power, Morency; subs: Plourde, Talbot, Marceau, Bisson, Dabé, Charlebois, Thibault.

SOMMAIRE

1-Royal 22e, Marceau 6-45
Bisson et Talbot
2-Royal 22e, Charlebois 9-30
3-Carignan, Guay (Pedault) 12-30
Poulin: Aucune.
Troisième période
4-Royal 22e, Thibault 4-0
Dubé et Lemieux
5-Carignan, Guay 3-30
(Ouellet et Lemieux)
6-Royal 22e, Talbot 11-55
Bisson et Tremblay
7-Carignan, Guay 13-00
(Ouellet et Lemieux)
Poulin: Aucune.

HOCKEY A METABETCHOUAN

Metabetchouan, le 13 février 1935, de notre correspondant. — Le 10 février, à deux heures de l'après-midi, notre population a assisté à une intéressante joute de hockey jouée sur notre patinoire, entre l'équipe du Cercle de l'A. C. J. C. d'Hébertville-Station et l'équipe du Cercle A. C. J. C. de St-Jérôme.

La partie fut belle et intéressante, exempte de toute brutalité et dès le début l'assistance a pu constater que les visiteurs n'étaient pas de taille à lutter avec notre équipe locale, car le résultat fut de 9 à 1 en faveur de notre club. L'arbitre fut M. Origène Gaudreault d'Hébertville-Station qui se montra juste et impartial. Les points du St-Jérôme furent comptés par MM. J.-Bte Tremblay, deux points Gaston Tremblay 3 points, Maurice Tremblay 2 points, L. Dery 2 points. M. J.-C. Emond enregistra l'unique point des visiteurs.

Voici l'alignement des deux équipes:

HEBERTVILLE-STATION	ST-JEROME
J.-C. Larouche	L.-P. Hudon
defenses	L. Hamel
L.-P. Gaudreault	L. Hudon
J.-C. Lamarre	centres
J.-L. Simard	M. Tremblay
ailes droites	G. Tremblay
L. Aubé	ailes gauches
J.-A. Desbriens	J.-Bte Tremblay
substituts	Plourde
Ratier	Dery
Emond	Simard
Côté	

LES ANNEAUX

LES ANNEAUX

Les opérations de la Ligue Intérieure d'anneaux de Québec pour cette semaine, débuteront avec un programme de la classe "C" qui comprendra les parties suivantes:

Le Madden Lée se rendra à 266 rue Franklin, pour visiter les "Professionnels du notaire Gérard-Raymond Hamel.

Le Whistle visitera le St-Germain à 117 rue St-Germain.

Le Claire-Fontaine restera inactif, cependant que l'Orange Québec en viendra aux prises avec le Léveillé à 213 rue Klouac.

Les amateurs d'anneaux sont cordialement invités à se rendre nombreux à ces parties qui s'annoncent comme intéressantes.

NUMEROS GAGNANTS

Voici la liste des numéros réclamés et non réclamés, du programme du festival des Employés Civils:

No 255, miroir, réclamé par Geo. Pelletier, Dépt. d'Agriculture H. du G. No 1255, \$4.00 non réclamé.

No 1392, \$3.00, Mme A. Côté, 30 Richardson.

No 638, non réclamé.

No 575, \$1.00, Joseph Picau, Royal 22ième.

Veuillez réclamer à M. L. Clavet, Dépt. des Terres et Forêts, Hôtel du Gouvernement.

HOCKEY A ROBERVAL

Roberval, 13 (D. N. C.) — Dimanche dernier l'équipe A. C. J. C. de Roberval recevait sur la patinoire Notre-Dame le club St-Félicien, de notre club. L'arbitre fut M. Origène Gaudreault d'Hébertville-Station qui se montra juste et impartial. Les points du St-Félicien furent comptés par MM. J.-Bte Tremblay, deux points Gaston Tremblay 3 points, Maurice Tremblay 2 points, L. Dery 2 points. M. J.-C. Emond enregistra l'unique point des visiteurs.

Voici l'alignement des deux équipes:

HEBERTVILLE-STATION	ST-JEROME
J.-C. Larouche	L.-P. Hudon
defenses	L. Hamel
L.-P. Gaudreault	L. Hudon
J.-C. Lamarre	centres
J.-L. Simard	M. Tremblay
ailes droites	G. Tremblay
L. Aubé	ailes gauches
J.-A. Desbriens	J.-Bte Tremblay
substituts	Plourde
Ratier	Dery
Emond	Simard
Côté	

LES ANNEAUX

LES ANNEAUX

Les opérations de la Ligue Intérieure d'anneaux de Québec pour cette semaine, débuteront avec un programme de la classe "C" qui comprendra les parties suivantes:

Le Madden Lée se rendra à 266 rue Franklin, pour visiter les "Professionnels du notaire Gérard-Raymond Hamel.

Le Whistle visitera le St-Germain à 117 rue St-Germain.

Le Claire-Fontaine restera inactif, cependant que l'Orange Québec en viendra aux prises avec le Léveillé à 213 rue Klouac.

Les amateurs d'anneaux sont cordialement invités à se rendre nombreux à ces parties qui s'annoncent comme intéressantes.

NUMEROS GAGNANTS

Voici la liste des numéros réclamés et non réclamés, du programme du festival des Employés Civils:

No 255, miroir, réclamé par Geo. Pelletier, Dépt. d'Agriculture H. du G. No 1255, \$4.00 non réclamé.

No 1392, \$3.00, Mme A. Côté, 30 Richardson.

No 638, non réclamé.

No 575, \$1.00, Joseph Picau, Royal 22ième.

Veuillez réclamer à M. L. Clavet, Dépt. des Terres et Forêts, Hôtel du Gouvernement.



Il est seul a s'y méprendre

Un peu de poudre peut-être accomplir des merveilles chez une femme... mais elle n'aidera pas un homme à se dispenser du rasage quotidien. Et c'est là que Jean a grandement tort. Il s'imagine que les gens ne se rendent pas compte qu'il aurait besoin de se raser.

De nos jours, même les hommes à la peau tendre n'ont aucune excuse pour négliger de se raser chaque fois qu'ils en ont besoin. La "Lame Bleue" Gillette actuelle est spécialement fabriquée pour assurer un rasage facile et agréable. On peut même, au besoin, se raser deux fois par jour avec aisance et confort. Essayez la "Lame Bleue" Gillette aujourd'hui.

Positivement garanties de la meilleure qualité

Lames Bleues Gillette

Maintenant

5 pour 25c • 10 pour 50c

SPORTS A LA TUQUE

La Tuque, 14 (D.N.C.) — La partie de dimanche dernier au goret fut des plus intéressantes. La compétition se faisait entre les Maroons et les Loups. Les premiers sortirent vainqueurs avec le score de 5-1, malgré toute la résistance des Loups qui essayèrent une défense continuelle, dont leurs adversaires ont pris profit.

Les Maroons ont réussi quelques passes adroites qui leur valurent le registre de points assurant la victoire, tandis que les Loups tentèrent à maintes circonstances de réparer ces exploits et nombre d'autres, mais toujours ils étaient contre-carrés et empêchés de compter. Somme toute, la partie fut des plus intéressantes, et les prochains rencontres nous réservent des surprises, si l'on en juge par l'animation qui prévaut.

La mascarade annuelle de notre association sportive aura lieu jeudi prochain à l'aréna. Une activité en dehors de l'ordinaire y est déployée par tous les intéressés, et avec les nombreux et riches prix qui seront décernés aux vainqueurs, on s'attend à une assistance nombreuse et à un événement le plus important de l'année. Des courses, des rencontres, des exploits de toutes sortes sont au programme, et le tout sera fort intéressant. Qu'on ne manque pas cette soirée jeudi prochain et encouragez nos sports.

L'association des Guilds donnera son gala annuel au Club Community. Un programme chargé sera exécuté, de manière à tenir ceux qui s'y rendront intéressés toute la journée. On anticipe une forte assistance qui prendra avantage de cette journée de gala.

HABILES PATINEUSES



Meesdames WARRINGTON figureront au festival annuel de patinage de l'aréna du Québec Winter Club, les 22 et 23 février.

son équipe. Il les sera dans les premières et deuxième périodes. Dans le troisième vingt le Beupré fit plusieurs ralllements afin d'éviter le blanchissage, mais chaque fois leurs élan étaient brisés par Paul Bois-soneau, le gardien de but, qui jous une grande partie pour les vainqueurs.

La rondelle fut mise au jeu par le Révérend Père Boucher, curé de Beupré, assisté de M. l'abbé Castonguay, M. J.-A. Côté, surintendant du Québec Railway, et des officiers du Beupré.

LES MOUSQUETAIRES

Beupré, 17. — La fameuse équipe des Mousquetaires de Ste-Anne, est assurée la première partie du détail de la ligue Montmorency et par le fait même une appréciable avance sur son adversaire en la battant, chez lui, au score de 2 à 0.

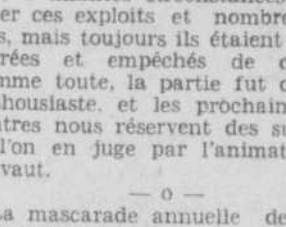
La neige qui tombait en abondance ne permit pas aux deux équipes de donner leur plein rendement, la rondelle étant difficile à contrôler, mais la partie dénuée de rudesse, fut quand même intéressante pour les quinze cents personnes présentes. Georges Fortier fut l'étoile du Ste-Anne en sortant les deux points de son équipe.

UN DEFI

Buddy Lewis, le populaire batailleur local, est passé à nos bureaux aujourd'hui, nous demandant de publier son défi à Raoul "Kid" Lacasse, de Drummondville, pour la prochaine séance de boxe qui aurait lieu.

Ce serait le rêve de ma vie, nous a dit Lewis, que de rencontrer Lacasse afin de prouver à mes amis, que je suis capable de faire beaucoup mieux que tous ceux qu'il a rencontrés jusqu'ici.

C'EST LA FORCE



et la vigueur qui permettent à un homme de faire face à son travail quotidien et aux ennuis de chaque jour, LES PILULES MORO sont toujours efficaces dans les cas de:

**Faiblesse
Manque d'appétit
Fatigues
Nervosité
Épuisement**

donnent cette force et cette vigueur. N'attendez pas l'équipement complet avec ses troubles d'estomac, ses maux de reins et quelconques le rhumatisme. Pensez aux PILULES MORO au premier signe de faiblesse.

PILULES MORO

Cie Médicale Moro, 1566, rue S.-Denis, Montréal.

DANS NOS THEATRES

PALAIS MONTCALM



EMPIRE Dernier jour
DRANEM, dans
"MICHE"
BING CROSBY, dans
"WE'RE NOT DRESSING"
Mat. 15c—Soir 25c Taxe comprise
LES PASSES SONT BONNES

VICTORIA "LA FLAMBEE"

d'après la pièce célèbre d'Henry Kistemackers
AVEC 5 VEDETTES
Egalement à l'affiche
HENRI GARAT dans
"LE PRINCE DE MINUIT"

CAPITOL
CANADA'S FINEST ENTERTAINMENT
2 DERNIERS JOURS
A 1.15—2.45; 7—8.40
Mat. 25c, Soir 30-40c

EDDIE CANTOR
dans son plus grand film musical
"KID MILLIONS"

FRANCAIS SOIRÉE 15c
JOE-E. BROWN
dans "VERY HONORABLE GUY"
ROBERT MONTGOMERY
dans "HOLD ON"
NANCY CARROLL
dans "JEALOUSY"
Samedi: "BROADWAY BILL"

CLASSIC "A JOELY GOOD FELLOW"
HARRY BAUR, JEAN SERVAIS
dans "LA LOI DU BAGNE"
"MURDER AT THE VANITIES"
avec Carl Brisson, Victor McLaglen, Kitty Carlisle, Jack Oakie, Duke Ellington et son orchestre
TALMADGE: "Pirate Treasure", Episode 5

RIALTO AUJOURD'HUI
MEG LEMONNIER
dans une grande comédie musicale
"GEORGES ET GEORGETTE"
aussi le film le plus entraînant
"COME ON MARINES"
avec Richard Arlen, Ida Lupino
MATINÉE 15c — SOIRÉE 15c

CINEMA de PARIS
Aujourd'hui
Meg Lemonnier — Jacques Pills dans
"PRINCESSE CZARDA"
aussi
"LES SURPRISES DU SLEEPING"
ADMISSION
Matinée 1 h. p.m. 20 cts
Soirée 7 h. p.m. 20 cts et 30 cts

ARLEQUIN AUJOURD'HUI
"CONSUELO"
La reine Espagnole de l'air,
aussi
"FLORES"
"LA FEMME PARFAITE"
"JOSEPH PREPARE SES ELECTIONS"
avec JOSEPH-MANDA et leur troupe
Sur l'Ecran
TOM TYLER dans
"TERROR OF THE PLAINS"
aussi Lew Aron — Alice Faye dans
"SHE LEARNED ABOUT SAILORS"

QUILLES

LIGUE ST-MALO SHOP

SUPERVISORS

Paradis	230 168 202-405
MacKassey	282 116 184-409
Dummy	148 109 128-385
Dummy	148 109 128-385
	693 803 646-1841

ERECTING

Hébert	161 182 212-558
Pletcher	216 154 204-578
Belanger	148 109 146-403
Bureau	152 208 128-438
	677 655 690-2022

C. N. R. A.

E. O'Doherty	163 143 141-437
Levesque	137 132 152-431
C. Paradis	97 144 181-403
Brown	137 157 154-448
	634 878 608-1798

OFFICE

J. Blackadder	239 161 251-603
J. O'Grady	124 239 132-495
J. Armstrong	213 182 141-599
G. Savard	146 139 183-525
	782 781 658-2222

APPRENTICES

Lacombe	140 123 138-398
J. Gill	174 74 142-398
Dumir	79 74 1-2-265
Dummy	79 74 1-2-265
	472 345 401-1218

STORES

N. West	79 122 112-313
A. O'Connell	121 178 246-547
J. Cloutier	143 94 193-430
H. Rioux	565 523 716-1804

Stores gagnent 3 parties

LIGUE BELL TELEPHONE

Voici le rapport des parties de quilles jouées mercredi soir, à la salle Palace, dans la ligue des employés du Bell Telephone.

Mlle Michaud, Mlle Shields, M. Shields et M. Decelles ont remporté les honneurs de cette soirée en remportant respectivement 139, 128, 73 et 400.

POSITION DES EQUIPES

Plant. Dept.	0
Business Office	12
District Office	8
Plant. Dept.	7
Public Office	6
Dial Office	4
Service Dept.	2

PUBLIC OFFICE

Mlle Belleau	88 48 119-255
Mlle Kluwe	78 81 86-215
Mlle Michaud	62 139 92-293
M. Bernard	113 102 178-391
M. Belcourt	246 126 109-381
M. Drollet	119 105 157-381
	616 601 700-1026

SERVICE DEPT

Mlle Mallin	82 122 83-287
Mlle Pampaloni	83 87 186-232
Mlle Sadler	84 77 98-230
M. Emond	125 84 84-233
M. O'Reilly	111 112 94-297
M. Gaillois	119 102 136-247
	596 554 536-686

TOTALS

Plant. Dept.	122 175 182-458
Business Office	123 173 144-499
District Office	126 162 116-434
Plant. Dept.	129 157 190-488
Public Office	121 131 127-419
Dial Office	781 835 924-2261

FASHION CRAFT

Felix Six	143 135 100-478
Cher Houle	42 130 183-458
Alphonse Barnabé	166 135 121-410
Lionel Kelancon	127 155 125-447
Francis Lachance	130 157 190-487

TOTALS

Plant. Dept.	735 760 785-2269
Business Office	187 175 169-631
District Office	123 164 123-429
Plant. Dept.	129 143 153-438
Public Office	120 147 161-428
	887 744 716-2147

DIAMANTS de la MOMIE

Par J.-F. McVOT et J.-E. STRICKEL



Jeannette: C'est mon papa, ça!

Madame: J'espère que vous me pardonnerez ce que je viens de faire.

C'est très bien — Je vous assure que c'est avec plaisir que je vous ai rendu le service de garder Louise — J'ai compris votre situation — Comme vous avez dû souffrir d'être obligée de vous en séparer! Pauvre homme! J'espère que vous avez réussi à vous trouver de l'ouvrage!

Madame: Je veux être franc avec vous: Ce n'était pas vrai ce que disait la note attachée à Louise — Et ce n'est pas moi qui ai écrit cette note!

C'est très bien — Je vous assure que j'ai regretté beaucoup ce que j'ai fait faire à Madame — Maintenant, je vais emmener Louise avec moi!

Non, non! Je vous en prie! Je vous aime — moi — vous aimez me rancûner tout le temps!

Monsieur! Ou est-il donc passé ce imbécile! Il va tout gâter notre affaire!

Quand on pense que c'est un singe — Ce n'est pas Bruno Lacroix! Une chance que j'ai tiré dessus!

Il est si peiné blessé — Il veut se cacher dans la jungle!

Les Aventures de 'TIT JEAN L'AVIATEUR

Par Lym Young



Enlève-moi cette peau de singe, Bruno Lacroix — Nous te connaissons — Tu as déjà été dans la Patinoire d'Ivoire!

Le gros animal poilu s'élance vers les jeunes gens —

N'avaient pas!!

CRACK

Il est si peiné blessé — Il veut se cacher dans la jungle!

COMMERCE — PROFESSIONS — MÉTIERS

LE GUIDE

Du service que vous désirez chaque jour

ETIERS

PAULETTE, grande réduction sur tout avec solution garantie première Spécial à l'huile rég. \$2.50 pour autres 50c à \$4.00, Ondulation eau, manucure, traitement curcils, 25c. Lunier, 704 St-Vallier, tél.: 4-2764.
24jan-28fév-C.D.T.

experte. Permanent à l'huile \$1.50.
sans appointement, M. M. Côté, prop.
Jean 141 : 3-1674 154y-81s-C.D.R.

Harvey, coiffeurs, 91% de la C.G.
tél. : 4-3210. 14676-2615-C.D.S.

DE LUXE, 85 d'Algillon, tél.
Spécial pour une semaine per-
manente à l'huile, 100% d'eff.
00. Ajuste permanent garanti pou-
r un an. Autres à l'huile à partir de 85.
14676-2615-C.D.S.

LA CANADIENNE, 211% St-Joseph.
Sécher, dans tous nos permanents.
les coiffeuses à votre disposition.
et sollicitez. Prenez votre appoin-
tement téléphonique 2-2615.

14Jan-mar-jue-sam-2615-C.D.S.

Spécialité à 1 sou

SPECIALTE d'ici au 28 février se-
ulement. Exemple : si vous daignez per-
manente à l'huile, ajoutez 1 sou et vous
avez une deuxième, tous nos permanents
à l'huile. Salon La Rose, 111 St-Joseph.
tél. : 1-2615. 14676-2615-C.D.S.

Teinture de cheveux

Avec la fameuse teinture Paragon

assurés d'obtenir satisfaction. Nos techniques sont inoffensives, permettant l'ondulation permanente, faite par experte de 11 an

Nouveau Salon

clients à visiter son salon. Pour
50c, autres à l'huile \$1.00 à \$5.00
genres coiffures. Venez sans appoin

Mlle Noun, coiffeuse, tél.: 3-2903
136F-vie-C.D.O.

TAPISSERIES

TROUVEZ un bel assortiment
de tapis Sunworthy, à partir de 10€
et au No 140 Dordard. Aussi un bon
offre ses services. J.N.G.-Tapisseries

TAXIS

Intenac Taxis 2-6815

C'est la course dans nos limites. En s'y
tenant de nos voitures, vous êtes assurés
d'une voiture spacieuse, soit sept
passagers. Nos automobiles sont fiables
dans tous les mois, freins et mécanique
en parfait ordre. 25Jan-36F-C.D.O.

Saint - Koch
PRINCE-EDOUARD No 256, logemen

2e, plus ombre de bain, 2ème étage
 aser, Robert Labrie, la Cie Comm
 Québec, tels : 2-5603, 2-7872; te
 1565-2675-73

ULAC, bas, 4 chambres; 2e et 3e,
 3e et 4e, 2 b. bain; 4 chambres; 2e
 8-8363 - 3-3626 - 2-2977, 22jan26frs-73

CHANTIER, 2e, 4e, 4 chambres; 3
 ombres; 4e, 4 chambres; 5e, 4 chambres
 as, 4 chambres, V. Plamondon, 461,
 2-2977, 180 St-Jean, 22jan26frs-73

EVARD CHAREST, logement, plain
 chauffé, 7 pièces toutes bien électr
 re, bain, dépense, 180 St-Jean, 22jan
 modéré. S'adresser J.-P. Lusier, 11
 Charest, 1616v-26frs-73

RILLE, 515 coin Murray, 1076 St-Va
ième étage, 220 du Roi dans la cou
St. 8ième étage, 34 Ste Thérèse, m

à additionner bon marche. S'adresser à
Biondeau, 385 de la Reine, tel.: 7090.
126v-206s-75

ONTMAGNY, logement chauffé, m
6 pièces, plus bain, galerie vitr
rignier-Sallières, St-François d'Assi
r chauffé, moderne, grandes pi
plus bain, dépense, galerie, étag
r Omer Turgeon, tel.: 3-3884.
156v-65a-7

CHATELAINS LOGEMENTS de 4-5-6 cha
situés St-Roch et Limetou, 2 mais
10 chambres, au centre de la Haute
Suisse, 2 cuisines, 2 salles, m
S'adresser différemment qu'on
Fédération Roy, Ballagueron & Tu
Notaires, 71 St-Pierre, tel.: 3-1390
156v-4-7

UE ST-PAUL TEL.: 2-40

EMENTS A LOUER

3 REMPARAIS — Apt. 4-5 chambres, p. frigidaire, chauffage. — 3 chambres, p. frigidaire, chauffage.

D'ARTIGNY, No. 41 — 9 chambre, chambre de bain, non chauffé. — 3 chambre, p. frigidaire, chauffage.

ST-JEAN, No. 469-A — 3 chambre, chambre de bain, chauffé.

ST-JEAN, No. 469-A — 2 chambre, chambre de bain, chauffé.

ST-JEAN, No. 469-A — 4 chambre, chambre de bain, chauffé.

ST-JEAN, No. 285-10 — 10 chambre, chambre de bain, chauffé, (pouvant servir de logement privé).

ST-GENEVIÈVE, No. 3-16 — ch.

SAULT AU-MATELOT. No. 91. —

1898. — Non chauffé.
 DNE. FRAIRIES. — No 164. 4 chambres
 chauffé.
 DU PONT. No. 23.— 4 chambres, 1
 chauffé.
 DU PONT. No. 25.— 4 chambres, 5
 chauffé.
 DE LA REINE. No. 93.— 8 chambres
 chauffé.
 LAMBERTE. No. 142. — 4 chambres
 chauffé.
 ESTE-JULIE, 6 chambres, plus cham
 non chauffé.
 E DE BREBOUT, 10 chambres 1
 chauffé, 5 chambres bain.
 SPORT.—Ave. Royale, 320, 5 chambr
 chauffé et chambre bain.
 SPORT.—Ave. Royale, 322, 8 chambr
 chauffé et chambre bain.
 ERS.

ST-PIERRE, No. 101.—Bureau sur

plancher, chauffé.
 ST-PIERRE, No 103.—Toute le
 plancher, chauffé (pouvant se
 magasin et bureaux).
 ST-JEAN, No 236.—Local pour
 de magasin ou restaurant non chauf-

RAMSAY, No 11 1-2.—Grand char-
 en béton, non chauffé.
 RICHARDSON, No 84.—Entrepôt
 tre.
 DE LA REINE, No 137.—(Entrepôt
 chauffé).

THE ROYAL TRUST Co.
 141, 2-4
 St-Paul, 136v-6fs

DECEDEE



Madame ALFRED FORTIN, veuve de M. Alfred Fortin, décédée samedi soir, à l'âge de 70 ans et dont les funérailles auront lieu demain matin à 9 heures en l'église de St-Dominique.

UNE SEMAINE ACTIVE CHEZ NOS EDILES

Les questions qui seront discutées cette semaine à l'hôtel de ville ne manqueront pas d'intéresser l'achat des appareils à incendie.

La semaine qui commence promet des sensations à l'hôtel de ville à cause de la nature des questions qui seront soumises au conseil municipal, sinon au conseil. La première, et la plus brûlante est certes celle des appareils à incendie qu'il faut acheter au plus vite afin de donner aux pompiers l'outillage voulu pour combattre les conflagrations. Il y a deux opinions au sujet de cet achat. La première, partagée par la majorité des édiles, est à l'effet de suivre les recommandations de Son Honneur le conseiller Durocher, qui veut acheter des appareils de la marque Turco, parce qu'elle nous épargne les paiements en numéraire prélevés. Une décision contraire de la Cour aurait eu pour nous l'effet d'une prime sur le dollar canadien et aurait fortement allégé les finances provinciales.

Il y a deux ans, alors que le dollar américain était à son plus haut, la province doit payer sur le service de ses emprunts une somme de \$170,000 de plus que celle qu'elle avait prévue. En Ontario le gouvernement doit déboursier \$2,130,000 supplémentaires. La dépréciation du dollar canadien contre le dollar américain, année-là, a creusé les déficits. Dans le discours sur le budget, M. Stockwell a fait allusion aux événements qui viennent de se passer aux Etats-Unis et qui prouvent qu'il était bien inspiré en se montrant optimiste.

On sait qu'une bonne partie des emprunts de la province sont payables à New-York; le gouvernement n'aura à payer que la prime insignifiante que le dollar américain pourra commander l'échéance, mais il n'aura pas à payer l'équivalent d'un dollar de plus que 60 et à solder l'énorme différence.

ETUDES JURIDIQUES

La Société des études juridiques tiendra demain soir sa réunion au Palais de Justice à 8 h. 15. Me Lucien Lortie parlera de l'enclave.

APPEL REJETE

Trenton, N. J., 19. — C'est le plus haut tribunal de l'Etat, la "court of errors and appeals", qui a rejeté l'appel d'Hauptmann du verdict prononcé contre lui à Flamington. Le procureur général Luther A. Campbell ayant rejeté la demande d'un appel à la cour Suprême du New-Jersey, cet appel devra être entendu maintenant par le tribunal supérieur.

Boston, 19. — Un marin bostonnais le capitaine Puddister, du chalutier "Quincy", prétend avoir pris dans ses filets hier un monstre marin long de 20 pieds et pesant une tonne environ. Il ne peut malheureusement exhiber sa capture, ayant dû assurer-t-il, donner à l'équipage l'ordre de la laisser à l'eau de peur qu'elle ne fit chavirer son petit navire.

L'AVIATION EN ALASKA

New-York, 19. — Clarence Poy, de Valdez, a fait rapport aujourd'hui à l'American Institute of Mining and Metallurgical Engineers du succès des transports par avion en Alaska. Dans un district près de Valdez on a transporté l'an dernier 60 tonnes de machines et provisions sans aucune perte, au coût approximatif de 4 sous la livre contre 20 à 35 sous par les autres moyens.

LA PAIX MONDIALE

Wellington, N.-Z., 19. — Devant le parlement néo-zélandais aujourd'hui M. Forbes, premier ministre, a rendu hommage à la détermination du Royaume-Uni d'assumer virilement des risques pour le maintien de la paix dans le monde. Il a ajouté que la conclusion d'un pacte adrien englobant de fait la Nouvelle-Zélande.

Union Pacific a déclaré son dividende régulier.

Les ventes de Jewell Tea Company durant la période de quatre semaines finissant le 26 janvier 1935 furent de \$1,385,228, contre \$1,147,762 durant la même période de 1934.

DECEDEE



M. Charles LAFRANCE, entrepreneur-plâtrier bien connu de tout le district de Québec, décédé subitement, ce matin, à sa résidence de Village-Montmorency.

UN CONGRES D'ELEVEURS AU VICTORIA

La Société Générale des Eleveurs de la province de Québec tient actuellement ses assises annuelles — M. Frank Byrne préside.

Les assises annuelles de la Société générale des Eleveurs de la province de Québec se sont ouvertes ce matin à l'hôtel Victoria sous la présidence de M. Frank Byrne, président de la Société. Les délibérations de cette société se termineront jeudi soir par un grand banquet auquel assisteront l'honorable M. Adélard Godbout, B. S. A., ministre de l'Agriculture, des députés fédéraux et provinciaux, plus de deux cents éleveurs venus de toutes les régions de notre province et des délégués des ministères fédéral et provincial de l'Agriculture.

M. André Saint-Pierre secrétaire général de la Société a bien voulu nous communiquer les grandes lignes du congrès qui doit durer trois jours. Outre la distribution des coupes accordées aux gagnants des différents concours organisés par la Société ou les groupes qui la constituent, la principale question à l'étude est l'adoption d'un système d'identification du bétail enregistré annuellement, le mode actuellement en vigueur. On projette aussi de lancer un mouvement dans le but de promouvoir l'élevage du cheval de race canadienne, de localiser et de grouper les juments de race pure pour les soumettre à l'appréciation des membres de la société, certains amendements à la constitution des diverses associations qui la composent.

La Société générale des Eleveurs de la province de Québec se compose des corps suivants : Société des Eleveurs de Montons, Société des Eleveurs de Porcs, Société des Eleveurs de Chevaux canadiens, Société des Eleveurs de Chevaux percherons, Société des Eleveurs de Bovins canadiens.

La séance de ce matin était réservée au Syndicat des Eleveurs du district de Québec. Plusieurs orateurs ont pris la parole au cours de ces délibérations. Après la lecture du procès-verbal, M. Sabourin, le secrétaire du Syndicat, une discussion s'est élevée au sujet de la formation de Cercles de Jeunes Eleveurs et de leur admission à l'exposition de Québec. Si les suggestions émises sont adoptées on verra à Québec, lors de la prochaine exposition, des concours de Jeunes Eleveurs. On en était au choix d'un concours pour les éleveurs au moment où nous allions sous presse. Ce après-midi, plus de deux cents éleveurs venant de toutes les parties de la province s'inscriront au congrès.

FEU M. C. LAFRANCE

Un citoyen bien connu de tout le district de Québec, M. Charles LaFrance, de Village Montmorency, est décédé subitement, ce matin, à l'âge de 40 ans. M. LaFrance souffrait d'un léger mal de gorge depuis quelques jours, mais rien ne laissait prévoir une aussi rapide issue. Ce matin, le défunt se sentit plus mal. La maladie alla s'aggravant, et quelques heures plus tard, il rendait son âme à Dieu, entouré des membres de sa famille paroliers. La paroisse de Montmorency perd, en M. LaFrance, un homme de bien et charitable qui sera vivement regretté de tous ceux qui le connaissent. De réputation intègre, le disparu s'est toujours intéressé aux œuvres paroissiales, ainsi qu'aux activités sociales de Village-Montmorency.

M. LaFrance laisse pour veuve sa mort, une épouse née Jeanne Vachon, un fils, Chas-Henri, une fille, Jeanne; son père, Auguste LaFrance, cinq frères, Camille, Elias, Joseph, Omer, Jean-Baptiste; deux sœurs, Marie-Anne (Mme Alcides Lefrançois, de Rivière aux Chiens) et Gilberte LaFrance; ses beaux-frères, Léonard Vachon, Adélard Bouchard, de Montmorency, Louis Boutet, de Courville, Clermont Villeneuve (Valleyfield), Hector Morin (Chicoutimi), Joseph Bergeron, (St-Joseph d'Alma), Edmond Vachon, Abitibi.

Le "Soleil" prie la famille cruellement éprouvée d'accepter l'expression de ses vives condoléances.

DINER-CAUSERIE

Le dîner-causerie du Club Lapointe aura lieu à l'hôtel Victoria le samedi 2 mars à 1 heure de l'après-midi.

Le conférencier sera M. Oscar Boulanger, député du comté de Bellechasse au fédéral.

Les cartes sont en vente aux endroits suivants: Hôtel Victoria, St-Jean, Québec; Edgar Langlois, 42 rue Saint-Jean, Québec; Jos Hunt, 276 rue Saint-Jean, Québec; Tabagie Centrale, Entr. 45 rue de la Couronne.

Le dîner-causerie du Club Lapointe aura lieu à l'hôtel Victoria le samedi 2 mars à 1 heure de l'après-midi.

Le conférencier sera M. Oscar Boulanger, député du comté de Bellechasse au fédéral.

Les cartes sont en vente aux endroits suivants: Hôtel Victoria, St-Jean, Québec; Edgar Langlois, 42 rue Saint-Jean, Québec; Jos Hunt, 276 rue Saint-Jean, Québec; Tabagie Centrale, Entr. 45 rue de la Couronne.

Le dîner-causerie du Club Lapointe aura lieu à l'hôtel Victoria le samedi 2 mars à 1 heure de l'après-midi.

Le conférencier sera M. Oscar Boulanger, député du comté de Bellechasse au fédéral.

Les cartes sont en vente aux endroits suivants: Hôtel Victoria, St-Jean, Québec; Edgar Langlois, 42 rue Saint-Jean, Québec; Jos Hunt, 276 rue Saint-Jean, Québec; Tabagie Centrale, Entr. 45 rue de la Couronne.

Le dîner-causerie du Club Lapointe aura lieu à l'hôtel Victoria le samedi 2 mars à 1 heure de l'après-midi.

Le conférencier sera M. Oscar Boulanger, député du comté de Bellechasse au fédéral.

Les cartes sont en vente aux endroits suivants: Hôtel Victoria, St-Jean, Québec; Edgar Langlois, 42 rue Saint-Jean, Québec; Jos Hunt, 276 rue Saint-Jean, Québec; Tabagie Centrale, Entr. 45 rue de la Couronne.

Le dîner-causerie du Club Lapointe aura lieu à l'hôtel Victoria le samedi 2 mars à 1 heure de l'après-midi.

Le conférencier sera M. Oscar Boulanger, député du comté de Bellechasse au fédéral.

Les cartes sont en vente aux endroits suivants: Hôtel Victoria, St-Jean, Québec; Edgar Langlois, 42 rue Saint-Jean, Québec; Jos Hunt, 276 rue Saint-Jean, Québec; Tabagie Centrale, Entr. 45 rue de la Couronne.

Le dîner-causerie du Club Lapointe aura lieu à l'hôtel Victoria le samedi 2 mars à 1 heure de l'après-midi.

Le conférencier sera M. Oscar Boulanger, député du comté de Bellechasse au fédéral.

Les cartes sont en vente aux endroits suivants: Hôtel Victoria, St-Jean, Québec; Edgar Langlois, 42 rue Saint-Jean, Québec; Jos Hunt, 276 rue Saint-Jean, Québec; Tabagie Centrale, Entr. 45 rue de la Couronne.

SUR LA COLLINE

Nous aurons encore un grand débat académique au sujet du vote des femmes. Cette année-ci, c'est M. Edgar Rochette, député de Charlevoix-Saguenay, qui se fera l'avocat de ces dames et tentera de leur obtenir le droit de suffrage.

Ce bill, qui revient chaque année, comme les hirondelles au printemps, est pour parrain en Chambre le Dr Anatole Plante, député de Mercier, et le Dr Gaspard Fautoux, député de Montréal-Sainte-Marie, mais, chaque année, malgré l'ardeur et le gouvernement sera en mesure de présenter ses grands projets de la session: chômage, colonisation et électricité.

Les courtoiseries parlementaires seront reçues à déjeuner, jeudi, par les honorables J.-Edouard Perrault et J.-N. Francoeur, au Café du Parlement.

Le soir, ils seront les hôtes du lieutenant-gouverneur et Spencer Wood.

Les députés ministériels doivent se réunir en caucus, demain soir, aux fins de discuter colonisation.

La fièvre électorale qui s'est emparée d'Ottawa est en train de se communiquer à Québec. On avait d'abord prédit des élections au fédéral pour le mois de mai, on avait laissé entendre ensuite qu'elles n'auraient pas lieu avant le mois de novembre et maintenant, on revient à la première impression et on dit que l'appel au peuple se fera vers le mois d'avril.

Les députés provinciaux observent d'un oeil attentif ce qui se passe dans la capitale du pays et se demandent si les élections provinciales se feront aussitôt après les élections fédérales. Toutes sortes de bruits ont couru à ce sujet. Mais, jusqu'ici, il n'y a qu'une chose de certaine, la déclaration du premier ministre disant "que le gouvernement n'a encore rien décidé au sujet des élections". Normalement, le gouvernement pourrait convoquer encore une session des Chambres pour l'année prochaine, car son mandat n'expire qu'au mois d'août 1936, mais il est rare que le gouvernement de Québec ait tenu plus de quatre sessions consécutives, et celle-ci est la quatrième.

En attendant, la session progresse. Le débat sur le budget sera repris cet après-midi par M. J.-A. Francoeur, député de Montréal-Dorion, et il y a de grandes chances pour que l'on vote aujourd'hui. Toutes les avenues seraient alors libérées et le gouvernement serait en mesure de présenter ses grands projets de la session: chômage, colonisation et électricité.

Les courtoiseries parlementaires seront reçues à déjeuner, jeudi, par les honorables J.-Edouard Perrault et J.-N. Francoeur, au Café du Parlement.

Le soir, ils seront les hôtes du lieutenant-gouverneur et Spencer Wood.

Les députés ministériels doivent se réunir en caucus, demain soir, aux fins de discuter colonisation.

La fièvre électorale qui s'est emparée d'Ottawa est en train de se communiquer à Québec. On avait d'abord prédit des élections au fédéral pour le mois de mai, on avait laissé entendre ensuite qu'elles n'auraient pas lieu avant le mois de novembre et maintenant, on revient à la première impression et on dit que l'appel au peuple se fera vers le mois d'avril.

Les députés provinciaux observent d'un oeil attentif ce qui se passe dans la capitale du pays et se demandent si les élections provinciales se feront aussitôt après les élections fédérales. Toutes sortes de bruits ont couru à ce sujet. Mais, jusqu'ici, il n'y a qu'une chose de certaine, la déclaration du premier ministre disant "que le gouvernement n'a encore rien décidé au sujet des élections". Normalement, le gouvernement pourrait convoquer encore une session des Chambres pour l'année prochaine, car son mandat n'expire qu'au mois d'août 1936, mais il est rare que le gouvernement de Québec ait tenu plus de quatre sessions consécutives, et celle-ci est la quatrième.

En attendant, la session progresse. Le débat sur le budget sera repris cet après-midi par M. J.-A. Francoeur, député de Montréal-Dorion, et il y a de grandes chances pour que l'on vote aujourd'hui. Toutes les avenues seraient alors libérées et le gouvernement serait en mesure de présenter ses grands projets de la session: chômage, colonisation et électricité.

Les courtoiseries parlementaires seront reçues à déjeuner, jeudi, par les honorables J.-Edouard Perrault et J.-N. Francoeur, au Café du Parlement.

Le soir, ils seront les hôtes du lieutenant-gouverneur et Spencer Wood.

Les députés ministériels doivent se réunir en caucus, demain soir, aux fins de discuter colonisation.

La fièvre électorale qui s'est emparée d'Ottawa est en train de se communiquer à Québec. On avait d'abord prédit des élections au fédéral pour le mois de mai, on avait laissé entendre ensuite qu'elles n'auraient pas lieu avant le mois de novembre et maintenant, on revient à la première impression et on dit que l'appel au peuple se fera vers le mois d'avril.

Les députés provinciaux observent d'un oeil attentif ce qui se passe dans la capitale du pays et se demandent si les élections provinciales se feront aussitôt après les élections fédérales. Toutes sortes de bruits ont couru à ce sujet. Mais, jusqu'ici, il n'y a qu'une chose de certaine, la déclaration du premier ministre disant "que le gouvernement n'a encore rien décidé au sujet des élections". Normalement, le gouvernement pourrait convoquer encore une session des Chambres pour l'année prochaine, car son mandat n'expire qu'au mois d'août 1936, mais il est rare que le gouvernement de Québec ait tenu plus de quatre sessions consécutives, et celle-ci est la quatrième.

En attendant, la session progresse. Le débat sur le budget sera repris cet après-midi par M. J.-A. Francoeur, député de Montréal-Dorion, et il y a de grandes chances pour que l'on vote aujourd'hui. Toutes les avenues seraient alors libérées et le gouvernement serait en mesure de présenter ses grands projets de la session: chômage, colonisation et électricité.

Les courtoiseries parlementaires seront reçues à déjeuner, jeudi, par les honorables J.-Edouard Perrault et J.-N. Francoeur, au Café du Parlement.

Le soir, ils seront les hôtes du lieutenant-gouverneur et Spencer Wood.

Les députés ministériels doivent se réunir en caucus, demain soir, aux fins de discuter colonisation.

La fièvre électorale qui s'est emparée d'Ottawa est en train de se communiquer à Québec. On avait d'abord prédit des élections au fédéral pour le mois de mai, on avait laissé entendre ensuite qu'elles n'auraient pas lieu avant le mois de novembre et maintenant, on revient à la première impression et on dit que l'appel au peuple se fera vers le mois d'avril.

Les députés provinciaux observent d'un oeil attentif ce qui se passe dans la capitale du pays et se demandent si les élections provinciales se feront aussitôt après les élections fédérales. Toutes sortes de bruits ont couru à ce sujet. Mais, jusqu'ici, il n'y a qu'une chose de certaine, la déclaration du premier ministre disant "que le gouvernement n'a encore rien décidé au sujet des élections". Normalement, le gouvernement pourrait convoquer encore une session des Chambres pour l'année prochaine, car son mandat n'expire qu'au mois d'août 1936, mais il est rare que le gouvernement de Québec ait tenu plus de quatre sessions consécutives, et celle-ci est la quatrième.

En attendant, la session progresse. Le débat sur le budget sera repris cet après-midi par M. J.-A. Francoeur, député de Montréal-Dorion, et il y a de grandes chances pour que l'on vote aujourd'hui. Toutes les avenues seraient alors libérées et le gouvernement serait en mesure de présenter ses grands projets de la session: chômage, colonisation et électricité.

Les courtoiseries parlementaires seront reçues à déjeuner, jeudi, par les honorables J.-Edouard Perrault et J.-N. Francoeur, au Café du Parlement.

Le soir, ils seront les hôtes du lieutenant-gouverneur et Spencer Wood.

Les députés ministériels doivent se réunir en caucus, demain soir, aux fins de discuter colonisation.

La fièvre électorale qui s'est emparée d'Ottawa est en train de se communiquer à Québec. On avait d'abord prédit des élections au fédéral pour le mois de mai, on avait laissé entendre ensuite qu'elles n'auraient pas lieu avant le mois de novembre et maintenant, on revient à la première impression et on dit que l'appel au peuple se fera vers le mois d'avril.

Les députés provinciaux observent d'un oeil attentif ce qui se passe dans la capitale du pays et se demandent si les élections provinciales se feront aussitôt après les élections fédérales. Toutes sortes de bruits ont couru à ce sujet. Mais, jusqu'ici, il n'y a qu'une chose de certaine, la déclaration du premier ministre disant "que le gouvernement n'a encore rien décidé au sujet des élections". Normalement, le gouvernement pourrait convoquer encore une session des Chambres pour l'année prochaine, car son mandat n'expire qu'au mois d'août 1936, mais il est rare que le gouvernement de Québec ait tenu plus de quatre sessions consécutives, et celle-ci est la quatrième.

En attendant, la session progresse. Le débat sur le budget sera repris cet après-midi par M. J.-A. Francoeur, député de Montréal-Dorion, et il y a de grandes chances pour que l'on vote aujourd'hui. Toutes les avenues seraient alors libérées et le gouvernement serait en mesure de présenter ses grands projets de la session: chômage, colonisation et électricité.

Les courtoiseries parlementaires seront reçues à déjeuner, jeudi, par les honorables J.-Edouard Perrault et J.-N. Francoeur, au Café du Parlement.

Le soir, ils seront les hôtes du lieutenant-gouverneur et Spencer Wood.

Les députés ministériels doivent se réunir en caucus, demain soir, aux fins de discuter colonisation.

La fièvre électorale qui s'est emparée d'Ottawa est en train de se communiquer à Québec. On avait d'abord prédit des élections au fédéral pour le mois de mai, on avait laissé entendre ensuite qu'elles n'auraient pas lieu avant le mois de novembre et maintenant, on revient à la première impression et on dit que l'appel au peuple se fera vers le mois d'avril.

Les députés provinciaux observent d'un oeil attentif ce qui se passe dans la capitale du pays et se demandent si les élections provinciales se feront aussitôt après les élections fédérales. Toutes sortes de bruits ont couru à ce sujet. Mais, jusqu'ici, il n'y a qu'une chose de certaine, la déclaration du premier ministre disant "que le gouvernement n'a encore rien décidé au sujet des élections". Normalement, le gouvernement pourrait convoquer encore une session des Chambres pour l'année prochaine, car son mandat n'expire qu'au mois d'août 1936, mais il est rare que le gouvernement de Québec ait tenu plus de quatre sessions consécutives, et celle-ci est la quatrième.

En attendant, la session progresse. Le débat sur le budget sera repris cet après-midi par M. J.-A. Francoeur, député de Montréal-Dorion, et il y a de grandes chances pour que l'on vote aujourd'hui. Toutes les avenues seraient alors libérées et le gouvernement serait en mesure de présenter ses grands projets de la session: chômage, colonisation et électricité.

Les courtoiseries parlementaires seront reçues à déjeuner, jeudi, par les honorables J.-Edouard Perrault et J.-N. Francoeur, au Café du Parlement.

Le soir, ils seront les hôtes du lieutenant-gouverneur et Spencer Wood.

Les députés ministériels doivent se réunir en caucus, demain soir, aux fins de discuter colonisation.

La fièvre électorale qui s'est emparée d'Ottawa est en train de se communiquer à Québec. On avait d'abord prédit des élections au fédéral pour le mois de mai, on avait laissé entendre ensuite qu'elles n'auraient pas lieu avant le mois de novembre et maintenant, on revient à la première impression et on dit que l'appel au peuple se fera vers le mois d'avril.

Les députés provinciaux observent d'un oeil attentif ce qui se passe dans la capitale du pays et se demandent si les élections provinciales se feront aussitôt après les élections fédérales. Toutes sortes de bruits ont couru à ce sujet. Mais, jusqu'ici, il n'y a qu'une chose de certaine, la déclaration du premier ministre disant "que le gouvernement n'a encore rien décidé au sujet des élections". Normalement, le gouvernement pourrait convoquer encore une session des Chambres pour l'année prochaine, car son mandat n'expire qu'au mois d'août 1936, mais il est rare que le gouvernement de Québec ait tenu plus de quatre sessions consécutives, et celle-ci est la quatrième.

En attendant, la session progresse. Le débat sur le budget sera repris cet après-midi par M. J.-A. Francoeur, député de Montréal-Dorion, et il y a de grandes chances pour que l'on vote aujourd'hui. Toutes les avenues seraient alors libérées et le gouvernement serait en mesure de présenter ses grands projets de la session: chômage, colonisation et électricité.

Les courtoiseries parlementaires seront reçues à déjeuner, jeudi, par les honorables J.-Edouard Perrault et J.-N. Francoeur, au Café du Parlement.

Le soir, ils seront les hôtes du lieutenant-gouverneur et Spencer Wood.

Les députés ministériels doivent se réunir en caucus, demain soir, aux fins de discuter colonisation.

La fièvre électorale qui s'est emparée d'Ottawa est en train de se communiquer à Québec. On avait d'abord prédit des élections au fédéral pour le mois de mai, on avait laissé entendre ensuite qu'elles n'auraient pas lieu avant le mois de novembre et maintenant, on revient à la première impression et on dit que l'appel au peuple se fera vers le mois d'avril.

Les députés provinciaux observent d'un oeil attentif ce qui se passe dans la capitale du pays et se demandent si les élections provinciales se feront aussitôt après les élections fédérales. Toutes sortes de bruits ont couru à ce sujet. Mais, jusqu'ici, il n'y a qu'une chose de certaine, la déclaration du premier ministre disant "que le gouvernement n'a encore rien décidé au sujet des élections". Normalement, le gouvernement pourrait convoquer encore une session des Chambres pour l'année prochaine, car son mandat n'expire qu'au mois d'août 1936, mais il est rare que le gouvernement de Québec ait tenu plus de quatre sessions consécutives, et celle-ci est la quatrième.

En attendant, la session progresse. Le débat sur le budget sera repris cet après-midi par M. J.-A. Francoeur, député de Montréal-Dorion, et il y a de grandes chances pour que l'on vote aujourd'hui. Toutes les avenues seraient alors libérées et le gouvernement serait en mesure de présenter ses grands projets de la session: chômage, colonisation et électricité.

Les courtoiseries parlementaires seront reçues à déjeuner, jeudi, par les honorables J.-Edouard Perrault et J.-N. Francoeur, au Café du Parlement.

Le soir, ils seront les hôtes du lieutenant-gouverneur et Spencer Wood.

Les députés ministériels doivent se réunir en caucus, demain soir, aux fins de discuter colonisation.

La fièvre électorale qui s'est emparée d'Ottawa est en train de se communiquer à Québec. On avait d'abord prédit des élections au fédéral pour le mois de mai, on avait laissé entendre ensuite qu'elles n'auraient pas lieu avant le mois de novembre et maintenant, on revient à la première impression et on dit que l'appel au peuple se fera vers le mois d'avril.

Les députés provinciaux observent d'un oeil attentif ce qui se passe dans la capitale du pays et se demandent si les élections provinciales se feront aussitôt après les élections fédérales. Toutes sortes de bruits ont couru à ce sujet. Mais, jusqu'ici, il n'y a qu'une chose de certaine, la déclaration du premier ministre disant "que le gouvernement n'a encore rien décidé au sujet des élections". Normalement, le gouvernement pourrait convoquer encore une session des Chambres pour l'année prochaine, car son mandat n'expire qu'au mois d'août 1936, mais il est rare que le gouvernement de Québec ait tenu plus de quatre sessions consécutives, et celle-ci est la quatrième.

En attendant, la session progresse. Le débat sur le budget sera repris cet après-midi par M. J.-A. Francoeur, député de Montréal-Dorion, et il y a de grandes chances pour que l'on vote aujourd'hui. Toutes les avenues seraient alors libérées et le gouvernement serait en mesure de présenter ses grands projets de la session: chômage, colonisation et électricité.

Les courtoiseries parlementaires seront reçues à déjeuner, jeudi, par les honorables J.-Edouard Perrault et J.-N. Francoeur, au Café du Parlement.

Le soir, ils seront les hôtes du lieutenant-gouverneur et Spencer Wood.

Les députés ministériels doivent se réunir en caucus, demain soir, aux fins de discuter colonisation.

La fièvre électorale qui s'est emparée d'Ottawa est en train de se communiquer à Québec. On avait d'abord prédit des élections au fédéral pour le mois de mai, on avait laissé entendre ensuite qu'elles n'auraient pas lieu avant le mois de novembre et maintenant, on revient à la première impression et on dit que l'appel au peuple se fera vers le mois d'avril.

Les députés provinciaux observent d'un oeil attentif ce qui se passe dans la capitale du pays et se demandent si les élections provinciales se feront aussitôt après les élections fédérales. Toutes sortes de bruits ont couru à ce sujet. Mais, jusqu'ici, il n'y a qu'une chose de certaine, la déclaration du premier ministre disant "que le gouvernement n'a encore rien décidé au sujet des élections". Normalement, le gouvernement pourrait convoquer encore une session des Chambres pour l'année prochaine, car son mandat n'expire qu'au mois d'août 1936, mais il est rare que le gouvernement de Québec ait tenu plus de quatre sessions consécutives, et celle-ci est la quatrième.

En attendant, la session progresse. Le débat sur le budget sera repris cet après-midi par M. J.-A. Francoeur, député de Montréal-Dorion, et il y a de grandes chances pour que l'on vote aujourd'hui. Toutes les avenues seraient alors libérées et le gouvernement serait en mesure de présenter ses grands projets de la session: chômage, colonisation et électricité.

Les courtoiseries parlementaires seront reçues à déjeuner, jeudi, par les honorables J.-Edouard Perrault et J.-N. Francoeur, au Café du Parlement.

Le soir, ils seront les hôtes du lieutenant-gouverneur et Spencer Wood.

Les députés ministériels doivent se réunir en caucus, demain soir, aux fins de discuter colonisation.

La fièvre électorale qui s'est emparée d'Ottawa est en train de se communiquer à Québec. On avait d'abord prédit des élections au fédéral pour le mois de mai, on avait laissé entendre ensuite qu'elles n'auraient pas lieu avant le mois de novembre et maintenant, on revient à la première impression et on dit que l'appel au peuple se fera vers le mois d'avril.

Les députés provinciaux observent d'un oeil attentif ce qui se passe dans la capitale du pays et se demandent si les élections provinciales se feront aussitôt après les élections fédérales. Toutes sortes de bruits ont couru à ce sujet. Mais, jusqu'ici, il n'y a qu'une chose de certaine, la déclaration du premier ministre disant "que le gouvernement n'a encore rien décidé au sujet des élections". Normalement, le gouvernement pourrait convoquer encore une session des Chambres pour l'année prochaine, car son mandat n'expire qu'au mois d'août 1936, mais il est rare que le gouvernement de Québec ait tenu plus de quatre sessions consécutives, et celle-ci est la quatrième.

En attendant, la session progresse. Le débat sur le budget sera repris cet après-midi par M. J.-A. Francoeur, député de Montréal-Dorion, et il y a de grandes chances pour que l'on vote aujourd'hui. Toutes les avenues seraient alors libérées et le gouvernement serait en mesure de présenter ses grands projets de la session: chômage, colonisation et électricité.

Les courtoiseries parlementaires seront reçues à déjeuner, jeudi, par les honorables J.-Edouard Perrault et J.-N. Francoeur, au Café du Parlement.

Le soir, ils seront les hôtes du lieutenant-gouverneur et Spencer Wood.

Les députés ministériels doivent se réunir en caucus, demain soir, aux fins de discuter colonisation.

La fièvre électorale qui s'est emparée d'Ottawa est en train de se communiquer à Québec. On avait d'abord prédit des élections au fédéral pour le mois de mai, on avait laissé entendre ensuite qu'elles n'auraient pas lieu avant le mois de novembre et maintenant, on revient à la première impression et on dit que l'appel au peuple se fera vers le mois d'avril.

Les députés provinciaux observent d'un oeil attentif ce qui se passe dans la capitale du pays et se demandent si les élections provinciales se feront aussitôt après les élections fédérales. Toutes sortes de bruits ont couru à ce sujet. Mais, jusqu'ici, il n'y a qu'une chose de certaine, la déclaration du premier ministre disant "que le gouvernement n'a encore rien décidé au sujet des élections". Normalement, le gouvernement pourrait convoquer encore une session des Chambres pour l'année prochaine, car son mandat n'expire qu'au mois d'août 1936, mais il est rare que le gouvernement de Québec ait tenu plus de quatre sessions consécutives, et celle-ci est la quatrième.

En attendant, la session progresse. Le débat sur le budget sera repris cet après-midi par M. J.-A. Francoeur, député de Montréal-Dorion, et il y a de grandes chances pour que l'on vote aujourd'hui. Toutes les avenues seraient alors libérées et le gouvernement serait en mesure de présenter ses grands projets de la session: chômage, colonisation et électricité.